

**Christophe Boutin**

**Chronique des Gilets jaunes**  
**Novembre 2018-février 2019**

Depuis le début de ce qu'il est convenu d'appeler maintenant le « mouvement des Gilets jaunes », le média en ligne [Atlantico](#) a cherché à décoder ce qui se passait, sinon jour après jour, au moins semaine après semaine, sans parti-pris, en croisant les analyses de différents auteurs.

C'est dans ce cadre qu'ont été rédigés les articles réunis ci-après : il s'agit de réponses faites au fil du temps à des questions formulées par les journalistes d'Atlantico, et l'évolution de ces questions au long des semaines est d'ailleurs sans doute aussi symptomatique des difficultés à appréhender cet objet politique nouveau et insolite que l'est celle des réponses. Une note publiée par la Fondation du Pont-Neuf, « Les Gilets jaunes, lame de fond conservatrice » s'intéresse au contenu des premières revendications des Gilets jaunes pour tenter, sur cette base, de discerner ce qui fait le fond du mouvement, et de proposer ensuite des pistes de réponses.

Tel n'est pas l'objet de ces articles, qui permettent plutôt de suivre le jeu qui a opposé – et continue de le faire - le gouvernement d'Édouard Philippe à un mouvement que certains auteurs, qui travaillaient sur le clivage croissant entre les choix d'une oligarchie au pouvoir et les attentes d'une nation, voyaient venir depuis des mois, sans pouvoir pour autant en prévoir ni la forme ni le moment.

Le mouvement est en cours. Au jour où nous écrivons ces lignes se continuent le « Grand débat national » voulu par Emmanuel Macron, et la mobilisation dans la rue. Il ne s'agit donc pas d'un bilan. Mais se tourner vers ces trois mois de manifestations et d'actions montre qu'elles laisseront, quelles que puissent être les solutions à venir, des traces importantes dans notre imaginaire politique... et qu'elles ne seront sans doute pas sans conséquences pratiques et directes.

**13 novembre 2018 :  
Les jours d'avant**

**Les premières manifestations sporadiques ont eu lieu, et la question est alors de savoir comment ce mécontentement n'a pas pu être désamorcé à temps. Autisme d'une oligarchie au pouvoir, faillite des corps intermédiaires ? C'est toute l'ambiguïté d'un macronisme qui a été appelé au pouvoir par la vague de « dégagisme » qui a frappé les anciens partis politiques, a renouvelé un certain nombre d'élus, mais ne dispose pas de véritables relais.**

*1 - En quoi le mouvement des gilets jaunes, dont l'action est attendue pour ce 17 novembre, peut-il plus se voir comme le symptôme d'une démocratie représentative en faillite que comme le résultat de tensions concernant le pouvoir d'achat ?*

Ne confondons pas le symptôme, cette manifestation des « gilets jaunes » prévue samedi pour lutter contre l'augmentation des tarifs de carburant, et la cause, l'échec des corps intermédiaires qui, dans notre démocratie représentative, sont censés servir de lien entre les citoyens et le pouvoir. Car il y a dans cette jacquerie en cours bien plus qu'une tension liée à la seule baisse du pouvoir d'achat, il y a aussi cette incapacité des corps intermédiaires à apaiser cette tension. Et l'échec est en effet patent pour les trois corps principaux chargés d'être ces courroies de transmission : les partis politiques, les syndicats et les collectivités territoriales – ou plus précisément pour ces dernières leur échelon de proximité, la commune.

L'échec des partis politiques n'est pas une surprise. Dans son ouvrage sur *Les partis politiques* (1914), Robert Michels expliquait la dérive oligarchique qui les frappait inexorablement, retrouvant des thèmes développés par Gaetano Mosca ou Moisei Ostrogorski, et Simone Weil en tirera une conclusion définitive dans sa *Note sur la suppression générale des partis politiques* (1950). De Gaulle avait bien vu le problème, mais avait été contraint de faire avec eux, en 1944 comme en 1958, cherchant simplement à créer pour le soutenir une structure – un « rassemblement » - la moins partisane possible. Mais les partis politiques ont naturellement repris ensuite le contrôle du système politique pour devenir ces écuries présidentielles mêlant à leur sommet héritiers et apparatchiks dans des jeux de réseaux qui n'ont qu'un lointain rapport avec la démocratie.

L'échec des syndicats n'est pas non plus une surprise. Maintenus sous perfusion, entre mallettes de liquide et comités d'entreprise, par des partenaires, État ou patrons, qui veulent avoir quelqu'un en face d'eux à la table de négociation, alors que la participation aux élections professionnelle, frôlant parfois le néant, laisse planer des doutes sur leur légitimité, ils ont connu la même dérive oligarchique que les partis politiques, une dérive là encore annoncée par les chercheurs depuis un siècle.

Quant à l'échec de l'échelon territorial de proximité, la commune, plus que d'une identique dérive oligarchique, qui existe, il vient surtout de sa quasi-disparition, sinon symbolique, opérée à coup de transferts de compétences, à d'opaques structures de coopération où l' élu local qui sait comprendre d'où souffle le vent vient toucher d'avantageux jetons de présence.

Financés maintenant sur fonds publics pour « faire vivre la démocratie et le pluralisme », partis et syndicats, mais aussi élus locaux, peuvent continuer à agir sans prendre en compte une opinion publique dont ils ne dépendent plus que lors d'élections qu'ils pensent continuer de maîtriser. S'estimant intouchable, cette oligarchie n'hésita plus, pour servir certains intérêts, à faire exploser les cadres de notre société, économiques comme anthropologiques, sans autre compensation que cette promesse d'un paradis indifférencié typique des pensées utopistes, créant ainsi dans la population un malaise profond dû au sentiment d'insécurité. Et, lorsque parmi leurs membres certains s'inquiétaient de la colère qui montait, on leur répondait que le seul risque était d'avoir temporairement un peu moins de ces postes de « représentants » qui ne représentent plus qu'eux-mêmes, et que durant l'alternance on leur trouverait de confortables points de chute.

C'est ainsi qu'il n'y a plus aujourd'hui plus de structure capable de répondre à cette colère qui résulte de l'avalanche de vexations en tous genres que subissent les Français. Augmentation du prix des carburants, sans doute, mais que dire de l'ubuesque limitation de vitesse à 80 km/h, de la multiplication des taxes et des contrôles, de l'inaccessibilité d'une administration réfugiée derrière ses sites Internet, de la stigmatisation de ceux qui ont l'audace de ne pas souscrire aux délires des sociologues, de l'instauration autoritaire du « vivre ensemble », d'une justice devenue injuste à force d'être déséquilibrée ? C'est cet ensemble qui pousse aujourd'hui un peuple qui n'a plus que l'action directe pour se faire entendre à agir.

Georges Pompidou l'avait dit, et Emmanuel Macron lui-même usa de la formule pour désavouer le ballon d'essai lancé par son affidé Castaner sur les droits de succession, « Arrêtez d'emmerder les Français ». Au fond, ce que voudraient ces Français que l'on force à vivre dans un monde dont ils ne veulent pas, et à juste titre, et qui ne comprennent pas pourquoi ils ne méritent plus qu'insultes et mépris, c'est tout simplement perdurer dans leur être et conserver les cadres dont ils ont hérité, Ce n'est pas en accordant un remboursement forfaitaire de leur carburant à quelques-uns que le pouvoir pourra satisfaire cela.

*2 - En quoi Emmanuel Macron a pu profiter de cette faiblesse de la démocratie représentative pour remporter la présidentielle, et en quoi a-t-il échoué à la renouveler une fois élu ?*

Cette coupure entre une oligarchie et les citoyens n'a effectivement pas été causée par Emmanuel Macron. Elle est sous-jacente depuis des dizaines d'année, depuis que la gauche au pouvoir a trahi les idéaux de la gauche, sous Mitterrand, et que la droite au pouvoir a trahi les idéaux de la droite, sous Chirac. Depuis que gauche et droite se sont retrouvées dans une même politique d'abandon face aux défis de notre temps, uniquement préoccupées de ne surtout pas faite de vagues, de ne pas aller contre la doxa, et se partager les sièges.

Emmanuel Macron a bénéficié de la première expression de ce que certains ont nommé le « dégagisme », et qui a conduit à la quasi-disparition du PS. Reste qu'au-delà du seul parti socialiste, c'était bien toute la classe politique – nationale et locale, sans compter les syndicats – qui était globalement mise en cause. Le génie marconien fut de créer sa propre structure, et de laisser espérer ainsi la création d'un corps intermédiaire qui redonne la parole au peuple. Cette « République en Marche » était, nous disait-on, irriguée par la société civile, elle était le

lieu de tous les débats, de toutes les confrontations, le lieu où ceux que rebutaient les structures oligarchiques qui avaient capté le pouvoir allaient enfin être entendus

Mais un échec les attendait, lié à deux éléments. Le premier est que la structure partisane a naturellement repris ses droits. Sous la houlette de vieux routiers de la politique rompus aux affaires, comme Ferrand, les « mille fleurs » de la nouvelle révolution culturelle se sont rapidement fanées, et les députés LaREM votent maintenant au garde-à-vous, comme les autres.

Le second vient de la composition sociologique des « marcheurs », « winners » de la « start-up nation », « premiers de cordée » des bars branchés des métropoles, incapables dès lors de comprendre le sentiment de la France profonde. Et il n'est que de voir la composition des « Gilets jaunes », emblématiques eux de cette France périphérique décrite par Christophe Guilluy, pour comprendre pourquoi les choix des uns ne correspondent pas aux attentes des autres.

*3 - Comment anticiper une telle situation de rupture des courroies de transmission dans la démocratie française ? Comment pourrait agir le gouvernement en cas de progression de tels mouvements ?*

Ce gouvernement ne peut rien faire pour traiter la cause. Par ses choix idéologiques, il est en effet incapable de traiter les trois éléments qui angoissent les Français, les « trois I » de l'insécurité, de l'immigration et de l'identité. Par ses choix économiques, voulus ou imposés, il est par ailleurs nécessairement conduit à continuer le racket fiscal des classes moyennes, bien sûr, mais aussi des classes populaires, dont le pouvoir d'achat est si faible qu'il est sensible à une variation mensuelle de quelques euros.

Il usera donc de toutes les armes possibles à l'encontre de tels mouvements. Avec par exemple cette permanente dévalorisation, qui s'apparente au mépris de classe, dans les médias. Avec cette répression dont l'ineffable Castaner, ministre de l'Intérieur, qui a comme tel tous les matins sur son bureau le bilan des agressions et violences commis sur un territoire que l'État ne contrôle plus que partiellement, menace de bien inoffensifs conducteurs. Avec le développement du contrôle des réseaux sociaux pour éviter à l'avenir cette gênante spontanéité. En empêchant à l'avenir leur structuration ou, au contraire, en la favorisant, mais contrôlée, pour mieux tenter d'en récupérer les meneurs. On le sait, ce régime gouverne mal, mais il se défend bien...

**17 novembre 2018**  
**Acte I : Premières réussites**

**Le bilan de la première journée de manifestation, provinciale alors et non parisienne, sinon de manière anecdotique. C'est le soulèvement des ronds-points, avec une première approche sociologique des Gilets jaunes. C'est aussi le moment où le gouvernement, après avoir échoué à faire peur aux manifestants en les menaçant d'amendes, tente de discréditer le mouvement.**

*1 – Au soir du 17 novembre, peut-on penser que cette première expression du mouvement des « Gilets Jaunes » est un succès ?*

On pouvait s'attendre à un succès de cette journée de mobilisation des « Gilets jaunes », puisque les sondages rappelaient la veille que 74% des Français, les  $\frac{3}{4}$ , trouvaient le mouvement « justifié », parmi lesquels 46%, presque un Français sur deux, le trouvaient « tout à fait justifié », et qu'un tiers de ces derniers prévoyaient d'y participer. Et effectivement, cela a été une double réussite pour les organisateurs... et pour les participants, puisque c'étaient souvent les mêmes avec ce mouvement parti de rien.

Première réussite, l'ampleur de la mobilisation, 300.000 personnes ayant directement participé aux blocages selon un ministère de l'Intérieur dont on peut penser qu'il minore les chiffres – objectivement effectivement très difficiles à rassembler au vu du nombre des points de blocage et de la fluctuation de la participation à ces points au long de la journée. À titre de comparaison, les manifestations du 1<sup>er</sup> mai 2018 rassemblaient entre 145 et 200.000 personnes dans toute la France – et sans doute plus près de l'estimation basse, faite par une société de comptage indépendante, que de la haute, faite par les syndicats - ; la « fête à Macron », toujours en mai 2018, en avait rassemblé 40.000 ; et le « Jour de colère » dirigé contre Hollande en 2014 avait rassemblé à Paris 17.000 personnes selon l'Intérieur et 120.000 selon les organisateurs. Pour un mouvement spontané, ne disposant d'aucun relais spécifique dans les corps intermédiaires – syndicats ou partis politiques – habitués à mettre en œuvre de telles manifestations, cette mobilisation, largement due aux réseaux sociaux, est donc une première réussite.

La seconde réussite est le nombre de points de blocage et leur répartition sur l'ensemble du territoire. On était dans le vague jusqu'au dernier moment, puisqu'un grand nombre de ces manifestations-blocages n'avaient pas été signalées aux préfetures concernées, une centaine seulement étant déclarées dans les formes. Se basant sur les remontées du terrain, l'Intérieur envisageait 1.500 rassemblements ou blocages, ce sont 2.000 qui ont finalement été relevés. Des points de blocage très divers : on aura noté une mobilisation forte dans certaines villes de province comme Caen ou Dijon, des rassemblements dans le cœur de certaines pour chanter la Marseillaise (Bordeaux), mais aussi des blocages nettement plus réduits à proximité de petites localités rurales. Soucieux de protéger la capitale, le ministère de l'Intérieur y avait

concentré des unités qui ont empêché aux manifestants les approches du palais de l'Élysée et ont évité les abcès de fixation sur la place de la Concorde ou les Champs-Élysées.

## 2 – Comment le gouvernement a-t-il réagi face au mouvement ?

Face à un type de mouvement sans organisateurs, touchant l'ensemble du pays, réunissant des « primo-manifestants » il était difficile de prévoir comment s'organiser. Le gouvernement d'Édouard Philippe, lorsqu'il a compris que les mesures proposées dans le domaine des carburants n'étaient en rien suffisantes pour éteindre le feu, est resté sur la défensive. Certains de ses membres, ou des proches, ont cru bon alors de discréditer le mouvement, caricaturé en un mouvement de beaufs radicalisés ou manipulés. Las, les services du ministère de l'Intérieur qui ont traqué les « meneurs » sur le net ont été bien forcés de concéder qu'ils n'étaient ni des agents de la fachosphère, ni des trolls russes. Et décrire ensuite les futurs manifestants comme des pauvres ploucs qui roulent au diesel a fait bien évidemment eu l'effet contraire de ce qu'espéraient les « winners » de la « start-up nation ».

« Bloquer un pays » n'est pas acceptable, a alors martelé le Premier ministre d'un État pourtant été moins strict par le passé, lorsque les camionneurs bloquaient les raffineries ou que certaines catégories de personnels paralysaient les transports. Et les services de l'État ont rappelé *urbi et orbi* les peines qu'encouraient les manifestants : 6 mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amende pour participation à une manifestation interdite, deux ans de prison et 4500 euros d'amende pour délit d'entrave à la circulation routière, 1500 euros d'amende si l'on dissimule son visage pendant une manifestation. Autant de peines dont on nombre de Français aimeraient qu'elles sanctionnent plus fréquemment les manifestants violents d'extrême gauche et les casseurs de ces bandes qui s'invitent à presque chaque manifestation. Cette différence de traitement était d'ailleurs tellement évidente que certains syndicats policiers avaient souhaité faire du 17 novembre une « journée blanche en matière de contraventions », et que le directeur général de la police nationale avait du rappeler à ses troupes qu'elles ne pouvaient pas « s'associer à un rassemblement ou à une manifestation, quels que soient leur objet ou leurs modalités, en service, en tenue d'uniforme, armés ou en utilisant des matériels, des équipements ou des véhicules de service »...

Les manifestants ont en tout cas respecté les règles du jeu puisque le ministère de l'Intérieur ne dénombrait à 21h que cinq « situations notables » ayant nécessité l'intervention des forces de l'ordre ». Mais au cours de la journée, la tentative de discrédit avait aussi porté sur l'insécurité causée par le mouvement aux Français. Selon le ministère de l'Intérieur, le mouvement aurait en effet provoqué la mort d'une personne – une manifestante renversée par une automobile - et les blessures de 227 autres, dont sept gravement blessées. Pour l'un des représentants de l'État, c'était « l'illustration des risques que fait conduire l'organisation de manifestations non déclarées sur la voie publique », risques aggravés par l'absence de service d'ordre parmi les « Gilets jaunes » ».

Une telle assertion est fautive. Les accidents et blessures ont en effet été dus non à des débordements des manifestants ou de personnes venues se joindre à une manifestation, ce pourquoi les services d'ordre peuvent effectivement être efficaces, mais à des actions incontrôlées de la part d'automobilistes gênés par les manifestations, sur lesquelles les services d'ordre n'auraient rien pu faire. Quant aux déclarations en préfecture des blocages,

si elles auraient pu, parfois, permettre le déploiement de forces de l'ordre, d'une part le nombre de blocages rendait la chose difficile et, d'autre part, on compte justement parmi les blessés des représentants des forces de l'ordre renversés par des automobilistes, et il est vraisemblable que les « 52 interpellations dont 38 en garde à vue » ne concernent que peu les manifestants. Même si l'on doit regretter les accidents survenus, présenter le 17 novembre et les manifestations des « Gilets jaunes » comme ayant notablement créé de l'insécurité en France relève donc de l'arnaque intellectuelle.

*3 - Les institutionnels, partis et syndicats, ont-ils pris la dimension du mouvement en cours ?  
Que sont ces « Gilets jaunes » et que vont-ils devenir ?*

Qui ça ? On a bien peu de nouvelles d'eux au soir du 17, mais sans doute étaient-ils bloqués. Certes, Nicolas Dupont-Aignan confirma son soutien, qu'il avait affirmé dès le début du mouvement, répondant à Édouard Philippe : « En condamnant les gens à ne pas pouvoir circuler, c'est le gouvernement qui bloque le pays ». À LR, même si Éric Ciotti considéra qu'il fallait rapidement faire changer les choses, Laurent Wauquiez se rendit à un point de blocage pour déclarer : « Les gens ont le sentiment que c'est toujours plus de taxes et toujours pour les mêmes ». Dont acte. Philippe Martinez, pour la CGT, affirma soutenir le mouvement, mais ne pouvoir s'y allier car il était la chose du RN. Enfin, Laurent Berger, dans la soirée du 17, tenta pitoyablement de faire rentrer les institutionnels dans le jeu en appelant « Emmanuel Macron et Édouard Philippe à réunir très rapidement les syndicats, les organisations patronales, les associations pour construire un pacte social de la conversion écologique ». Pitoyablement, car partis et syndicats doivent se rendre à l'évidence : s'ils avaient rempli leur rôle, il n'y aurait pas eu la jacquerie des « Gilets jaunes ».

Soutenus à 84% par les électeurs de LFI, par 82% pour ceux PS, 76% chez ceux de LR et, effectivement, 92% chez ceux du RN – un tiers des sondés qui se disaient prêts à manifester étant sympathisants RN selon ce même sondage, ces « Gilets jaunes » sont en fait la France périphérique de Christophe Guilluy, les « *Somewhere* » (ceux de quelque part) de David Goodhart. C'est une France rurale et péri-urbaine, une France de jeunes actifs appartenant essentiellement aux catégories populaires. Une France qui considère que l'éclatement de la société ne justifie plus qu'elle soit fiscalement pressurée. Parce que l'oligarchie au pouvoir s'enrichit et sait protéger ses avoirs du fisc ; et parce que la solidarité nationale n'existe pas avec des groupes aux identités par trop différentes installés sur le territoire. La fragmentation communautariste de la société a en toujours un net effet sur les politiques sociales, les assujettis n'acceptant plus de payer pour des groupes mettant en danger leur identité culturelle.

C'est pourquoi le mouvement du 17 novembre dépasse très largement la seule question de la hausse des carburants. C'est la révolte des exclus du système, qui ne bénéficient ni des avantages des « winners », ni des aides déversées sur d'autres catégories - ou zones géographiques dans lesquelles ces catégories sont particulièrement présentes, ce qui revient au même... Les « Gilets jaunes » veulent être reconnus pour ce qu'ils sont : des héritiers. Les héritiers de ceux qui ont construit ce pays et fait sa richesse, et qui, comme tels, y ont un droit. Les héritiers d'un monde, avec sa culture et ses traditions, qui n'a pas mérité d'être décrié, moqué, raillé et insulté dans les médias, et de devoir en permanence faire repentance de tout



et n'importe quoi. Les héritiers des fondateurs d'une démocratie captée par une oligarchie qui les trahit sans vergogne depuis quarante ans.

Ce que va devenir ce mouvement, nous ne le savons pas encore. Certains parlent de continuer les blocages, d'autres de s'allier à des manifestations prévues dans les prochains jours, celles des motards, des chauffeurs-routiers, des infirmières... Celles de cette France qui travaille dans des conditions toujours plus difficiles et qui se retrouve dans la même crainte du déclassement social et de la disparition culturelle. Celle qui, sous les divers noms qu'il lui donne, « conservatrice », « nationaliste » ou « populiste » risque en tout cas de se retrouver demain encore dressée face au « progressisme » d'Emmanuel Macron.

24 novembre 2018

## Acte II : Comment délégitimer le mouvement ?

**Première grande manifestation parisienne des Gilets jaunes. Premiers débordements aussi, résultant nettement d'éléments incontrôlés qui, comme c'est souvent le cas lors des manifestations parisiennes, s'invitent pour casser et piller. Erreurs de positionnement des forces de l'ordre ou volonté de casser l'image très favorable qu'a dès l'origine le mouvement dans l'opinion, mais le fait est là. La tentative faite alors par le ministre de l'Intérieur de voir dans les manifestants des fascistes rêvant de mettre à bas la République, non seulement outrancière, mais même totalement infondée, ne permettra pas d'apaiser les esprits.**

*1 – Comment le Gouvernement s'était-il préparé à cette manifestation du 24 novembre ?*

Cette manifestation, comme d'ailleurs l'ensemble de ce mouvement des « Gilets jaunes », inquiéta toute la semaine le gouvernement, et au premier plan le nouveau ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner. Sans doute pour complaire à ce dernier, la communication des services de l'État fut donc simple, sinon simpliste : toute la semaine on continua de tenter, comme on l'avait fait dès samedi soir, de délégitimer le mouvement. Les chiffres de la participation furent ainsi sous-estimés à un point ridicule, le moindre accident ou incident fut monté en épingle, et Christophe Castaner assura sans rire aux Français, quand sont quotidiennes les agressions à l'arme blanche et les violences gratuites, que les « Gilets jaunes » étaient un facteur majeur d'insécurité dans le pays, allant jusqu'à expliquer qu'ils l'« affaiblissent » face au terrorisme ». Les manifestations du premier samedi comme celles qui se déroulèrent toute la semaine furent pourtant bon enfant et ne conduisirent que très indirectement à quelques actes de violence, venant d'ailleurs plus d'automobilistes irascibles que des manifestants. Mais cela n'allait pas durer car le mouvement était « en pleine dérive » selon le ministre de l'Intérieur.

En pleine dérive vers, bien sûr, et pouvait-il en être autrement puisqu'il osait s'opposer au « progressisme » jupitérien, les « heures les plus sombres de notre histoire » : derrière les « Gilets jaunes » se profilait en effet le spectre hideux de l'extrême droite ou, comme on dit maintenant dans les milieux autorisés, de « l'ultra-droite ». Homophobie, islamophobie, racisme, machisme, le moindre « Gilet jaune » était suspecté des plus sinistres desseins : pour le député Florian Bachelier, « des chemises brunes se cachent sous les gilets jaunes », et BHL voyait réapparaître les ligues du 6 février 34 ... Là encore pourtant, les sondages montraient dans la composition des manifestations une très grande part de personnes pas ou peu politisées, n'ayant auparavant jamais manifesté, et étant moins encore des militants politiques.

Quant aux tentatives faites pour calmer le jeu et montrer que l'oligarchie prenait toute sa mesure de l'événement, elles traduisaient de manière criante par leurs gaffes et loupés la distance qui sépare le « peuple réel » du « peuple légal » pour parler comme Benjamin Griveaux... Pour prendre ce seul exemple, quand Gérard Darmanin déclarait de manière assez

maladroite : « Nous devons comprendre ce que c'est de vivre avec 950 euros par mois quand les additions dans les restaurants parisiens tournent autour de 200 euros », il jetait plus de l'huile sur le feu qu'il n'apaisait les esprits.

Le résultat de cette campagne de dénigrement forcené et d'apaisement raté fut naturellement un échec complet. Le dernier sondage avant la manifestation de samedi prouvait en effet qu'en une semaine l'opinion publique se montrait plus favorable encore au mouvement. C'étaient maintenant 77% des Français, 3 points de plus qu'une semaine auparavant, qui trouvaient le mouvement « légitime », dont 97% chez LFI, 86% au RN, 78% au PS, 74% à LR et... 41% à LaREM, quand 66% considéraient qu'il devait se poursuivre. Quant aux caractéristiques du mouvement, ce dernier était jugé populaire (81%), luttant pour l'intérêt général (78%), courageux (77%) et... pas violent (62%). La seule réserve qu'émettaient en fait les Français étaient leurs doutes sur son efficacité, 43% seulement le considérant comme efficace.

*2 – Au soir du 24 novembre, que peut-on dire de cette seconde grande manifestation des « Gilets jaunes » ?*

Après les succès de leurs manifestations et blocages organisés dans toute la France samedi dernier, les « Gilets jaunes » avaient donc résolu de faire porter leur action du 24 sur Paris. Il s'agissait d'un choix stratégique délicat pour ce mouvement. Il est en effet composé largement de ruraux et de péri-urbains, peu présents par définition dans la capitale.

Les y faire venir était difficile pour deux raisons : la première est tout simplement la faiblesse des revenus de ces manifestants ; la seconde tient dans les limites d'une auto-organisation qui s'était montrée efficace sur le plan local, permettant le blocage de certaines villes et une perturbation des échanges commerciaux, mais dont on devinait qu'elle serait peu apte à permettre rapidement, au niveau national, la mise en place de ces réseaux très structurés qui avaient conduit à la réussite de la Manif pour tous.

Quant aux manifestants parisiens, les « Gilets jaunes » devaient compter avec la participation d'une frange plus âgée de la population que dans les zones rurales et péri-urbaines. Or ce groupe social est naturellement moins partant pour aller manifester, et plus encore pour participer à une manifestation qui peut éventuellement dégénérer – on sait que la violence a accompagné la plupart des manifestations parisiennes organisées par la gauche et l'extrême gauche ces dernières années. Cette même crainte était aussi perceptible d'ailleurs chez des « Gilets jaunes » de province qui avaient pour cela renoncé à « monter » à Paris...

En fin d'après-midi du 24 novembre, le ministère de l'Intérieur comptabilisait 106.301 manifestants sur l'ensemble de la France, un chiffre aussi sous-estimé que l'était celui des 300.000 manifestants de samedi dernier, dont 8.000 à Paris, des manifestants qui seraient intervenus sur la voie publique en 1619 lieux – une source policière parlant de 948 actions et 516 blocages.

Très logiquement donc, comme on pouvait s'y attendre pour les raisons évoquées, il n'y a pas eu de « vague jaune » déferlant sur un Paris placé en état de siège, avec des renforts de forces de sécurité et des zones d'interdiction, notamment à proximité de l'Élysée et sur la place de la Concorde. Mais on en tirera ensuite deux conclusions en comparant les chiffres officiels à ceux de la semaine dernière : s'il y a sans doute eu effectivement moins de monde parmi les

manifestants, les points de blocage restent répartis dans toute la France. On ne peut donc parler à ce stade d'effondrement, tout au plus d'une baisse en partie liée à la primauté donnée à une manifestation parisienne délicate à organiser.

### *3 – Que nous apprend le déroulement de la manifestation parisienne ?*

Elle est la preuve de l'impréparation de manifestants restés « bons enfants ». Le gouvernement avait incité les manifestants à se rendre au Champ-de-Mars, mais c'est au Champs-Élysées, entre Étoile et Concorde, ou dans les rues adjacentes qu'ont eu lieu l'essentiel des mouvements de foule de la journée. Dans le reste de Paris on circulait paisiblement et, surtout, on faisait le plein d'achats dans les commerces, Black Friday oblige... Sur les Champs même des badauds et des touristes étaient présents au cœur de la manifestation, s'étonnant de se voir survolés par des hélicoptères.

C'est donc sur les Champs, en milieu de matinée que les manifestants partis de l'Étoile en direction de la Concorde ont été bloqués par les forces de l'ordre et que les affrontements ont commencé. Les manifestants – cela sera assez relevé par la presse – ont alors mis en place des barricades, mais de manière bien légère, en prenant des éléments aux chantiers adjacents. Ils n'ont pu malgré cela opposer aucune résistance sérieuse aux forces de l'ordre équipées de canons à eau - un « dispositif mobile » guidé par des hélicoptères, avait même été prévu -, et pas plus les terribles représentants de « l'ultra-droite » qui auraient été présents que les autres. Refoulés dans les rues adjacentes, ayant toujours en tête d'approcher de l'Élysée, ils n'ont à aucun moment été à même d'organiser une guérilla urbaine : les journalistes évoquaient seulement de petits groupes désorganisés et l'absence de cohérence de leur dispositif.

Enfin, à l'exception des dégâts causés pour mettre en place des barricades – un peu de mobilier urbain et de panneaux de chantier -, aucune scène de pillage de commerces ni sur les Champs ni dans les rues adjacentes, et ce n'est que tard que l'on vit quelques vitrines étoilées. Les pompiers intervenant sur les barricades enflammées étaient soutenus... par les manifestants, qui applaudissent aussi parfois les CRS et gendarmes mobiles, leur demandant de les rejoindre, et ne les hantant qu'en cas de charge ou de blocage jugés excessifs.

Aucune technique de combat de rue donc, comme aucune volonté de violence pour la violence. Nous étions bien loin hier des amusements des Black Blocks ou des visites de courtoisie faites sur ces mêmes Champs Élysées par des jeunes en apprentissage de citoyenneté lors d'événements sportifs...

### *4 – Le gouvernement a-t-il compris ses erreurs ?*

Demander à Christophe Castaner de comprendre, et à plus forte raison ses erreurs, semble une tâche ardue. Toute la journée du 24 le ministre de l'Intérieur est donc resté ferme sur ses éléments de langage : les « séditions » de « l'ultra-droite » réunis dans une « coalition des réseaux » et manipulés par Marine Le Pen voulaient « s'en prendre aux institutions », par des actions d'une sauvagerie inouïe. Et la presse voulut bien relayer en boucle les images des barricades en feu, parler de « chaos » sur les Champs, et se plaindre de l'état de « la plus belle avenue du monde ».

Mais le problème est venu de la prise de position de politiques, de droite comme de gauche, souvent présents sur les lieux, et qui cherchaient en vain autour d'eux les SA annoncés, voyant au contraire brandis des portraits du Che et fleurir des tags anarchistes. Présent sur les Champs, François Ruffin, de LFI, se contentait de comparer Emmanuel Macron à Marie-Antoinette. Jean-Luc Mélenchon déclarait : « Castaner voudrait que la manifestation des « Gilets jaune » soit d'extrême droite. La vérité est que c'est la manifestation massive du peuple. Et ça c'est la fin pour Castaner. Ne vous laissez pas intimider par la macronie. » Et pour Olivier Faure, premier secrétaire du PS : « Quand un mouvement est soutenu par les 3/4 des Français, on lui répond, on ne cherche pas à le résumer une poignée de casseurs ».

Même écho à droite où Nicolas Dupont-Aignan (DLF) dénonçait une « manipulation scandaleuse » et, décrivant les « Gilets jaunes » comme « des gens honnêtes », « des retraités, des agriculteurs, des routiers qui ne peuvent plus vivre de leur travail », concluait : « Le gouvernement cherche à décrédibiliser le mouvement à cause de quelques casseurs ». Quant à Jean Lasalle, présent au Champ de Mars, il n'y avait pas rencontré de fascistes, mais sans doute avaient-ils pris peur en le voyant apparaître.

Le problème est qu'alors que personne ou presque ne croit à cette interprétation – on évoquera pour faire sourire un Charles Dantzig pour qui « les « Gilets jaunes » voudraient nous faire croire qu'ils sont des sans-culottes, ils ne sont que des chemises brunes » -, Christophe Castaner a visiblement réussi à faire croire à Jupiter qu'il avait dressé pour protéger la République l'infranchissable rempart de sa personne et de ses troupes. « Merci à nos forces de l'ordre pour leur courage et leur professionnalisme – a en effet tweeté le Chef de l'État au soir du 24. Honte à ceux qui les ont agressés. Honte à ceux qui ont violenté d'autres citoyens et des journalistes. Honte à ceux qui ont tenté d'intimider des élus. Pas de place pour ces violences dans la République ». « Merci en tant que ministre, en tant que citoyen, en tant qu'homme (sic) » déclara pour sa part le locataire de la Place Beauvau à ses troupes réunies à proximité des décombres encore fumants de deux palettes et d'une trottinette électrique.

Nous en sommes donc là, quand une troisième manifestation, encore sur les Champs, serait annoncée pour samedi prochain 1<sup>er</sup> décembre. Emmanuel Macron prendra la parole mardi pour traiter de la transition écologique et des mesures qui vont la rendre « acceptable et démocratique ». Si c'est la réponse aux « Gilets jaunes », cela prouve seulement que le gouvernement n'a rien compris à un mouvement pour lequel la hausse des carburants n'a été que la goutte de diesel qui fit déborder le vase. Rien compris à ce qui agite ces classes moyennes et populaires trahies sans discontinuer depuis quarante ans. Car cette paix sociale là, il va être bien difficile de l'acheter en saupoudrant quelques subventions.

**1<sup>er</sup> décembre 2018,  
Acte III : Violences dans la rue**

**La deuxième manifestation parisienne a sans doute été la plus violente. D'une part, les éléments incontrôlés, laissés quasiment libres d'agir la semaine précédente, se sont réinvités. D'autre part, le ton avait monté entre le mouvement et le gouvernement et les manifestants ont été plus violents. Le gouvernement dernier tente alors d'utiliser ces violences pour ramener vers lui les partisans de l'ordre, tout en tentant d'amener à la table des négociations des représentants d'un mouvement qui se refuse à se structurer, dans un improbable mélange de discours alarmistes et de tentatives d'apaisement.**

*1 – Samedi 1<sup>er</sup> décembre, les “GILETS JAUNES” menaient leur troisième journée de mobilisation. Il semble qu'elle ait été moins suivie que les deux précédentes, que peut-on en dire ?*

C'était donc hier samedi 1<sup>er</sup> décembre la troisième journée de mobilisation spécifique pour les “Gilets Jaunes” – spécifique car ils restent mobilisés autour d'actions ponctuelles durant la semaine -, et la deuxième manifestation prévue pour se dérouler au moins partiellement à Paris après celle du 24 octobre.

À 13h, on comptait selon le ministère de l'Intérieur 5.500 manifestants à Paris et 75.000 personnes sur toute la France, quand, selon le même ministère, les “Gilets Jaunes” avaient rassemblé 282.000 personnes le 17 octobre et 106.000, dont 8.000 à Paris, le 24. Nous n'aurions donc le 1<sup>er</sup> décembre que le quart des manifestants de France du 17, et si la baisse semble limitée pour les manifestants présents à Paris, on peut se demander si ces chiffres n'agrègent pas de manière fautive les “Gilets Jaunes” et des casseurs qui n'ont rien à voir avec ce mouvement... et tout avec l'ultra-gauche.

De fait, les premiers chiffres donnés dans les médias samedi matin montraient la faiblesse du nombre de “Gilets Jaunes” présents pour tenter de passer de la place de l'Étoile à l'avenue des Champs-Élysées sur laquelle ils avaient manifesté le 24 : 200 personnes seulement, ce dont se désolaient d'ailleurs les militants présents, 200 personnes qui n'arriveront pas à passer les barrages filtrants mis en place en direction des Champs.

Trois éléments peuvent expliquer la faiblesse de ce chiffre. Le premier est la difficulté pour venir à Paris de “Gilets Jaunes” dont les revenus sont très faibles, comme l'influence de leur détestation d'une capitale honnie. Le second est, y compris pour les “Gilets Jaunes” parisiens qui auraient eu envie de manifester, la crainte des heurts avec les forces de l'ordre, mais aussi avec des casseurs qui avaient été particulièrement mal maîtrisés le 24 et pouvaient donc s'être enhardis entretemps. Le troisième est que les “Gilets Jaunes” semblent avoir hésité à se concentrer en direction des Champs et que des groupes de quelques dizaines d'individus ont été vus dans divers autres points de Paris.

Essoufflement du mouvement ? Partiellement peut-être, mais en constatant aussi que le nombre d'actions locales reste important, et en n'oubliant pas que l'on en est à la troisième semaine d'actions, comme le fait qu'il y a un roulement dans les équipes présentes sur le terrain. Et l'on a certainement dans cette baisse lors des actions symboliques centralisées une

conséquence de la faible coordination interne aux “Gilets Jaunes”, un mouvement qui fait justement fond au contraire sur sa structure éclatée et son fonctionnement en réseaux.

*2 – La journée du 1<sup>er</sup> décembre aura été la plus marquée par des actions violentes, qui avaient fait leur apparition lors de la première manifestation parisienne du 24 novembre. Quel rapport entre les “Gilets Jaunes” et ces violences ?*

Les craintes des “Gilets Jaunes” de voir, comme le 24, des casseurs se mêler à leur mouvement étaient plus que fondées, car dès le début de la matinée arrivent à l’Étoile des groupes de casseurs nettement plus nombreux que leurs propres représentants : 1.500 selon le ministère de l’Intérieur à 11 heures, quand, à 14 heures Laurent Nunez, le secrétaire d’Etat auprès du ministre de l’Intérieur, parlera lui de 3.000 casseurs à l’Étoile.

Or il devait y avoir entre 4 et 5.000 hommes des forces de l’ordre spécialement mobilisés, trop peu donc, en tenant compte de leurs missions de sécurisation de certaines zones, pour faire face de manière efficace à 2 à 3.000 casseurs jeunes, rapides et visiblement entraînés. À partir de l’Étoile les groupes de casseurs s’attaquent donc aux rues et avenues adjacentes, se dispersant puis se regroupant sur un point précis, rendant plus difficile la tâche des policiers. Rue Washington, avenues Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie, de la Grande Armée, Foch, Kléber ou Raymond Poincaré c’est le même scénario : des voitures sont incendiées, des magasins et agences bancaires pillés, on dresse de petites barricades, quand, un peu plus loin le Printemps Haussmann et les Galeries Lafayette sont évacués, et vers 18 h il y avait des feux sur la place de la Concorde et à côté du Jeu de Paume.

Les forces de l’ordre ont réagi et, à 20h, la préfecture de police faisait état de 270 arrestations (il y en avait eu 103 le 24 novembre) et de 110 blessés, dont 17 parmi les forces de l’ordre. Mais réagi contre qui ? « Ce sont des casseurs – déclarera à 14 h Laurent Nunez - et uniquement des casseurs, ce ne sont pas des “Gilets Jaunes”. » Il évoquera le soir « des individus casqués, armés, hostiles aux forces de l’ordre, mais aussi à nos Institutions, aux symboles de la République ». Et de fait, à la mi-journée, Christophe Castaner ne mentionnera ni les “Gilets Jaunes” ni cette trop fameuse « ultra-droite » qu’il voyait partout à la manœuvre la semaine dernière, se servant de sa prétendue collusion avec les “Gilets Jaunes” pour tenter de discréditer le mouvement.

Les deux groupes, “Gilets Jaunes” et casseurs, se sont donc partiellement côtoyés et parfois même opposés, quand, par exemple, sous l’Arc de triomphe, des “Gilets Jaunes” entonnent La Marseillaise et protègent la flamme du Soldat inconnu des casseurs. « Les gilets jaunes triompheront » est certes tagué sur un pied de l’Arc, mais apparaîtront ensuite sur le même monument de nombreux tags anarchistes. « Au risque d’être vieux jeu, j’ai été choqué par les images portant atteinte aux symboles de la République » déclarera Édouard Philippe, dont on peut penser qu’il évoquait plus les casseurs que les “Gilets Jaunes”.

En fait, le seul à continuer à voir dans les casseurs des membres des “Gilets Jaunes” était samedi soir... Emmanuel Macron qui, de Buenos-Aires, déclarait : « Les coupables de ces violences ne veulent pas de changement, ils veulent le chaos. Ils trahissent les causes qu’ils prétendent servir. Ils seront identifiés et poursuivis ». Effet du décalage horaire sans doute.

*3 – Devant ces scènes de violence, qui fragilisent le pouvoir d’un Emmanuel Macron qui est au plus bas dans les sondages, quelles ont été les réactions des politiques qui s’opposent à lui ?*

À droite, on commence par rappeler la distinction entre les “Gilets Jaunes” et les casseurs. Marine Le Pen, félicite ainsi des “Gilets Jaunes” d’avoir protégé la tombe du Soldat inconnu, les Républicains « condamnent avec la plus extrême fermeté les vandales qui revêtent un faux gilet jaune », et Nicolas Dupont-Aignan (DLF) déclare que « c’est le gouvernement qui laisse faire les casseurs systématiquement tous les samedis pour discréditer un mouvement populaire », réclamant la démission de Christophe Castaner.

Mais la seconde réaction des politiques, de droite et de gauche, est ensuite de surfer sur ce qu’ils estiment être une trop grande perte de légitimité politique du chef de l’État, en proposant des moyens pour redonner au peuple souverain une expression directe.

Marine Le Pen se contente de demander au président de la République de « recevoir les chefs de partis politiques d’opposition, au premier rang desquels le Rassemblement national, dès son retour d’Argentine ». Mais Laurent Wauquiez (LR) demande lui un référendum « sur l’ensemble des mesures qui ont été mises en place par le président de la République, dont les hausses de taxe », au motif, notamment, que « ce n’était pas dans son programme ».

À gauche, pour Jean-Luc Mélenchon (LFI), si « le pouvoir veut un grave incident pour jouer la peur » -, il ne dénonce pas clairement, et pour cause, des casseurs dont un nombre non négligeable sont issus de l’extrême-gauche. Il se félicite de voir monter « une révolution populaire, citoyenne » et s’interroge sur la re-légitimation démocratique d’Emmanuel Macron, mais propose, lui, de dissoudre l’Assemblée nationale et de convoquer les électeurs, annonçant le dépôt d’une motion de censure.

Trois solutions donc de re-légitimation politique : la table ronde avec l’opposition, le référendum, la dissolution et ses conséquences électorales, avec, dans tous les cas le report des mesures concernant les carburants. À cela le gouvernement le gouvernement entend répondre par le maintien de ses choix budgétaires, la réaffirmation de sa légitimité, et en engageant le débat ni avec l’opposition, ni avec le peuple, mais avec les “Gilets Jaunes” eux-mêmes. Comme le déclarait en effet Benjamin Grivaux : « Il s’agit d’abord d’entendre les demandes qui sont très différentes, parfois d’un “Gilets Jaunes” à un autre (...) On a décidé de les traiter dans le cadre des conférences territoriales », cette période de concertation de trois mois annoncée par Emmanuel Macron.

#### *4 – En fonction de ces différents éléments, quels sont les choix possibles pour le gouvernement face au mouvement des Gilets jaunes ?*

Depuis le début du mouvement de contestation, le gouvernement et son ministre de l’Intérieur, ont utilisé plusieurs armes : la peur, le discrédit, la culpabilisation et la division. La peur devait empêcher les “Gilets Jaunes” de mener leurs actions, avec des annonces régulières - et répétées localement par les préfets - des amendes qu’ils encouraient et des sanctions qui seraient systématiquement prises contre ceux d’entre eux qui bloqueraient la France. Cela n’a pas empêché l’ampleur de la manifestation du 17. Le discrédit ensuite : les “Gilets Jaunes” étaient soit des ploucs demeurés pour certains membres du gouvernement, soit des fascistes en chemises brunes pour d’autres, et parfois les deux. Las, cette tactique ne porta pas plus ses fruits puisqu’on en était arrivé à un soutien du mouvement par 85% des Français selon le dernier sondage avant le 1<sup>er</sup> décembre, un chiffre rarement atteint !



On avait déjà essayé une opération de culpabilisation portant sur deux éléments, la sécurité et l'économie, elle devrait se renforcer après l'échec de la peur et du discrédit. Sur le plan de la sécurité, on dira que les manifestations créent un climat qui favorise les actions des casseurs – mais sans plus faire de ces derniers des membres des “Gilets Jaunes” -, que les forces de l'ordre, employées dans leur quasi-totalité le 1<sup>er</sup> décembre selon Castaner, sont au bord du *burn-out*, et que la sécurité de tous les Français est donc menacée. Sur celui de l'économie, on choisira de montrer sur les écrans de petits commerçants – et non des représentants de la grande distribution – qui craignent, et à juste titre d'ailleurs, de voir leur chiffre d'affaire des fêtes de fin d'année, essentiel à leur survie, lourdement pénalisé. Mais si ce dernier point pourrait effectivement inciter les “Gilets Jaunes” à mieux sérier leurs actions, il n'est pas évident qu'il les conduise à les abandonner.

Division enfin. Le gouvernement tente d'abord de nouer le contact avec le mouvement, ce qui est délicat puisque celui-ci se veut auto-organisé, en réseau et sans verticalités, et si l'on réussit à trouver deux porte-paroles c'est bien tout, ces derniers ayant clairement annoncé qu'ils n'étaient en rien autorisés à négocier au nom du mouvement. Pas question donc de couper de leur base des leaders qui n'existent pas – on est loin du dialogue syndical. La solution serait alors de fractionner les “Gilets Jaunes” en sous-groupes régionaux et de négocier séparément avec ces divers sous-groupes – le fameux plan de concertation de trois semaines. À l'issue le gouvernement espère certainement montrer l'incohérence de certaines revendications, ce qui serait une nouvelle manière de discréditer le mouvement, et, selon la formule bien connue, « diviser pour régner ». Mais il n'est pas dit que cela fonctionne... Attendons-nous à d'autres surprises !

**16 décembre 2018,  
Acte IV : Les gagnants et les perdants**

**Le gouvernement met cette fois Paris en état de siège pour tenter d'empêcher les violences, changeant son dispositif de maintien de l'ordre public, et l'on commence à avoir les premiers blessés graves du côté des manifestants. Dans la semaine, le gouvernement a annoncé des mesures financières d'aides, mais on attend surtout que s'exprime le Président, et les sondages montrent que, malgré la violence de la semaine passée, le soutien au mouvement reste largement majoritaire.**

*1 – Au lendemain des manifestations du 8 décembre, la France constate que les violences ont été nettement moindres que celles qui avaient émaillé la journée du 1<sup>er</sup> décembre. Quels sont les gagnants et les perdants en termes d'image de cette quatrième journée de mobilisation nationale des "Gilets jaunes" ?*

De manière très claire, le mouvement des "Gilets jaunes" a été très sensible à la dérive violente du 1<sup>er</sup> décembre. Le gouvernement aura beau jeu de dire que ce sont les mesures particulièrement importantes qu'il a prises en matière d'ordre public qui ont empêché leur renouvellement, avec sans doute une part de réalisme, mais cela n'enlève rien au changement d'attitude constaté par les journalistes et les observateurs présents sur le terrain aux côtés des manifestants.

Lors de la première manifestation parisienne du 24 novembre, les "Gilets jaunes" avaient affronté sans excessive violence les forces de l'ordre sur les Champs Élysées, et l'on n'avait vu arriver que sur le tard des casseurs qui venaient s'ajouter à leurs rangs, et les habituels pillards venus des banlieues. Pas ou peu d'arrestations alors concernant ces derniers, comme si le gouvernement avait eu l'idée malsaine de discréditer le mouvement.

Le résultat de cette passivité est que lors de la deuxième manifestation parisienne, le 1<sup>er</sup> décembre, les casseurs d'extrême gauche, présents dès la mi-journée à l'Étoile et alentours, ont complètement débordé un dispositif policier mal installé et mal préparé, et que les pillards en ont profité pour ajouter leur touche personnelle. Des "Gilets jaunes", pris dans le mouvement pour certains, effectivement violents pour d'autres, ont alors composé l'essentiel des individus arrêtés. Les craintes étaient donc grandes pour ce 8 décembre, et même si 68 % des Français soutenaient la mobilisation, ils étaient tout aussi réticents devant une violence qu'ils reprochaient à la fois aux "Gilets jaunes" et à l'inefficacité du gouvernement.

Ce dernier a donc mis en place un dispositif sans précédent : 89.000 membres des forces de l'ordre, dont 8000 à Paris, des VBRG, la police montée, les hélicoptères... On interpella préventivement une vingtaine de personnes vendredi, et plus de 5.000 autres ont été contrôlées sur les axes en direction de Paris, avec encore de nombreuses interpellations. Pour les piétons, c'était la fouille systématique, avec confiscation du matériel de protection (lunettes natation ou sérum physiologique). À 19 h le ministère de l'Intérieur évoquait 1.385 interpellations en France et 974 gardes à vue (pour Paris 920 interpellations, dont 619 gardes à vue). Il n'y avait eu que 71 blessés à Paris, 7 parmi les forces de l'ordre.

Du côté des “Gilets jaunes”, certains leaders avaient demandé de ne pas manifester à Paris, comme Éric Drouet, qui voulait rester « sur le périphérique », ou Benjamin Cauchy. Mais ils y allèrent quand même, particulièrement attentifs seulement à ne pas laisser leurs rangs être infiltrés par des casseurs ou des pillards, et pourchassant au besoin ces derniers. Ils enchaînèrent on l’a vu les protestations pacifiques dont des sit-in mains derrière la nuque, faisant référence aux arrestations de Mantes-la-Jolie, tentèrent çà et là d’engager la discussion avec les forces de l’ordre, et la « Marche pour le Climat » qui se tenait elle aussi eut lieu dans une ambiance bon enfant avec de nombreux “Gilets jaunes”. Ce n’est qu’au début de l’après-midi qu’apparurent des groupes de manifestants très mobiles, et avec eux les premières voitures incendiées, avant que des bandes de « jeunes » ne tentent de s’attaquer aux commerces de quartiers moins quadrillés que ceux des ministères, comme Passy.

Les choses sont donc claires après cette journée de manifestation : les “Gilets jaunes” ne sont pas un mouvement violent. Il y a certes des “Gilets jaunes” violents, mais ce n’est pas un mouvement organisé pour la violence urbaine comme le sont les mouvements d’extrême gauche, nettement plus nombreux et infiniment mieux organisés en cela d’ailleurs que les quelques groupes dits d’ultra droite. Et les “Gilets jaunes” ont su réagir de manière très mature pour des gens qui jusqu’à peu n’avaient pour beaucoup jamais manifesté, en évitant d’être débordés et en excluant de leurs rangs casseurs et pillards.

À priori donc deux « gagnants » dans cette journée du 8 décembre, le gouvernement qui, grâce au calme relatif, valide son dispositif de maintien de l’ordre public, et les “Gilets jaunes”, dont tous les Français ont conscience que l’attitude a fait autant que les blindés pour parvenir à ce résultat, et deux « perdants », les casseurs et les pillards, clairement apparus pour ce qu’ils étaient... Mais ce dernier point fait en fait des “Gilets jaunes” les véritables vainqueurs de la journée, car il semblera bien difficile maintenant de prétendre qu’il s’agit de hordes fascistes déterminées à mettre à bas la République, et leurs revendications gagnent donc en légitimité.

*2 – Où en est maintenant le mouvement des “Gilets jaunes” ? Et quelles réponses le Président devrait-il apporter à ces revendications quand il interviendra ?*

Si tous les regards se tournaient vers Paris, des manifestations importantes ont eu lieu dans de nombreuses villes de France, grandes petites et moyennes. Selon l’estimation du ministère de l’Intérieur de 19h il a eu 125.000 « Gilets jaunes » manifestant en France dont 10.000 à Paris. Si l’on tient compte du fait qu’ils sont mobilisés depuis plus de trois semaines, on est en face d’un mouvement de fond qui a pour l’instant été peu impacté par les promesses gouvernementales : dans le sondage Ifop que vous avez fait faire la semaine dernière, 17% des Français disaient « être » “Gilets jaunes” et 51% « soutenir » le mouvement, ce qui fait un peu plus de deux Français sur trois !

Le gouvernement a annoncé on le sait la semaine dernière, dans une cacophonie qui n’échappa à personne, quelques mesures. Il ne s’agissait plus de revaloriser des aides, mais d’un moratoire de six mois sur la hausse de la taxe des carburants annoncé par le Premier

ministre Édouard Philippe, avant que le lendemain Emmanuel Macron n'annonce sa suppression pour 2019.

Reste que pour les Français, le gouvernement ne répondait pas aux questions posées. Dans un sondage Elabe du 5 décembre, ils considéraient inefficaces la suspension de l'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité cet hiver (54%) – une annonce en plus court-circuitée par celle d'EDF que l'entreprise rattraperait ensuite cette perte –, le moratoire de la hausse des taxes sur les carburants (68%) ou la suspension de 6 mois des nouvelles modalités du contrôle technique (75%). 78% des Français estimaient donc que les mesures ne répondaient pas aux attentes exprimées (dont 34% « pas du tout »), seuls un peu plus d'un Français sur cinq (22%) estimant le contraire. Et le remplacement du moratoire sur les carburants par une suppression temporaire de la hausse n'a pas dû changer grand-chose...

L'erreur du gouvernement et du Président vient de leur incapacité à comprendre le mouvement en cours, que l'on ne peut réduire à un coup de colère d'automobilistes roulant au diesel, et pas même à une crise sociale au sens limité du terme : il s'agit d'une véritable crise identitaire axée sur la question du consentement à l'impôt.

Examinant leurs revendications, nombre de commentateurs croient en effet voir une contradiction entre deux axes : les "Gilets jaunes" souhaitent voir maintenus des avantages sociaux (la retraite à 60 ans, un régime de Sécurité sociale unifié, des aides dans les domaines du logement et de l'éducation), tout en voulant payer moins d'impôts. « Il faudrait choisir » disent les analystes. Mais c'est tout choisi pour les "Gilets jaunes". Ce n'est pas de payer des impôts qui les dérange, mais d'en payer de manière inéquitable, et l'on trouve dans leurs revendications tous les éléments pour rétablir l'équité souhaitée : la lutte contre « l'optimisation discale » de grosses multinationales et la pure et simple fraude fiscale d'autres contribuables ; une meilleure progressivité de l'impôt ; le refus des délocalisations ou celui du travail détaché ; la lutte contre l'immigration illégale en s'attaquant aux sources des « migrations forcées » sur place, et en faisant examiner aussi sur place des demandes d'asile...

Bref, les "Gilets jaunes" souhaitent que la richesse qu'ils produisent ne finisse ni en dividendes pour les spéculateurs de fonds de pension étrangers et quelques milliardaires, ni en aides à des populations illégalement présentes sur le territoire. C'est tout le problème du « consentement à l'impôt », qui n'est vraiment supportable que si existe une « fraternité » entre celui qui contribue et celui qui en bénéficie.

Au-delà, c'est en fait l'essence même de la politique « progressiste » d'Emmanuel Macron qui est contestée par les "Gilets jaunes", et si l'on ne sait pas encore ce qu'il dira aux Français en début de semaine, il est permis de douter qu'il prenne à bras le corps le problème. Le voudrait-il d'ailleurs que son européisme le lui interdise, puisque de nombreux éléments critiqués – démantèlement des services publics, circulaire Bolkestein sur les travailleurs détachés en Europe ou quotas de migrants par exemple –, nous sont imposés par l'Union européenne. C'est pourquoi même l'hypothèse d'un changement de gouvernement et d'un Président se retirant sous ces lambris qu'il fait restaurer pour laisser agir un nouveau Premier ministre ne résoudrait pas le problème.

*3 – Puisque la négociation va avoir du mal à déboucher, que peuvent faire les "Gilets jaunes" pour peser sur la politique menée ?*

Puisque, on le voit, la question de l'Union européenne, de son rôle et de la manière dont la France doit concevoir sa politique en son sein, est essentielle, on comprend l'intérêt de la question que vous avez posée aux Français dans votre sondage : « que feriez vous si une liste "Gilets jaunes" existait aux élections de mai 2019 » ? Certes, 59% des sondés disent qu'ils voteraient pour une autre liste, mais 13% annoncent qu'ils voteraient « certainement » pour la liste "Gilets jaunes", et 28% « probablement »... Cela pourrait concerner moins d'1/4 des sympathisants de LR, 1/3 de ceux du PS, 60% de ceux de LFI, et plus des 2/3 de ceux du RN... Rappelons aussi que dans les sondages récents concernant les intentions de vote aux élections européennes de 2019, le RN et LaREM étaient autour de 20%, LR à 14% et LFI à 11%...

Alors les "Gilets jaunes", *Cinque Stelle* à la française ? Peut-être mais il manque pour l'instant trois choses au mouvement. La première est de faire le ménage en son sein pour pouvoir fédérer des gens venant de tendances très diverses, de LFI au RN, sans se trouver perturbé par l'entrisme des uns et des autres, et notamment d'une extrême gauche dont les casseurs, une nouvelle fois idiots utiles du pouvoir, n'auront servi qu'à le discréditer temporairement. La seconde est de bâtir un programme minimum fédérateur plus cohérent, et de s'investir dès maintenant dans l'action locale, au niveau de la commune, en parallèle avec la préparation des élections européennes. Et la troisième est, bien sûr,... de trouver son Beppe Grillo.

**15 décembre 2018,  
Acte V : Fin de partie, déjà ?**

**Une première baisse significative du nombre de manifestants, dont on se demande alors si elle est due à l'annonce présidentielle de nouvelles mesures financières, à la violence de la répression sur les pavés parisiens, ou à l'approche des fêtes. Mais la nouvelle sociabilité apparue autour des ronds-points ou dans les cortèges parisiens ou provinciaux peut faire douter de la disparition du mouvement avec la fin de cette année 2018.**

*1 - La manifestation du 15 décembre, le fameux « acte V » de la mobilisation des “Gilets jaunes” a été beaucoup moins suivie que les autres. Peut-on penser que leurs revendications ont été finalement satisfaites, et que seule une minorité de jusqu’au-boutistes continue sa lutte ? Quels sont les éléments qui ont pu jouer ?*

Il y avait effectivement moitié moins de manifestants dans toute la France ce samedi 15 décembre que samedi dernier (66.000 contre 126.000), moins du tiers à Paris (3.000 contre 10.000), mais 4.500 à Bordeaux, 2.000 à Marseille ou 1.200 à Nantes. Moins de violences aussi - on comptait à 14 h 150 interpellations débouchant sur 101 gardes à vue à Paris -, avec des situations presque plus tendues dans certaines villes de province – Saint Étienne ou Besançon. Un dispositif de sécurité important avait d'ailleurs été une nouvelle fois déployé (69.000 membres des forces de l'ordre opérationnels en France, contre 89.000 samedi dernier), avec des renforts spécifiques dans les villes de province où des violences avaient été commises et dont les maires s'étaient plaints de la priorité donnée à la capitale.

Mais une fois que l'on a donné ces chiffres, il est par contre bien difficile de savoir quels sont les éléments qui ont joué dans cette baisse de la mobilisation, tant cette semaine a été riche en éléments qui, tous, ont sans doute eu leur part.

Les premiers concernent le fonctionnement même et les choix des “Gilets jaunes”. Difficultés tactiques d'abord : cela fait maintenant cinq semaines qu'ils sont présents, non seulement lors de ces moments forts que sont les manifestations des samedis, mais aussi par des actions ponctuelles dans toute la France en semaine, et il n'est pas illogique de penser qu'une certaine lassitude commence à se manifester. À cela s'ajoute que, pour ces Français dont les finances sont bien limitées, les déplacements à Paris deviennent difficiles à mettre en oeuvre, et ce d'autant plus que, les fêtes approchant, ils ont d'autres priorités.

Les difficultés stratégiques peuvent elles aussi les déstabiliser. Le manque de leaders clairement identifiés comme tels et reconnus par tous au sein du mouvement conduit à un fractionnement des initiatives et à des luttes intestines qui ont peut-être leur part dans cette lassitude. L'entrisme de la gauche – extrême-gauche militante et syndicats –, qui tente de noyauter et de récupérer le mouvement en changeant les mots d'ordre écarte aussi de certains groupes des militants qui étaient plus droite ou apolitiques. Et difficulté stratégique encore, il devient délicat d'assumer des blocages qui portent atteinte parfois à un petit

commerce local dont les préoccupations sont bien proches les leurs - on a vu cette semaine des commerçant aller parlementer avec des groupes pour leur demander de relâcher la pression.

On en vient ensuite aux conséquences sur les mobilisations des choix politiques, la carotte présidentielle et le bâton gouvernemental. Pour la première on ne reviendra pas sur le contenu du discours présidentiel et ses trois volets, augmentation du SMIC, primes et défiscalisation des heures supplémentaires, dont seule la dernière a véritablement séduit. On évoquera aussi pour mémoire l'annonce d'un débat national dont le contenu a déjà été revu à la baisse et auquel absolument personne ne croit, pas plus les malheureux fonctionnaires et élus qui vont être chargé de l'organiser que ceux qui comptent bien ne pas y participer. Malgré les larmoyants appels à la réconciliation dans un nouveau « contrat de société », malgré le chœur unanime des médias chantant le « tournant social » du Président et les « milliards » qui allaient ruisseler dans l'escarcelle des "Gilets jaunes", ces derniers semblent rester sceptiques, et il n'est pas dit que beaucoup aient pour cela cessé leurs actions.

Reste le bâton gouvernemental, dont on peut dire qu'il a été utilisé sans ménagement sur les manifestants, à l'extrême limite de l'État de droit - au point que le gouvernement travaille actuellement à l'élaboration de nouvelles règles pour pouvoir mieux contrôler les manifestations : arrestations « préventives » annoncées par le Garde des Sceaux, Nicole Belloubet, et démenties par elle-même le lendemain, filtrage à un niveau jamais vus des accès à Paris, notamment aux péages, puis identique pression dans Paris, interpellations pour les motifs les plus saugrenus, confiscations d'objets de protection (masque ou sérum physiologique), moyens mis en oeuvre à un niveau jamais ou rarement atteint (VBRG dans Paris, brigades à moto, à cheval, hélicoptères, surconsommation de grenades, nombreux tirs de *flashball*...), autant d'éléments utilisés de manière systématique contre les "Gilets jaunes", et bien moins fréquemment contre des casseurs et des pillards pourtant assez facile à repérer, et qui ont été responsables de la plus grande partie des dégâts. Il est certain qu'un tel dispositif a eu un effet nettement dissuasif sur une partie des militants...

Ajoutons un élément de contexte particulier – mais particulier, l'est-il bien encore dans la France de 2018 ? – celui de l'épisode terroriste de Strasbourg, de l'attentat du 11 au soir – on utilisera ce terme « d'attentat » malgré les réserves formulées à ce sujet le lendemain par le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur Laurent Nunez – jusqu'à la mort de Chérif Chekatt le 13 après 48 heures de cavale. Comme toujours dans ces cas, le gouvernement a appelé à l'union nationale contre « la haine » et « l'extrémisme », reprenant en sus ce que Christophe Castaner avait dit dès le début des manifestations, à savoir qu'elles perturbaient la nécessaire lutte contre le terrorisme. Il n'est pas impossible de penser que certains "Gilets jaunes" se sont ralliés à cette approche, mais on sait aussi que certains d'entre eux ont fait une tout autre lecture de ces évènements...

Terminons la liste des influences possibles avec les objurgations des politiques (hors alliance gouvernementale LR-MoDEM) et des syndicats à cesser le mouvement. Outre qu'elles n'étaient pas unanimes, certains (LFI ou la CGT) souhaitant la poursuite de manifestations qu'elles ont d'autant plus de facilité à manipuler qu'il y a moins de "Gilets jaunes" d'origine, quand d'autres (LR, PS) ne le souhaitaient pas et que d'autres encore ne disaient rien (RN), on

aura garde de ne pas oublier le discrédit total dans lequel les “Gilets jaunes” tiennent ces institutionnels qu’ils ont bien souvent écarté de leurs manifestations.

Alors, quel a été le rôle de tel ou tel élément dans cette baisse de fréquentation des manifestations du 15 ? On comprend qu’il est bien difficile de le dire, et encore n’a-t-on pas cité l’évolution des conditions météo, rendant bien inconfortables les barrages statiques. Comme dans toute bataille, les “Gilets jaunes” diront qu’ils se replient sur des positions préparées à l’avance pour mieux contrattaquer, le gouvernement et ses appuis que l’ennemi est en déroute... et ce n’est sans doute pas avant un mois que l’on pourra tirer rétrospectivement des leçons, en voyant ce jour-là où en est le mouvement.

## *2 – Justement, que peut-il se passer ? Comment pourrait évoluer ce conflit ?*

Rien sans doute dans les quinze jours ou trois semaines qui viennent : de Noël au Jour de l’An, c’est la trêve des confiseurs, et l’on imagine mal des manifestations importantes les 22 ou 29 décembre, ni même le 5 janvier. C’est d’ailleurs ce sur quoi compte bien le gouvernement, qui espère que ces trois semaines vont faire retomber la pression et que l’on entamera en souplesse dans la foulée un débat national que les médias seront chargés de relayer. Partis politiques et syndicats redeviendront alors les seuls interlocuteurs légitimes, trop heureux de se débarrasser d’un mouvement qu’ils n’auront ni vu venir ni compris, et qui leur semblait devenir un bien dangereux concurrent.

Mais penser cela serait sans doute aller bien vite en besogne. Les grands auteurs politiques libéraux, Alexis de Tocqueville ou Benjamin Constant par exemple, qui s’inquiétaient de la dérive totalitaire du pouvoir – y compris du pouvoir dans une démocratie – notaient tous combien était essentielle pour permettre cette dictature l’atomisation de la société en individus privés de tout cercle d’appartenance, familles, corporations, collectivités locales, associations, politique ou non. Et, de fait, ce à quoi nous sommes arrivés est bien ce rapport entre un pouvoir « immense et tutélaire » et une multitude informe. On objectera sans doute que n’ont disparu ni famille, ni collectivités, ni associations, ni syndicats, et que subsistent donc ces « corps intermédiaires » dont l’existence est indispensable pour la protection des libertés individuelles, mais il faut ici dépasser le mot pour se poser la question de la réalité de la chose. Or la famille, explosée, n’a plus aucun rapport avec celle qu’envisageait Tocqueville, quand associations, partis politiques et syndicats sont devenus des entreprises dont le seul but est de permettre à leurs membres de vivre des subsides de l’État.

C’est pourquoi l’on aurait tort dans ce contexte de sous-estimer les liens nouveaux et forts qui se sont créés lors des rassemblements et manifestations des “Gilets jaunes”. Ce fameux « vivre ensemble » dont on nous rebat les oreilles existait bel et bien, mêlant des Français venus de milieux sociaux différents et ayant fait des choix politiques différents. Des gens qui ne se parlaient pas jusqu’ici, qui ne faisaient que se croiser, qui se croyaient isolés et différents, et qui se trouvaient maintenant des points communs et faisaient l’apprentissage de la *philia* aristotélicienne, de cette amitié sans laquelle il n’est pas de Cité qui dure.

On notera d’ailleurs sur ce point que nombre de réactions du gouvernement ou de ses relais ont eu un effet contre-productif : c’est ainsi que les tentatives initiales de stigmatisation et le



mépris des « sachants » ont soudé les groupes des ronds-points. Et il n'est pas dit que la confrontation directe - et inattendue pour beaucoup d'entre eux - à la violence de la répression, si elle a pu effectivement dissuader les familles de venir manifester, n'a pas fait comprendre à d'autres que les casseurs d'extrême-gauche avaient de l'avance en matière de combat urbain.

Ce groupe ainsi formé au hasard des initiatives locales ou nationales va-t-il survivre et, se structurant, exister en tant que force politique autonome ? Ou ses membres se répartiront-ils entre les diverses offres des partis existants, quand ils ne se réfugieront pas dans l'abstention, et ne restera-t-il entre eux que cette vague solidarité que l'on ressuscite de temps à autre autour d'un verre ?

Pour qu'il disparaisse vraiment, une solution serait que ses attentes aient été réalisées. Or elles sont au nombre de trois : une dimension sociale, à peine effleurée par les propositions présidentielles ; une dimension politique, avec ce référendum d'initiative populaire et non plus partagée, qui ne semble pas être à l'heure des réformes institutionnelles ; et une dimension identitaire - liée au consentement à l'impôt -, sur laquelle pèse un silence assourdissant. Il est donc permis de penser que ce mouvement, sous cette forme ou sous une autre, est comme une marée : ce n'est pas parce qu'une vague se retire que la suivante ne submergera pas le beau château de sable.

Si la satisfaction des revendications ne pourra donc pas causer la disparition du mouvement, reste la lassitude mais trois éléments pourraient empêcher cette torpeur, qui vont fragiliser le pouvoir. D'abord ce « débat national » qui écartera les vrais problèmes et ne donnera pas de pouvoir de décision au peuple souverain, apparaissant comme une médiocre manoeuvre politicienne. Ensuite la mise en œuvre du prélèvement automatique de l'impôt à la source, mesure inepte – que ne s'est-on limité à généraliser la mensualisation ? – qui, même si elle fonctionne bien, créera de toute manière une détestable image de perte de revenu. Enfin la proximité d'élections européennes auxquelles le Chef de l'État entend toujours incarner la fuite en avant dans le renforcement du fédéralisme, au détriment de cette souveraineté dont les "Gilets jaunes" réclament la défense.

Mais c'est peut-être là que serait l'ultime ruse du Diable. Car il n'est pas dit qu'en permettant en sous-main au mouvement de se structurer et de former une liste aux élections européennes, la coalition LR-MoDEM, rassemblant la majorité des européistes, n'en tire l'avantage de fragmenter un peu plus le camp souverainiste. Reste que ce serait un jeu bien risqué dans la perspective de 2020 et de ses élections locales.

**22 décembre 2018,  
Acte VI : Fin de partie, encore ?**

**Propositions présidentielles, annonce du « Grand débat national » pour le début du moins de janvier, « trêve des confiseurs », autant d'éléments dont on se demande la part respective dans la baisse de mobilisation constatée. Les manifestations restent cependant réparties dans toute la France, et la mise en place du Grand débat... fait débat ! On sent chez le Président la volonté de restaurer une légitimité mise à mal par les semaines passées.**

*1 - Au lendemain de l'Acte VI des GJ, on constate que la mobilisation nationale a été nettement plus faible. Est-ce terminé ?*

Comme il fallait s'y attendre, la 6<sup>e</sup> journée de mobilisation nationale des GJ a eu un moindre succès que la précédente : à 14 heures elle ne rassemblait 38.600 personnes dans toute la France contre 66.000 la semaine dernière, et 2.000 seulement à Paris. Ils s'y attendaient d'ailleurs, et ont donc finement joué de l'effet de surprise à Paris : on les attendait à Versailles, où le château et le domaine avaient été fermés, mais c'est à Montmartre qu'ils se sont réunis. Il est vrai que les petites rues de la Butte sont moins propices aux charges de CRS que les grandes avenues versaillaises, mais, de toute manière, les effectifs des manifestants sont restés bien faibles on l'a dit, et ils ont ensuite déambulé pacifiquement dans les rues de la capitale entourés de policiers, la tension ne montant sur les Champs qu'en fin d'après-midi. 142 ont interpellés – pour sept gardes à vue, dont Éric Drouet, un des porte-paroles - à la mi-journée à Paris, où le dispositif des forces de sécurité avait été considérablement allégé comme d'ailleurs dans toute la France.

En province, les rassemblements ont eu lieu dans plusieurs villes (Caen, Montpellier, 3.000 manifestants à Bordeaux), mais aussi à proximité des frontières allemande, belge, espagnole ou italienne à la suite d'un mot d'ordre. Mais on constate moins de blocages sur ces ronds-points qui, maintenant que les risques parisiens semblent passés, retiennent toute l'attention des politiques. Depuis une semaine 300 ont été évacués, 200 faisant encore l'objet d'occupations et devant l'être, et de nombreux préfets ont pris des arrêtés interdisant les installations sur ces lieux.

C'est justement sur un rond-point qu'est survenu un accident qui a fait une nouvelle victime, la dixième liée au mouvement – on rappellera que la plupart des victimes sont des « Gilets-jaunes ». En un peu plus d'un mois, le bilan est ainsi de 10 morts, de presque 3.000 blessés (dont plus de 1.000 chez les forces de l'ordre), et de plus de 4.500 gardes à vue. C'est dire que personne ne peut prendre à la légère ce qui vient de se passer ces derniers mois et, ne nous leurrions pas, parvenir à mobiliser près de 40.000 personnes en France un 22 décembre, quand tout le monde est préoccupé par la préparation des fêtes, n'est en rien négligeable.

La réponse socio-économique qui a été donnée, le train de mesures annoncé par le Président et son gouvernement (annulation de la hausse de la taxe carbone, hausse du SMIC de 100 euros ou défiscalisation des heures supplémentaires par exemple) a joué un rôle dans cet

apaisement. L'exécutif rappelle que ces mesures coûtent cher (on parle de 10 milliards d'euros), mais se paie le luxe de jouer du menton face aux éventuelles critiques de l'Union européenne qui porteraient sur le non-respect de la règle des 3% du PIB comme plafond du déficit public. Le vote de ces mesures et leur mise en œuvre, en même temps donc qu'une période d'une quinzaine de jours de fêtes peu propice à de fortes mobilisations, voilà qui, selon les conseillers du gouvernement, devrait éteindre les flammes trop vives des semaines passées. Mais il n'y a pas effondrement du mouvement, et le feu continue de couvrir sous la cendre.

*2 – Comment alors, pour éviter de revoir des troubles semblables à ceux que l'on a connus, renouer le dialogue avec les Français, GJ bien sûr mais aussi tous les autres ?*

Le pouvoir agit de deux manières : en évitant les rassemblements et en instaurant un débat public.

En évitant les rassemblements d'abord, au moins autant sinon plus ceux des ronds-points que les grandes manifestations parisiennes. C'est en effet dans cette pratique quotidienne de la lutte politico-sociale que se sont révélées des affinités et des solidarités qui ont aggloméré le regroupement disparate d'électeurs du FN ou de LFI, ces fameux « extrêmes » censés manipuler l'ensemble, mais aussi d'électeurs déçus de Macron, qui avaient cru réaliser en le portant au pouvoir leur vœu de « dédagisme », ou ces milliers d'abstentionnistes qui n'attendaient plus rien de la politique. Continuer à les laisser se rassembler ainsi c'est en effet leur permettre de prendre un peu plus conscience de leurs points communs, déceptions ou espoirs, comme de leur force potentielle. C'est aussi les laisser court-circuiter un peu plus les institutionnels, partis ou syndicats, qui ont vocation à être les représentants des intérêts des Français mais sont terriblement discrédités, quand le pouvoir aimerait bien les voir revenir.

Face à cette réunion spontanée sur les ronds-points, le Président organise la consultation des Français dans ce « grand débat national » qui devrait débiter, sous contrôle de la Commission nationale du Débat Public (CNDP), à la mi-janvier pour se terminer à la mi-mars. Il prendra la suite de ce recueil des doléances sur des registres déjà organisé dans les mairies, grâce notamment à l'appel de la dynamique Association des Maires Ruraux de France, pleinement consciente, et pour cause, des attentes de la « France périphérique », ce qui portera l'ensemble du dialogue national à trois mois. Et l'on notera par ailleurs que le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) a lancé de son côté une consultation pour en savoir plus sur les motivations des « Gilets jaunes », bien décidé à ne pas être éclipsé par la CNDP ou les maires dans le rôle d'autorité consultative de référence.

A priori, les quatre thèmes retenus pour le « Grand débat » seraient ceux de la transition écologique, de la justice fiscale, de la démocratie (avec les questions de la citoyenneté et de l'immigration), et des services publics. Une plate-forme numérique sera créée, il y aura des réunions, des recueils de « contributions », et jusqu'à des « stands sur les marchés » selon la présidente de la CNDP, Chantal Jouanno. Il y aura aussi des conférences régionales, avec pour chacune « une centaine de citoyens français tirés au sort, qui seront amenés à discuter des résultats de ce débat et à participer d'une certaine façon à ce débat » a déclaré Édouard Philippe.

L'idée du tirage au sort – dont on rappellera qu'il ne choque personne lors de la désignation des jurys d'assise – est intéressante en ce qu'elle évitera peut-être de voir la parole de la « société civile » confisquée par des dirigeants d'associations subventionnées, aux effectifs étiques et à la légitimité démocratique bien douteuse. Mais Chantal Jouanno s'inquiète aussi d'une « défiance à l'égard des institutions » qui pourrait s'étendre aux structures créées par elles, et envisage de fournir un « kit de méthodologie pour donner des conseils sur l'animation » et de déployer lors des débats 250 « garants » de la neutralité. Reste à savoir qui seront les garants des garants...

### *3 – Quelles sont les chances de réussite de cette méthode de consultation ? Et que pourrait faire le Président de la République en cas d'échec ?*

On mesure les difficultés de l'exercice. Sa réussite suppose, d'abord, que les GJ veuillent bien attendre la fin mars sans causer de troubles, et qu'aucun dysfonctionnement ou impact majeur ne survienne d'ici-là, et ce alors même que l'on va mettre en œuvre un prélèvement à la source auquel le mouvement était opposé. Elle suppose ensuite qu'il n'y ait pas captation de la parole populaire par des institutionnels, partis ou syndicats, mais aussi par ces semi-professionnels que sont devenus les associatifs subventionnés. Elle suppose encore que l'on soit à même de produire une synthèse cohérente des avis formulés dans le cadre des différentes initiatives – mairies, CESE, Grand débat -, et ce pour la fin du mois de mars au plus tard. Techniquement, les choses sont donc délicates.

Mais cette réussite suppose enfin que le gouvernement fasse droit à certaines revendications des GJ. Or on se doute bien déjà que les axes des futures synthèses qui seront privilégiés seront ceux qui permettront de continuer les réformes prévues dès l'origine, et ce dans trois domaines essentiels, ceux de l'assurance-chômage, des retraites et de la fonction publique. Malheureusement, ce sont autant de points qui, non seulement ne sont pas prioritaires dans les demandes des GJ, mais encore sur lesquels les demandes qui ont pu être formulées dans leurs revendications, et qui visent à une meilleure protection (garantie et amélioration des retraites et du chômage, maintien des services publics), vont à l'encontre on le sait des choix gouvernementaux. Sur le fond, la crise pourrait bien renaître alors.

Or il ne restera plus que deux mois avant les élections européennes (26 mai 2019), et dans l'hypothèse de la crise, une seule solution au Président de la République : le sacrifice du bouc émissaire, son Premier ministre. Mais encore faudrait-il que de dernier soit redevenu d'ici-là le fusible espéré. Et Emmanuel Macron a tellement aimé poser « à la Trump » en signant « ses » textes, le Château et ses conseillers ont tellement effacé Matignon et ses ministres, qu'il faut impérativement redistribuer les rôles avant la mi-mars.

D'où les sorties « sur le terrain » d'un Édouard Philippe qui aurait pourtant bien d'autres choses à faire, et que l'on devrait voir aussi plus souvent expliquer « sa » politique sur les écrans. D'où, parallèlement, la réserve qui devrait être celle d'Emmanuel Macron durant la même période, avec le retour de la « parole rare » et de la « verticalité du pouvoir ». On sait l'homme assez bon acteur pour tenter cela. À preuve, Jupiter va se refaire une image de chef de guerre pouvant quand il le veut « déchaîner les enfers » en allant réveiller auprès de

nos soldats qui sentent bon le sable chaud du Sahel. Qui sait, peut-être y sentira-t-il lui, comme Kilgore sur sa plage, « l'odeur de la victoire » ...

**23 décembre 2018**  
**Acte VII : Les deux *a priori* du réveillon.**

**Atlantico s’amuse à imaginer les débats qui vont animer les soirées de réveillon, rappelant le dessin célèbre de Caran d’Ache « Un dîner en famille » publié à l’époque de l’affaire Dreyfus, et s’intéresse aux *a priori* qui portent sur le mouvement des Gilets jaunes.**

*1 - A priori numéro 1 : Les Gilets jaunes sont des extrémistes de droite et de gauche.*

Extrémistes de droite d’abord, car, nul ne saurait l’ignorer, les “Gilets jaunes” auraient été manipulés par les factieux et les séditieux de l’ultra-droite. On s’en souvient, c’était en effet la thématique du ministre de l’Intérieur, Christophe Castaner, dès la première manifestation parisienne du 23 novembre. Hélas, les politiques présents, même de gauche, cherchaient en vain les hordes fascistes, et son secrétaire d’État ne voyait lui à l’Arc de Triomphe, le 1<sup>er</sup> décembre, que des casseurs très classiquement liés aux groupuscules d’extrême gauche, avant que les habituels pillards venus des banlieues n’apportent un peu de diversité. La réponse est bien sûr que cette ultra-droite est tellement bien préparée qu’elle ne se laisse pas attraper... Il n’y a pas de hasard...

Extrémistes de gauche ensuite. Non seulement les manifestations des “Gilets jaunes” auraient été infiltrées par les éléments de la gauche radicale, mais ceux-ci auraient pénétré les rassemblements plus pacifiques et débonnaires des ronds-points. Ce seraient maintenant eux qui, en sous-main, piloteraient le mouvement en guidant les revendications vers cette nouvelle approche qui permettrait la fameuse « convergence des luttes ». Il n’y a plus d’ailleurs que le *leader maximo* de la France Insoumise et la CGT pour appeler aujourd’hui à continuer la lutte... Décidément, on vous le dit, il n’y a pas de hasard...

Extrémistes de gauche **et** de droite enfin, car, c’est bien connu, « les extrêmes se rejoignent ». En fait les uns comme les autres s’unissent dans ces émeutes par lesquelles ils veulent tuer, au choix, la République, la Démocratie, le Parlementarisme - ou tout cela en même temps -, et ne rêvent que violences et guerre civile...

Alors, extrémistes ? Les “Gilets jaunes” représentaient en gros, le 17 novembre, 300.000 personnes selon le ministère de l’Intérieur – un chiffre sans doute sous-estimé. En 2017, au premier tour de la présidentielle, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon obtenaient chacun autour de 20% des suffrages exprimés. Une bête logique arithmétique voudrait donc que l’on trouve parmi les “Gilets jaunes” aux environs de 60.000 électeurs du RN et autant de LFI – ou 60.000 RN et 30.000 LFI si l’on tient compte des projections de vote aux européennes de 2019, la surreprésentation des deux groupes dans les sondages contrebalançant, au minimum, l’arrivée très probable sur les ronds-points d’abstentionnistes de 2017. Si donc le RN et LFI sont des partis extrémistes, ce dont il est permis de douter, ou au moins s’ils comportent en leur sein une frange extrême, alors, oui, il y a des extrémistes dans les rangs des “Gilets jaunes”, comme parmi les rangs de toute frange de la population, des boulangers aux Marseillais.

Quant à cette violence liée aux extrêmes, on l'a dit, elle ne saurait être mise uniquement, ni même prioritairement, sur le compte du mouvement. Et en allant plus loin, il est même permis de se demander si cette tension que l'on connaît, et que l'on ne saurait nier, ne viendrait pas, plutôt que de l'odieuse propagande diffusée par ces mêmes « extrêmes »... des erreurs à répétition commises par le gouvernement et ses soutiens. Or cette tension bien palpable n'a pas peu fait pour la crispation du conflit, et pour pousser certains participants à des actes de violence effectivement regrettables.

*2 - A priori numéro 2 : Les Gilets jaunes ne connaissent pas les contraintes du pouvoir, leurs propositions n'ont rien de raisonnable et ne pourraient être appliquées tout comme le RIC serait une porte ouverte à tous les excès.*

Certes, et même s'ils sont manipulés par des extrêmes qui ne sont pas au pouvoir, les "Gilets jaunes" ne connaissent effectivement ni les ors ni les contraintes de ce dernier. Certes aussi, certaines de leurs propositions peuvent sembler difficilement réalisables en l'état. Mais la présentation de choix politiques serait-elle réservée à ceux qui ont déjà exercé des fonctions politiques ? Ne peut-on au contraire, et plus encore lorsque les choix de ces derniers n'ont pas conduit aux succès escomptés, aller chercher ailleurs des idées nouvelles ?

Par ailleurs, la politique doit-elle se penser a priori comme incapable de changer les choses, comme pouvant seulement permettre d'évoluer entre des bornes qui auraient été fixées à l'avance, ou, au contraire, doit-elle savoir proposer des choix majeurs, avec les risques qu'ils peuvent comporter ? De Gaulle avait-il raison de proposer ce choix politique de partir pour Londres, et n'aurait-il pas mieux valu qu'il tienne compte des « contraintes du pouvoir » pour s'assoupir dans la France de Vichy ? Quel politique « raisonnable » aurait parié sur le choix Brexit ? Et pourtant...

Où est le « raisonnable » d'ailleurs, dans un monde où un Premier ministre peut annoncer froidement comme inéluctable que nous devons vivre avec le terrorisme ? Où de plus en plus de mots, de comportements, de choix sont interdits à la population ? Où un Français « raisonnable » qui serait mort en 1965 et qui reviendrait parmi nous, non seulement ne reconnaîtrait plus rien, mais serait rapidement condamné par la justice quand il manifesterait à trop haute voix ses étonnements ? Et ce sont pourtant bien de « vrais » politiques, accoutumés au « pouvoir », en connaissant « les contraintes » et prétendant « raisonnables » qui nous ont conduit à ce renversement total de notre monde. Un renversement face auquel on rappellera en évoquant les « Gilets jaunes » la belle formule de Robert Aron : « Quand l'ordre n'est plus dans l'ordre, il est dans la révolution ».

Le Référendum d'Initiative Citoyenne serait la porte ouverte à tous les excès ? Mais les pays qui autorisent de semblable manière l'expression directe de leurs citoyens sont-ils à feu et à sang ? Pas vraiment, reconnaissons-le. Et si l'on y voit parfois posées des questions bien secondaires, ou qui peuvent sembler telles, ce sont parfois aussi des questions dont dépend la survie même de la nation à laquelle on les pose, et dont les politiques ne s'étaient pas saisis. Il suffit de prévoir des délais suffisants pour éviter certains effets d'entraînement liés à une actualité qui peut susciter des mouvements d'opinion, pour que les esprits échauffés le soient

moins, mais rien ne permet de penser que les citoyens ainsi interrogés ne votent pas de manière raisonnable.

La démocratie repose en fait sur un préjugé favorable, celui de croire tous les hommes raisonnables, les "Gilets jaunes" comme les autres. Si on ne le pense pas, alors il faut mettre un autre régime en place, oligarchie ou tyrannie peu importe, mais il n'y a par définition pas de questions que l'on ne puisse poser au peuple dans une démocratie.

Pour prendre le cas de la France d'ailleurs, n'oublions pas que nous avons un peuple à qui l'on a sans hésiter demandé de voter après avoir lu le texte du Traité de Maastricht, ou, plus tard, celui du Traité dit Constitution, à qui l'on a d'ailleurs demandé de voter sur sa Constitution. C'est bien qu'on le suppose ou qu'on le sait raisonnable. La seule différence avec l'instauration du RIC sera qu'une minorité de ce même peuple aura elle aussi, sous conditions, ce droit de poser des questions qui n'était jusque-là réservé qu'aux politiques.



**5 janvier 2019,  
Acte VIII : Comment les Gilets jaunes ont survécu aux fêtes...**

**Le mouvement allait-il passer les fêtes ou tout se finirait-il dans le bain consensuel du « Grand débat national » ? En ce début janvier 2019 la réponse est claire : le mouvement est toujours présent, et bénéficie toujours du soutien populaire comme le prouvent les sondages. Et la consultation mise en place par le Conseil économique social et environnemental laisse mal augurer des suites de son « Grand débat » pour le gouvernement. Par ailleurs, l'image de la violence est alors en train de passer des manifestants aux forces de l'ordre, malgré les provocations de certains des membres du gouvernement.**

*Que conclure de cet acte 8 des manifestations Gilets Jaunes entre ce qui s'est passé à Paris et dans le reste de la France ? Les « Gilets jaunes » ont-ils survécu à la trêve des confiseurs ?*

Première conclusion, en effet, le mouvement a survécu aux fêtes. 50.000 manifestants dans toute la France estimés à 19h, c'est loin d'être négligeable pour cet Acte 8 - il y en avait 33.600 le 22 décembre (Acte 6) et 66.000 le 15 décembre (Acte 5). C'est encore moins négligeable quand ces manifestants étaient présents dans toute la France, à Paris mais aussi dans nombre de grandes ou de plus petites villes (Saint-Brieuc ou Saint-Lô).

À Paris, entre 1.200 et 1.500 personnes le matin, près de 4.000 l'après-midi, avaient visiblement des objectifs précis en tête : organiser une manifestation devant le siège de l'AFP, pour dénoncer l'attitude des médias à leur encontre, qui leur semble partisane, et une autre, sous forme d'une marche en direction de l'Assemblée nationale, pour dénoncer cette fois l'autisme des élus de la majorité. Et c'est dans la tentative de franchir la Seine en direction du Palais-Bourbon que les principaux incidents de la capitale ont eu lieu.

À Bordeaux (4.600 manifestants) la journée a été tendue mais pas spécialement violente, le devenant plus dans la soirée à Toulouse (2.300 manifestants), Rouen (2.000) ou Nantes (200). Et l'on notera qu'à Marseille, des « Gilets jaunes » ont bloqué... d'autres « Gilets jaunes », devant le siège du journal *La Provence* où Bernard Tapie leur avait laissé des locaux à disposition.

Ainsi, alors que nous allons bientôt arriver aux deux mois de conflit, que le gouvernement a pris quelques mesures et que la perspective du « Grand débat » voulu par Emmanuel Macron peut conduire à un certain attentisme, le mouvement des « Gilets jaunes » continue d'exister, sensiblement au même étiage qu'il y a trois semaines.

*Où en est-on du rapport à la violence dans le mouvement et au gouvernement ?*

On pouvait se demander si les conditions de cette reprise allaient influencer sur le style des manifestations, et notamment si celles-ci allaient être prises en main par des activistes plus violents. Vendredi, le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, considérait ainsi que le mouvement était devenu « le fait d'agitateurs qui veulent l'insurrection et, au fond, renverser le gouvernement » - deux choses qui ne sont pas nécessairement liées. Le même Griveaux avait aussi tweeté : « Nous allons aller plus loin dans le changement, être plus

radicaux », ce qui était, on en conviendra, une curieuse manière d'apaiser les choses à la veille de l'Acte 8.

Est-ce pour cela, on ne sait, mais l'information a été donnée en fin de soirée que le même Griveaux avait dû être exfiltré par ses officiers de sécurité de son secrétariat d'Etat, rue de Grenelle, sortant par la porte arrière après qu'une quinzaine d'individus, « certains habillés en noir, d'autres avec un gilet jaune », aient défoncé la porte d'entrée - avec semble-t-il un engin de chantier -, et soient entrés dans la cour, avant de repartir. « Ceux qui sont rentrés ici, ils ont attaqué la maison France » déclara la principale victime devant les caméras.

Il est toujours regrettable de voir des manifestants user de violence, mais Damien Abad, vice-président de LR, qui dénonçait cette violence, considérait aussi que les propos du secrétaire d'Etat, volontiers caricaturaux, étaient mal tombés quand « on a besoin d'apaisement, de sérénité de calme, et surtout que tous les Français retrouvent leurs esprits pour que la France retrouve son rang ». De la même manière, l'arrestation très symbolique d'Éric Drouet, certes légale, tombait mal pour un gouvernement cherchant l'apaisement – mais le même Drouet s'est, on le sait, ensuite vanté de s'être fait volontairement arrêté pour prouver l'absence de libertés dans la France de 2019.

On a presque l'impression, à regarder jouer les différents protagonistes en ce début janvier 2019, que les Gilets jaunes ont besoin d'une répression pour maintenir la vigueur de leur mouvement et continuer à bénéficier d'un soutien populaire important. En face, le gouvernement aurait lui besoin d'un minimum de violences spectaculaires pour rassembler ces Français avant tout épris d'ordre, et permettre au Président de la République de restaurer, en usant du pouvoir régalien de garantie de l'ordre public, une image de Chef qui s'est peu à peu délitée au fil de l'année 2018. On en revient en fait, en mineure chez le Président mais en majeure chez certains membres du gouvernement, aux thématiques développées *ab initio* par Christophe Castaner – et Bernard-Henri Lévy ! - selon lesquels il ne s'agirait rien moins que de sauver la République des factieux.

On voit mal, dans ce jeu à rôles renversés, quand les coups de matraque semblent servir les deux camps, ce qui peut conduire, à court terme au moins, à poser les bases d'un dialogue apaisé. La seule limite vient du fait que les deux camps ne peuvent pas aller trop loin dans la violence, perdant sinon, pour l'un, celui des « Gilets jaunes », son statut de victime, et pour l'autre, le gouvernement, la légitimité de son monopole d'usage de la force – même légale. Avec donc cette réserve, et tenant compte de la participation à cet Acte 8, on a l'impression que cela peut durer encore longtemps...

*Les résultats de la consultation initiée par le CESE pour répondre à la crise des Gilets jaunes ont été "manipulés" par des militants opposés au "mariage pour tous". Au-delà de cette consultation, n'est-ce pas la preuve que l'exercice d'instauration d'un dialogue apaisé risque d'être terriblement difficile à gérer pour le gouvernement ?*

Reprenons si vous le voulez bien les choses dans l'ordre. Les « Gilets jaunes » ont été dès l'origine un mouvement très particulier en ce qu'il était éclaté en de multiples structures de coordination locales, à l'échelle de la ville ou même du village, ce qui a conduit à la fameuse occupation des ronds-points, avant et pendant les manifestations plus importantes organisées

dans les grandes villes et à Paris. Dans ce contexte, à la fois pour renouer le dialogue et pour permettre aux différents groupes de faire connaître leurs revendications, diverses initiatives locales s'organisent, dans les mairies, d'abord de manière ponctuelle, puis de manière coordonnée.

Le gouvernement entre ensuite dans la danse, en annonçant l'organisation du « Grand débat national » de deux mois, qui commence quand prend fin la période d'un mois laissée à la rédaction des « cahiers de doléance » dans les mairies - soit en tout trois mois de consultation. L'organisation de ce « Grand débat » et son contrôle sont alors confiés à la Commission Nationale du débat Public (CNDP) qui organise fréquemment de tels débats mêlant des interlocuteurs divers (représentants de l'État, élus locaux, opérateurs, société civile, citoyens) lors de la mise en place, par exemple d'équipements structurants d'ampleur nationale (lignes TGV, lignes THT, autoroutes...).

C'est à ce moment que se réveille le Conseil Économique Social et Environnemental, une structure normalement productrice de rapports ou d'avis à destination de l'exécutif et/ou du législatif, mais qui, depuis la révision constitutionnelle de 2008 et sa mise en œuvre par la loi organique de 2010, est aussi chargée de recevoir les pétitions des citoyens. Il faut pour cela réunir 500.000 signatures et les remettre au Conseil qui, dans un délai d'un an, donne un avis qui est transmis au Premier ministre et aux présidents des deux chambres.

Le CESE, institution régulièrement remise en cause tant sur sa composition que sur son utilité même, se voit donc largement mis sur la touche par la double offensive des maires et de la CNDP, et décide de lancer sa propre consultation, par voie informatique, parallèle à celle des maires. « Depuis plusieurs semaines – lit-on sur son site -, le mouvement des Gilets Jaunes a mis en lumière un certain nombre de fractures et problématiques vécues au quotidien par des millions de citoyennes et citoyens. En vertu de sa mission d'éclairage des décisions publiques, de conseil du Gouvernement et du Parlement, le CESE entend cet appel (sic !) et souhaite y apporter des solutions (re-sic !). À travers cette consultation, le Conseil sollicite l'expression de chacune et chacun, afin de mieux cerner l'ensemble des attentes. Par souci de cohérence, et afin d'en faciliter l'analyse, les citoyennes et citoyens peuvent faire part de leurs aspirations autour de six thèmes : les inégalités sociales ; la justice fiscale ; les inégalités territoriales ; le pouvoir d'achat ; la participation des citoyens ; la transition écologique ».

La grande différence d'avec les cahiers de doléances des mairies, qui vient démultiplier la possibilité offerte à des groupes de pression d'imposer leurs éléments, est ici qu'il s'agit d'une consultation par voie informatique, consultation part ailleurs peu ou très mal annoncée, les médias ne parlant que de ce futur « Grand débat » par lequel Emmanuel Macron prétend réconcilier le pays. Le résultat ne se fait pas attendre : dès le début du recueil des « aspirations », on voit différents groupes de pression structurés s'emparer de l'occasion qui leur est donnée d'agir, qu'il s'agisse de lutter contre les implantations d'éoliennes ou... contre le Mariage pour Tous, une question qui arrive finalement en tête des sujets évoqués.

Rappelons ici qu'un vieux contentieux oppose la Manif pour tous et le CESE, à l'époque dirigé par l'ineffable Jean-Paul Delevoye, caricatural représentant du « monde d'avant » rallié à Emmanuel Macron et maintenant « Haut-commissaire à la réforme des retraites ». Celui-ci – le bureau du CESE, mais son président ne faisait pas mystère de son avis - avait en effet refusé

en février 2013 d'examiner la pétition présentée par La Manif pour Tous et rassemblant près de 700.000 signatures (694.428 bulletins), dirigée contre la loi dite Taubira ouvrant le mariage aux couples homosexuels. Le Conseil d'État lui a donné raison par un arrêt du 15 décembre 2017, considérant (si on ose encore utiliser ce terme maintenant rejeté par le juge administratif) de manière bien subtile qu'une telle pétition citoyenne devait porter sur une question, quand bien même y aurait-il un projet de loi qui ne serait « pas sans lien avec celle-ci », et que seul le gouvernement pouvait demander son avis au CESE sur le projet de loi lui-même...

Que dire pour les résultats de la consultation actuelle ? D'abord, qu'il ne s'agit pas d'une consultation des « Gilets jaunes » contrairement à ce qu'on lit parfois, pas plus d'ailleurs que le serait celle organisée par les maires ou que le sera demain le « Grand débat ». Il s'agit de consultations, locales ou nationales, qui visent à prendre le pouls de l'ensemble des Français. Il n'est donc pas surprenant que les résultats ne recourent que partiellement les revendications plus spécifiques que l'on a cru pouvoir déceler chez les « Gilets jaunes » (RIC ou vote blanc par exemple). Certains groupes se seraient ensuite plus mobilisés que d'autres ? Oui, comme toujours, et c'est tout à leur honneur dans une démocratie, quand on ne cesse de se plaindre de son atonie, et, par exemple, de la montée de l'abstention élection après élection. Ce seraient plus des groupes de pression « de droite » ? Outre que cela reste à prouver, quand bien même, serait-ce le cas que nous nous trouverions, comme dans une élection, avec des personnes motivées qui vont voter et d'autres qui estiment pouvoir rester chez elles... Rien de choquant.

On peut, certes s'interroger sur la valeur d'une consultation en ligne peu médiatisée dans la France de 2019, et sur la manière dont elle permet de connaître les attentes des Français. Mais en dehors de cette réserve, les règles de la consultation du CESE étaient claires. Les réponses ne sont pas celles attendues ? Il faudra faire avec. Le CESE a maintenant une dizaine de jours pour rendre, à la mi-janvier si l'on en croit son site, une synthèse de cette consultation. Disons-le, un déni de démocratie qui conduirait à en travestir de manière par trop grossière les résultats augurerait mal du « Grand débat à venir », et serait politiquement très mal venu. Et restons sereins : le CESE aura peut-être plus de chance avec le tirage au sort des citoyens qui doivent, en sus de cette consultation, l'aider à rédiger son avis final...

**6 janvier 2018,  
Acte VIII : Légalité et /ou légitimité ?**

**Entre les réponses trop tardives et les provocations inutiles, le gouvernement a peu à peu sapé sa crédibilité. Mais c'est ensuite sa légitimité qu'il met lui-même à mal en utilisant les moyens légaux qui sont les siens – la répression physique des forces de maintien de l'ordre et la sanction juridique par ses tribunaux – de manière sinon disproportionnée, au moins sans aucun rapport avec celle dont il traite les violences urbaines qui font l'actualité dans la France depuis des années. Et ce sentiment du « deux poids, deux mesures », très largement partagé va le fragiliser un peu plus.**

*1 - L'arrestation d'Eric Drouet, ce mercredi 2 janvier, a suscité une double réaction, entre un soutien à la légalité justifiant cette décision, et une remise en cause de sa légitimité. Au-delà de ce cas d'espèce, comment mesurer l'étape à laquelle se trouve le mouvement des Gilets jaunes dans la remise en cause de la légalité de "l'ordre établi" ?*

Éric Drouet a été interpellé par les forces de police à Paris, comme d'autres manifestants, pour participation à une manifestation non déclarée. Une cinquantaine de personnes s'étaient en effet réunies place de la Concorde pour déposer symboliquement des bougies en hommages aux morts et aux blessés des « Gilets jaunes ».

Cette interpellation est-elle légale ? Oui. Elle est faite en application de l'article L.211-1 du code de la sécurité intérieure, tel qu'il résulte de l'ordonnance n°2012-351 du 12 mars 2012 : « Sont soumis à l'obligation d'une déclaration préalable tous cortèges, défilés et rassemblements de personnes, et, d'une façon générale, toutes manifestations sur la voie publique ». Quelles peuvent en être les conséquences ? La personne qui organise une telle manifestation non autorisée, en l'occurrence Éric Drouet, qui avait appelé à la réunion sur Facebook, risque, selon l'article 431-9 du Code pénal, une peine maximale de six mois d'emprisonnement et 7.500 euros d'amende.

Pourtant, on le sait, deux camps de commentateurs se font face depuis cette arrestation. Jean-Luc Mélenchon a ainsi parlé « d'abus de pouvoir » et dénoncé une « police politique » qui « harcèle » les Gilets jaunes, et notamment l'un des plus fameux d'entre eux, auquel il avait d'ailleurs rendu hommage juste avant en le comparant à son homonyme révolutionnaire, Jean-Baptiste Drouet. Florian Philippot s'est dit lui « très choqué », Marine Le Pen a stigmatisé la « violation systématique des droits politiques » des opposants, comme Nicolas Dupont-Aignan. En face, Gérald Darmanin affirmait lui que « la République, ce n'est pas l'anarchie », quand pour Bruno Le Maire cette arrestation, « ça s'appelle le respect de l'Etat de droit ». « Quand quelqu'un organise une manifestation alors qu'elle n'est pas déclarée – ajoutait le ministre -, c'est qu'il ne respecte pas l'Etat de droit ». Entre les deux, pas grand monde. Laurence Sailliet, porte-parole de LR, considérait que l'arrestation était justifiée mais qu'elle créait « des tensions supplémentaires à l'aube du grand débat national ». Plus virulent, le président de la région Normandie et président de l'Association des Régions de France, Hervé Morin, y voyait la preuve de « l'amateurisme » d'un gouvernement qui se caractériserait par son « arrogance » et son « mépris ».

Pour saisir le fondement des critiques émises, écartons celles qui ne viseraient qu'à l'instrumentalisation politicienne de l'affaire, qui existent sans doute, mais auxquelles on ne saurait tout résumer. On se rendra compte alors que ce qui choque dans cette arrestation, ce n'est pas qu'elle ait pu être commise. On aurait pu, pourtant, s'interroger sur le texte appliqué et son caractère pour le moins flou (« toutes manifestations sur la voie publique »), le trouver par trop attentatoire aux libertés. Mais ce n'est pas le cas. Personne en fait ne conteste la légalité de l'arrestation. Ce qui est contesté, c'est sa légitimité. Mais sur quelles bases ? Écartons ici une seconde série de critiques, celles portant sur le moment choisi pour procéder, des critiques qui ne remettent pas en cause la légitimité même de l'interpellation. On se rendra compte alors que ne restent que des critiques portant sur l'aspect disproportionné de l'interpellation. Mais disproportionné par rapport à quoi ?

Non pas par rapport au fait que Drouet voulait juste poser de jolies bougies, car si la symbolique peut jouer, le but de la manifestation est de peu d'effet sur sa légalité ou sa légitimité. Non, ce qui choque et rend illégitime aux yeux de nombre de Français cette arrestation ressort en fait de manière évidente du dialogue entre Gérald Darmanin et Nicolas Dupont-Aignan. Le premier « trouve tout à fait normal que la police puisse arrêter les gens qui commettent des actes délictueux », et ajoute : « Il est normal que quand on ne respecte pas la loi républicaine, on en paie les conséquences ». Mais le second a beau jeu de lui répondre : « Le pouvoir sous Macron et Castaner est sévère envers ses opposants politiques mais laxiste envers les racailles, les fichés S, les violeurs... assez de ce deux poids deux mesures ! »

Et en effet, c'est de l'application déséquilibrée d'une même contrainte légale que naît ici un sentiment d'illégitimité, sinon de la norme, au moins du pouvoir chargé de l'appliquer, et par voie de conséquence un refus d'obéissance ou un soutien à ceux qui osent ce refus. Une application déséquilibrée qui résulte, soit, de l'application inégale de la norme, une même sanction n'étant pas appliquée à des comportements identiques, soit de son application inéquitable, quand on se refuse, en appliquant cette fois une nécessaire réponse différenciée, à tenir compte de contextes différents.

Or ce monde du « deux poids deux mesures » comme le dit Dupont-Aignan est bien celui dans lequel ont le sentiment de vivre les Français. Deux poids deux mesures dans les sanctions des violations de l'ordre républicain d'abord, face aux contrôles ou face aux juges. Mais deux poids deux mesures aussi quand le mode de scrutin déséquilibre de manière caricaturale la représentation nationale. Deux poids deux mesures quand les politiques de discriminations positives mettent à mal un élitisme républicain qui ne fait fond que sur les « capacités », les « vertus » et les « talents » (art. 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen). Et deux poids deux mesures, bien sûr, en termes de fiscalité, directe ou indirecte.

Ce « deux poids deux mesures » a un autre nom : l'arbitraire. Lorsque, selon le bon vouloir du titulaire du pouvoir, la norme censée être valable pour tous peut, ou pas, être appliquée, lorsque la sanction qui condamne sa violation peut, ou pas, intervenir, ce fameux « État de droit » si cher à Bruno Lemaire n'est plus que le cache sexe, sinon du despotisme, au moins d'un régime dont les décisions ne seront rapidement plus considérées comme légitimes, quand bien même seraient-elles toujours légales. Et certains, retrouvant alors la formule de Robert Aron : « Quand l'ordre n'est plus dans l'ordre, il est dans la révolution », peuvent être

tentés par une révolution dont ils auront certes conscience qu'elle est illégale (mais « le moyen de faire une révolution sans sortir de l'ordre légal est encore à trouver » écrira de Brumaire Lucien Bonaparte), mais qui leur semblera moins illégitime qu'un pouvoir arbitraire.

*2 - Dans le cas où cette remise en cause venait à se renforcer et se diriger vers un véritable "dérapage", jusqu'où Emmanuel Macron pourrait-il se permettre de répondre dans le respect de nos institutions et de notre système politique ?*

Emmanuel Macron a à sa disposition tous les instruments légaux pour défendre un pouvoir qui lui a été confié de manière pleinement constitutionnelle. Seule sa destitution prononcée par le Parlement constitué en Haute Cour, pour « manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat » (art. 68), est constitutionnellement susceptible de conduire à sa destitution. En l'absence d'une telle procédure, il reste le Président de la République que les Français ont choisi pour cinq ans en 2017, avec tous les pouvoirs qui sont les siens, jusqu'à y compris, si besoin était, les pouvoirs exceptionnels de l'article 16.

La seule chose qui pourrait tempérer ses actions serait une fronde des services publics favorisant un mouvement sinon insurrectionnel, au moins de protestation, avec par exemple des policiers qui se montreraient moins zélés dans la mise en œuvre des mesures répressives ou des juges qui seraient plus laxistes dans l'interprétation des textes. Ce ne serait pas la première fois que des administrations saboteraient des politiques, mais il serait permis de le regretter une fois encore, car en démocratie la légitimité naît d'un suffrage qui ne concerne pas nos bureaux et devant lequel eux-mêmes devraient plier.

Voilà pour la légalité de l'action macronienne. Reste sa légitimité ou sa légitimation, qui ne peut passer que par l'élargissement de sa base de soutien actuelle. Pour éviter les « dérapages » contre son pouvoir, ou en limiter les effets, Emmanuel Macron et ses partisans devront d'abord battre le rappel de tous les membres de ce « parti de l'Ordre » qui a toujours eu ses représentants en France, des Versaillais de 1871 à l'Ordre moral de l'État français. On connaît sa principale préoccupation, l'atteinte à ses biens, comme aussi la servilité avec laquelle il se presse derrière tout pouvoir qui prétend les préserver dès qu'il sent monter la peur. Mais la légitimation pourra passer aussi par l'usage de procédures de concertation utilisées à bon escient – le « grand débat national » -, visant à flatter les « raisonnables » prêts aux accommodements comme étant la *sanior pars* de notre belle nation.

*3 - Quels sont les risques de plus long terme d'une telle situation ?*

Le risque est que cette tentative de « relégation » du pouvoir ne parvienne pas à son but, et que la distinction faite dans l'esprit des Français entre légalité et légitimité persiste, voire s'aggrave. C'est le risque de voir à terme une grande partie de la population qui n'obéirait plus qu'à la force, ne se sentant plus tenue d'obéir à un pouvoir qu'elle ne considérerait plus comme légitime. Comme il y a un consentement à l'impôt il y a un consentement à la norme ; l'un et l'autre disparaîtraient.

De Benjamin Constant dans *De l'esprit de conquête et de l'usurpation* à Guglielmo Ferrero dans *Pouvoirs*, nombreux sont les auteurs qui ont expliqué combien un pouvoir que Ferrero qualifie de « pseudo-légitime » est dangereux pour les libertés publiques. Un pouvoir qui sait que les citoyens ne croient plus en lui se sent menacé ; parce qu'il se sent menacé, il réprime plus sévèrement ; et parce qu'il réprime ainsi il perd plus encore la confiance des citoyens qui doutaient, sans pourtant en fidéliser d'autres. « Dans le temps même que quelque chose s'opère par l'arbitraire – écrivait Benjamin Constant -, on sent que l'arbitraire peut détruire son ouvrage, et que tout avantage qu'on doit à cette cause est un avantage illusoire, car il attaque ce qui est la base de tout avantage : la durée. L'idée d'illégalité, d'instabilité, accompagne nécessairement tout ce qui se fait ainsi. (...) Il en résulte un nouvel inconvénient : c'est qu'on cherche à remédier à l'incertitude par la violence. On s'efforce d'aller si loin qu'il ne soit plus possible de rétrograder. » Voilà sans doute les plus grands risques du conflit actuel.



8 janvier 2018,

**Acte VIII suite : cagnotte du boxeur contre ultra sévérité du gouvernement**

**Le sentiment d'être en face d'un gouvernement légal mais devenu illégitime se creuse, et le soutien apporté à la figure emblématique du « boxeur » parisien, par cette cagnotte qui sera finalement bloquée par le site dédié, le montre bien. Face à cela, les possibilités offertes au Président de la République pour restaurer sa légitimité sont réduites. On attend le lancement du « Grand débat », mais les polémiques portant sur ceux qui l'organisent et le vide des appels à « sauver la République » laissent planer des doutes sur son effet réel.**

*1 - De la perception de l'insurrection, d'une violence injustifiable, et en se basant sur la légitimité de l'élection d'Emmanuel Macron, d'une part, à la perception de l'injustice et de la répression d'autre part, comment en sommes-nous arrivés à une société dont chaque groupe est devenu incapable d'essayer de prendre le point de vue de l'autre ? L'enjeu n'est-il pas justement de se mettre en capacité de comprendre la position de l'autre ?*

Effectivement, la démocratie suppose pour son exercice un dialogue dont on peut se demander s'il existe encore aujourd'hui. En fait, tout repose sur une double incompréhension initiale : incompréhension des Français de ce qu'était Emmanuel Macron ; et incompréhension d'Emmanuel Macron de ce que voulaient les Français. En 2017 comme jamais, en effet, les Français ont exprimé, par la vague de « démagisme » qui a frappé les principaux politiques dits « de gouvernement », ceux qui, au gré des alternances, se partageaient les affaires -, leur profonde lassitude devant l'autisme d'un pouvoir qui semblait changer, changeant de têtes, mais qui, sur les fondamentaux, menait en fait la même politique – et l'on citera pêle-mêle comme exemples l'assujettissement à l'Union européenne, l'incapacité à maîtriser l'immigration, voire la tendance à favoriser cette dernière, la déconstruction de la nation et la négation de son identité, la montée parallèle de l'insécurité et du contrôle tatillon des administrés les plus paisibles, le racket fiscal des classes moyennes et le laxisme face à la fraude... Certains menaient cette politique à coups de mentons volontaristes, d'autres en restant stoïques sous la pluie, mais elle semblait bien la même, et, en partie à cause de cela, la classe politique dans son ensemble voyait sa cote de confiance s'effondrer année après année, sans d'ailleurs que cela n'entraîne chez elle de remise en cause puisqu'elle pensait avoir le jeu entre ses mains.

Mais en 2017 l'auteur de *Révolution* se présente – et est largement présenté ainsi dans les médias - comme celui qui va renverser la table, briser les blocages, écartier les politiques déconsidérés et les remplacer par un sang neuf, bref tourner la page de « l'ancien monde » et mener enfin les réformes nécessaires. Comme son programme n'en est pas un – il s'en défend régulièrement –, et comme son discours du « et en même temps » permet à chacun d'entendre ce qu'il souhaite entendre, les Français, sinon soutiennent, au moins laissent faire alors l'OPA macronienne sur les institutions.

Un an demi après, ces mêmes Français constatent que le changement n'a pas eu lieu et que l'on a simplement remplacé la politique des réseaux par celle des technos, certes plus rapide, voire plus brutale, mais qui demeure dans le même axe que celle qui la précédait. Ils

supportent cela en silence un temps puis, d'un coup, se rendent compte qu'ils n'en peuvent plus, et s'en rendent compte collectivement grâce aux réseaux sociaux, ce qui est la grande nouveauté. Et c'est le début du mouvement des Gilets jaunes.

On pourrait comparer cette flambée initiale à celle que l'on a connu avec le mouvement des Bonnets rouges en 2013, une comparaison qui permet de prendre conscience de l'évolution qui s'est produite en France en cinq années : les Bonnets rouges sont essentiellement bretons, les Gilets jaunes nationaux ; les Bonnets rouges mobilisent au mieux 40.000 personnes dans leurs actions symboliques, les Gilets jaunes 300.000 ; les Bonnets rouges sont soutenus par l'opinion publique à 40%, les Gilets jaunes à 70 %, voire 80%. Parce que les taxes contre lesquelles s'élèvent les Gilets jaunes touchent plus de personnes que les portiques qui motivaient les actions des Bonnets rouges ? En partie sans doute, mais pas seulement. Joue ici aussi la déception devant la politique menée par Emmanuel Macron, et on le voit bien dans les revendications des Gilets jaunes, qui forment un corpus bien plus cohérent qu'on ne le dit souvent.

Or, quand en 2013, devant une mobilisation bien moins forte et un soutien bien plus faible, le gouvernement avait choisi de reporter ses mesures, il se montre intransigeant en 2018. Pourquoi ? Parce qu'il sait que s'il cède là il obère ses chances de parvenir à mettre en oeuvre ses réformes à venir durant le reste du quinquennat, celles par exemple portant sur la Sécurité sociale ou sur les retraites. Or Emmanuel Macron estime, d'une part, que ces réformes sont indispensables, et, d'autre part, que son élection de 2017 le rend parfaitement légitime à les mener. En fait, le pouvoir ne se rend pas compte à ce moment – et ne s'est visiblement toujours pas rendu compte – que le mandat qui lui a été donné, que personne ne nie, devait servir dans l'esprit des Français à bien d'autres choses qu'au démantèlement accéléré de leur nation et de leurs protections. L'un excipe donc d'un droit à réformer librement accordé pour cinq années, l'autre estime que ce droit qu'il accordé ne saurait être un blanc-seing pour le détruire. Et si l'épreuve de force pouvait être jouée pour dépasser des blocages catégoriels somme toute limités, comme lors de la réforme de la SNCF, elle est bien plus délicate ici.

L'absence de tout dialogue conduit ensuite à cette inéluctable montée à la violence symbolique autant que physique que nous connaissons aujourd'hui. Une violence qu'il faut cependant relativiser. D'une part, nombre de rassemblements de Gilets jaunes se déroulent de manière bon enfant, avec des concerts, des plaisanteries, des partages. Mais c'est vrai aussi qu'il y a eu des agressions violentes de membres des forces de sécurité, avec la volonté sinon de tuer, au moins de blesser gravement, comme ce que l'on connaît classiquement dans les débordements de l'extrême gauche et des Blacks blocs. D'autre part, en face, toutes les forces de sécurité n'abusent pas de leurs armes, même si, effectivement, certains de leurs membres ont des comportements inadmissibles ou si certaines armes non létales semblent parfois bien mal utilisées. Mais le traitement médiatique des informations fait que l'on privilégie systématiquement les images des violences, ne serait-ce que pour satisfaire le voyeurisme des téléspectateurs et générer des parts d'audience.

Mais si la violence est naturellement surreprésentée dans les médias, elle est aussi manipulée par les deux partis. Les Gilets jaunes ont conscience qu'ils doivent maintenir une certaine tension pour continuer d'exister, comme, en sens inverse, utiliser toute violence qui est dirigée contre eux pour bénéficier du statut de victimes. Le gouvernement sait lui qu'il doit maintenir une certaine violence pour faire peur aux manifestants, et utilise aussi les violences

de ces derniers pour rallier à lui le « parti de l'ordre », cette France qui n'est pas macroniste mais qui veut lutter contre « la chienlit ».

On utilise en fait, des deux côtés, la vieille technique qui vise, par des provocations dosées, à provoquer une réponse se traduisant par une violence excessive dont on estime qu'elle délégitimera l'adversaire. Mais tant que l'on joue de ce cycle provocation/répression, tant que l'on multiplie les images de violences, on rend impossibles le dialogue et la négociation. Reste que la question est peut-être de savoir qui en a vraiment envie de ce dialogue où, par principe, tout le monde est un peu perdant, tant les deux approches, celles du macronisme et des Gilets jaunes, semblent dissemblables...

*2 - La légitimité d'Emmanuel Macron, même si elle est incontestable légalement, est elle irrémédiablement atteinte ?*

On évoquera pour mémoire la légitimité charismatique d'Emmanuel Macron, quand le marcheur solitaire de la cour du Louvres semblait prêt à toucher les écrouelles, et dont le feu ultime aura été cet entretien au Trocadéro où il dompta et Plenel et Bourdin. Enivré de sa gloire, notre « jeune héros », comme Germaine de Staël n'aurait pas manqué de l'appeler, qui n'a certes pas été aidé par certains de ses soutiens, a réussi ensuite, tout au long de l'année 2018, déclaration après déclaration et gaffe après gaffe, à transformer, pour reprendre l'image de Marie France Garaud évoquant Jacques Chirac, son marbre en faïence.

Ensuite, encore une fois, nul ne peut mettre en doute la légitimité légale d'Emmanuel Macron, élu dans le cadre d'un processus démocratique parfaitement valide. Mais plus la crise dure et plus nous faisons face à une remise en cause de ce schéma légal qui a permis son arrivée au pouvoir. Pour le dire autrement, oui, les textes ont bien été respectés, mais ce sont justement ces textes semblent dès lors à remettre en cause. On le voit bien dans les revendications des Gilets jaunes – dont, naturellement, la demande d'introduction du Référendum d'Initiative Citoyenne -, c'est cette fois la règle du jeu que l'on veut changer, et non pas uniquement le résultat de la dernière partie.

En fait, nous l'avons dit, en 2017, au moment où les Français espéraient être enfin écoutés en « dégageant » « l'ancien monde », s'est mis en place un pouvoir plus technocratique et plus éloigné encore de toute écoute qu'avant. La déception qui en résulte amène donc à cette remise en cause, bien au-delà de la seule personne d'Emmanuel Macron, du système juridico-institutionnel – y compris constitutionnel - qui a permis son arrivée au pouvoir. Et dans ce cadre très critique, il est évident qu'une éventuelle re-légitimation du pouvoir ne peut quasiment plus passer que par de nouveaux bulletins de votes. Au moment où l'administration reconnaît enfin aux administrés un « droit à l'erreur » quand ils remplissent leurs formulaires d'imposition, les Français veulent, pour simplifier, qu'on applique un pareil « droit à l'erreur » à leurs bulletins de votes.

*3 - Une reconstruction ne peut-elle découler que du retour aux urnes ? Eu égard au contexte de l'élection de 2017, du « dédagisme » au rôle prépondérant de la morale, quelles seraient les conditions nécessaires à une clarification du projet présidentiel ?*

Le projet d'Emmanuel Macron doit-il être clarifié ? Et s'il l'était, ne soulèverait-il pas la même tempête ? Il semble bien que les Français ont clairement perçu ce qu'il voulait, ce dont d'ailleurs ni lui ni son gouvernement ne se défendent, se contentant d'annoncer, avec tact et finesse, que ces réformes se feront simplement plus vite et plus brutalement.

En fait l'erreur de perspective du gouvernement vient de l'introduction de la limite de vitesse à 80 km/h sur les routes, une mesure dont les effets bénéfiques étaient pour le moins contestables par rapport à d'autres, au vu notamment de la qualité de notre réseau routier, et dont on se doutait qu'elle serait négativement perçue par quasiment tous les Français qui conduisent. On a l'impression que le gouvernement a alors tenté un test, qu'il s'est dit : « s'ils acceptent cela, c'est qu'ils accepteront tout ». Mais tant va la cruche à l'eau...

Après la révolte des Gilets jaunes, la seule solution du Président et de son gouvernement semble actuellement de se relégitimer en incarnant la défense d'un ordre public dont ils sont effectivement les dépositaires, seuls à même de pouvoir commander un usage légitime de la force. Mais deux écueils de taille empêchent le succès de leur tentative de passer pour les sauveurs de la République contre les « factieux ». Le premier est que, par ailleurs, par leur intransigeance, ils passent volontiers aux yeux des Français pour des pompiers pyromanes. Le second est que l'ordre public, en France, est menacé bien autrement que par les Gilets jaunes, sans pourtant que l'on use des mêmes méthodes de répression à l'encontre de ceux qui le perturbent pourtant quotidiennement. Un « deux poids deux mesures » qui décrédibilise les nouvelles statues du Commandeur.

La théâtralisation de la violence, comme l'appel à ces « valeurs de la République » dont Frédéric Rouvillos, dans son « Être (ou ne pas être) républicain », a bien montré le flou, les poses plastiques de ces politiciens de l'ancien monde ralliés à LaREM comme celles des inconnus de la société civile qui incarnent le parti, sont finalement de peu d'effets. Quelle crédibilité d'ailleurs pour ces jeunes technos qui surjouent les discours de préaux d'école des élus de la Troisième république en détruisant les constructions politiques et sociales des grands anciens dont ils se réclament ?

Restent bien le Grand débat national et la mise en place prévisible d'un référendum à réponses multiples sur les orientations des réformes institutionnelles. Mais si les Français n'y trouvent pas clairement présentées des réponses aux questions de fond qu'ils posent, s'ils ont l'impression d'être « menés en bateau », voire que certains, qui s'estiment bien vite « subtils », pensent utiliser leur colère pour mettre un peu plus à bas les cadres protecteurs de la nation, nous n'irons sans doute pas vers l'apaisement...

**13 janvier 2019,  
Acte IX : Les deux radicalisations**

**La mobilisation continue, avec deux aspects. Le premier est une évolution du mouvement dans ses revendications, à Paris comme dans certaines villes de province traditionnellement favorables aux manifestations d'extrême gauche, qui prouve qu'il y a sinon une volonté de récupération, au moins des approches différentes. Le second est que le tableau de la violence de la répression ne court plus seulement la Toile mais se retrouve dans des médias mainstream, évolution que l'on peut lier à la première.**

*Quel bilan tirer de cet Acte 9 du mouvement des Gilets jaunes, cet ensemble de manifestations organisées sur le territoire ce 12 janvier ?*

Après un Acte 8 qui avait surpris par son regain de participation, quand certains commentateurs voulaient absolument que le mouvement soit entré dans une décrue irrésistible dès la mi-décembre et que la trêve des confiseurs lui ait porté un coup fatal, après aussi les quelques violences relevées alors - et amplement médiatisées -, du bris de la porte du ministère de Benjamin Griveaux aux échauffourées de la passerelle Sendar-Senghor, la question pouvait se poser du déroulement de l'Acte 9. Les précautions avaient donc été prises : 80.000 policiers et gendarmes déployés sur le territoire, avec des unités plus statiques renforcés d'éléments venus d'autres brigades, destinés à arrêter les manifestants les plus violents. On retrouvait à Paris, comme en décembre, une large zone d'interdiction, autour des l'Élysée, de la Concorde et des Champs-Élysées, mais englobant cette fois les ministères, et l'on avait ressorti pour l'occasion les EBRG de la gendarmerie.

Des précautions qui pouvaient bien ne pas être inutiles si l'on tenait compte du fait que le gouvernement avait donné l'impression de souffler sur les braises tout au long de la semaine. Avec, d'abord, l'arrestation certes nécessaire, mais aussi l'incarcération de Christophe Dettinger dans l'attente de son procès. Avec, ensuite, le blocage de la cagnotte légale mis en ligne sur le site Leetchi, et destinée à régler les frais d'avocats de Dettinger ou à l'aider à subvenir aux besoins de sa famille. Avec encore les déclarations de l'ineffable Marlène Schiappa sur la nécessité de connaître les noms des donateurs de la cagnotte. Avec toujours une déclaration de Christophe Castaner, condamnant comme « complices » des violences à venir tous les manifestants futurs de l'Acte 9. Avec enfin cette déclaration présidentielle dont on laissera tout un chacun apprécier l'à-propos sur ces Français qui « oublient le sens de l'effort ». Même si l'on avait échappé à quelques ténors de la pensée LaREM, comme Benjamin Griveaux, mal remis peut-être de son exfiltration de samedi dernier – et dont la maison de campagne allait être gardée par le préfet et un escadron de gendarmes mobiles ! - , ou le trop subtil Gilles Le Gendre, qui avaient su égayer par leurs remarques les grises journées des semaines précédentes, on conviendra que rien ne prédisposait à l'apaisement.

Le résultat s'est traduit par une mobilisation plus forte que la semaine dernière. À 19 heures, le gouvernement dénombrait 84.000 manifestants au niveau national, contre 50.000 à la même heure la semaine dernière, dont 8.000 à Paris et sans doute 5.000 à Bourges, au centre

de la France, ville choisie pour son équidistance d'avec les autres. Comme d'habitude maintenant le mouvement était présent dans toutes les grandes villes régionales, notamment de l'Ouest, à Bordeaux (5.000 manifestants), Toulouse (5.000), Caen (2.500), Rouen (2.500), Nantes (2.600), mais aussi à Lyon (1.500) ou Lille (1.800).

Quant au déroulement de ces manifestations imposantes, on ne peut que noter que, dans tous les cas ou presque, il s'est fait sans violences importantes. Il y a bien eu des heurts çà et là – avec d'ailleurs parfois en pointe des éléments d'extrême-gauche -, on a usé de grenades lacrymogènes et de canons à eau, mais les Gilets jaunes ont clairement imposé une tonalité bon enfant à leurs actions, très éloignée des débordements de casseurs et de pillards que l'on avait pu connaître début décembre, et l'on ne relevait que 244 interpellations.

Les médias ont cependant relevé des tensions particulières envers les journalistes de la presse écrite ou audio-visuelle auxquels de nombreux manifestants reprochent de mal rendre compte des événements : blocages de sites pour la presse écrite, agressions physiques pour des journalistes présents dans les manifestations ou pour les agents de sécurité les accompagnant – mais aussi, parallèlement, protection de ces mêmes journalistes agressés par d'autres manifestants. Assurant que « dans notre démocratie la presse est libre » et que « dans notre République la liberté d'informer est inaliénable », Christophe Castaner a pu s'indigner de ces comportements violents.

Reste qu'au vu de ces trois éléments, l'ampleur globale des rassemblements d'abord, la diversité des lieux de rassemblement ensuite, la bonne tenue des manifestations enfin, il est permis de considérer que cet Acte 9 est un réel succès pour un mouvement qui occupe le devant de la scène depuis maintenant deux mois. Le gouvernement d'Emmanuel Macron fait face ici à une opposition structurée, cohérente, disciplinée, réactive, courageuse et particulièrement motivée dont il ne peut que tenir compte.

*Que peut faire le gouvernement dans la semaine qui vient ? Quels sont les problèmes nouveaux auxquels il va devoir faire face ? Quelles sont les conséquences de la politique menée depuis deux mois face au mouvement ?*

La semaine qui vient va être marquée par le lancement du Grand débat national voulu par Emmanuel Macron, dont on attend la Lettre aux Français qui en sera la présentation. Pour l'instant, on ne peut pas dire que les choses se présentent au mieux : polémiques sur les personnes chargées de piloter le débat, de la présidente de la Commission nationale du débat public aux parlementaires « référents », polémiques aussi sur les questions « autorisées » et celles qui restent « interdites », polémiques encore quand certains maires annoncent qu'ils n'ont nulle envie de se laisser entraîner dans cette organisation. Il n'est pas question de parler d'échec pour une procédure qui n'est pas entamée, mais ses débuts sont pour le moins hésitants, et la manifestation de soutien au Président Macron, prévue le 27 janvier, avec pour les participants « si possible, une rose blanche pour sublimer le message de la marche », est encore bien loin...

Là n'est d'ailleurs pas le seul problème. Remontent en effet à la surface, passant des réseaux sociaux aux titres de la grande presse, des questions sur les modalités de l'action répressive engagée par le gouvernement à l'encontre du mouvement. Les chiffres qui commencent à apparaître tendraient en effet à montrer que la violence des manifestants n'a pas été ce que

l'on en a dit, tant en termes de dégradations commises que de blessés parmi les forces de l'ordre. Selon les chiffres de la gendarmerie par exemple, les manifestations de Gilets jaunes ont occasionné moins de 5% de ses blessés annuels en 2018 (335 sur 7.453) – et encore faudrait-il faire la part ici d'éléments extérieurs au mouvement venus « casser du flic ». Or, en face, le bilan est particulièrement lourd, avec sans doute plus de 1.500 blessés, dont 83 gravement – la perte d'un œil par exemple –, des blessures graves essentiellement causées par les lanceurs de balles de défense (LBD) type Flash-ball.

Autant il est absolument nécessaire de punir toute agression des forces de l'ordre dans l'exercice de leur mission, autant il importe que ces dernières restent dans une riposte graduée qui tienne compte, comme le prévoient les textes, des « conditions de stricte proportionnalité et nécessité », comme des consignes d'usage des armes qui leur sont confiées. Et il est certain que les Gilets jaunes, bien sur, mais aussi les ONG de défense des droits de l'homme, ou le Défenseur des droits, auront bientôt leur mot à dire... ce qui pourrait bien in fine se retourner contre les forces de sécurité, en interdisant ou limitant l'usage d'armes qui sont pourtant nécessaires dans certaines circonstances, restant l'ultime recours avant l'usage d'armes létales.

Mais cette polémique qui naît sur le volet physique de la répression ne sera pas la seule qu'aura à affronter le gouvernement. L'autre question qui se fait de moins en moins sous-jacente porte cette fois sur la répression pénale du mouvement – une répression, disons-le tout de suite, faite sur la base de textes légaux, à la suite de procédures légales et avec des peines légalement prononcées. Quoi qu'il en soit, et plus à Paris qu'en province si l'on en croit les quelques éléments statistiques fournis, certains juges semblent avoir eu et la main un peu forte, et fort peu de considération pour les prévenus qu'ils avaient devant eux. On les connaissait pourtant beaucoup plus amènes avec d'autres types de délinquants, qui repartent des prétoires libres et le sourire aux lèvres vers une nième récidive sans que cela semble troubler le sommeil de nos chats-fourrés.

Or ces deux questions conduisent à un même sentiment d'injustice. S'il n'est pas répréhensible en soi, et même souhaitable, que Justice et Police usent de poids et mesures différents selon les cas auxquels ils sont confrontés – c'est l'application du principe d'égalité, qui veut que l'on traite inégalement les situations inégales –, les critères retenus (ou supposés tels par ceux qui évoquent des disparités) finissent par faire perdre à une partie de la population toute confiance en ces services régaliens. On mesure ici la déstabilisation de la société qui peut en résulter et combien, à trop jouer sur ce volet répressif dans les semaines qui viennent, le gouvernement pourrait bien causer des dommages difficilement réparables. Et l'on mesure l'ampleur de la tâche qui est la sienne pour restaurer cette confiance dans les semaines qui viennent.

*Les Gilets jaunes du 12 janvier sont-ils les mêmes que ceux du 17 novembre ? Quelles évolutions peut-on voir se dessiner en deux mois de mouvement et de manifestations ? Quelles pourraient en être les conséquences ?*

On assiste d'abord à une sorte « d'urbanisation » du mouvement. Nous étions initialement en face d'actions touchant tous les ronds-points de France et de Navarre ou peu s'en fallait, nous sommes maintenant largement devant des manifestations importantes sur les places

centrales des villes de province et les axes de la capitale, et l'on comprend que cette évolution induise nécessairement un changement dans le type de participants. Ensuite, les débordements des casseurs et la violence de la répression ont pu à la fois écarter des manifestations certaines personnes... et y attirer d'autres.

On remarque aussi un glissement des revendications, qui laisse entendre une évolution des participants ou, a minima, de certains leaders des Gilets jaunes. D'une part en effet, les revendications sociales se font volontiers plus « partageuses », plus égalitaristes, retrouvant en cela les antiennes de la gauche et surtout d'une extrême gauche dont nul ne contestera l'aptitude à surfer sur la vague de mouvements de ce type. D'autre part, les revendications institutionnelles retrouvent elles aussi les vieux mythes de la gauche utopiste, comme la mise en place d'une assemblée constituante citoyenne, voire, au-delà, d'une démocratie directe. Et on notera, mais est-ce alors un hasard, les appels à la « convergence des luttes » lancés en direction des banlieues ou celui du syndicat Solidaires, marqué à l'extrême gauche, à manifester pour l'Acte 9.

Or ces deux radicalisations, par la violence physique ou la « gauchisation », servent en fait le gouvernement. D'une part, toute radicalisation violente fait revenir vers lui les partisans de l'ordre, ceux qui souhaitent, comme le philosophe Luc Ferry, que le pouvoir use de toutes ses armes – au sens très matériel – contre les manifestants. En maîtrisant au contraire cette violence dans l'Acte 9 les Gilets jaunes font dès lors paraître excessives certaines répressions physiques ou pénales, ce qui renvoie la balle dans le camp du gouvernement.

Pour autant, le caractère maximaliste de la revendication idéologique a le même effet que la violence physique, et si l'une des causes majeures de cette lame de fond qu'est le mouvement des Gilets jaunes est le rejet par une population d'un monde dont elle ne veut pas, celui de la mondialisation heureuse, elle n'entend pas plus être projetée dans celui d'un égalitarisme gauchiste. D'abord, parce que l'égalitarisme niveleur et envieux que porte ce dernier va peu à peu briser le ciment qui rassemblait, parmi les Gilets jaunes ou derrière le mouvement, des Français de conditions très différentes autour de valeurs partagées. Mais aussi, et surtout, parce que les changements souhaités sont en fait des changements conservateurs, qui passent par le retour d'institutions ou de valeurs, la nation ou l'autorité pour prendre ces exemples évidents, et non par leur disparition dans de fumeuses utopies. Les Français qui manifestent depuis deux mois veulent sans doute plus une restauration qu'une révolution, plus retrouver cette Ve république de De Gaulle à laquelle ils restent attachés que se lancer dans une VIe, plus retrouver leurs marques, leur monde et une certaine stabilité que voir exploser tous leurs repères.

Or si cette France s'insurge contre ce qu'elle appelle la dictature des technocrates, au moins ces derniers ont-ils l'avantage de laisser en place un semblant d'organisation connue – quand bien même ne s'en servent-ils que comme d'un rideau de fumée –, ce qui rassure. Et, en politique comme ailleurs, car c'est une constante humaine, on préfère souvent accepter les violences connues que courir le risque de l'inconnu, ce dont le pouvoir en place en bénéficie naturellement. La radicalisation idéologique, œuvre d'une minorité, aurait donc un effet contre-productif qui nuirait au mouvement.



**15 janvier 2019,  
Acte IX suite : la question des « Filtres journalistiques ».**

**La Fondation Jean-Jaurès s'intéresse à deux « leaders » des Gilets jaunes et l'on brode à nouveau sur l'extrémisme de droite de certains leaders... pour mieux les écarter et laisser la place libre à d'autres. Si l'à-peu-près de la méthode la discrédite, il est intéressant de voir ici faire mention d'un devoir journalistique dont nul n'ignore qu'il fonctionne à sens unique et qui est bien éloigné de la nécessaire liberté d'expression.**

*1 - Une analyse réalisée par la Fondation Jean Jaurès et relayée par l'Obs a cherché à établir la nature du mouvement des Gilets jaunes au travers de la lecture des pages Facebook de certains meneurs du mouvement. Une analyse qui révélerait que le système médiatique aurait "renoncé à jouer son rôle de filtre journalistique et montré la facilité et la rapidité avec laquelle un petit groupe de parfaits inconnus pouvait désormais s'imposer à l'agenda politique national". Au contraire d'une telle affirmation, ne peut-on pas voir une problématique de représentativité en France, plutôt qu'une problématique de filtre journalistique ?*

Premier point, la question de la nature du mouvement des Gilets jaunes ne saurait se résumer à l'analyse du parcours, réel ou présumé, de quelques-uns de ses « chefs », qui n'en sont d'ailleurs pas, qui refusent de l'être, mais qui sont effectivement suivis par une partie du mouvement, que ce soit dans leurs déclarations sur les réseaux sociaux ou pour l'application de leurs mots d'ordre. Le mouvement est en effet beaucoup trop vaste, complexe et divers pour être « analysé » comme cela. Et l'on peut prendre comme exemple l'analyse fine, venant d'un vrai connaisseur des extrêmes, faite récemment par Christophe Bourseiller dans Marianne : ce chercheur se contente de dire que les Gilets jaunes « évoluent dans une orbite idéologique de droite », notant effectivement l'implication d'éléments venant de mouvements dits « extrêmes », de droite comme de gauche, comme leur difficulté à trouver un langage commun, mais ne résume pas l'ensemble des Gilets jaunes à ces seuls éléments.

Loin, très loin d'une analyse de ce type, la Fondation Jean Jaurès se livre elle à ce qu'une certaine gauche fait de mieux depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : faire des fiches et dénoncer. Tropisme sans doute hérité de son propre fonctionnement en réseau, elle reproduit ainsi, de manière assez caricaturale ce schéma complotiste qu'elle dénonce chez ses ennemis politiques : c'était, par exemple, la dénonciation du « complot jésuite » à gauche face à celle du « complot maçonnique » à droite au XIX<sup>e</sup>. Une différence subsiste pourtant : si la droite au pouvoir, de la Restauration à Charles de Gaulle, n'a jamais engagé de chasses aux sorcières – en grande partie sans doute à cause de l'incommensurable mépris dans lequel elle tient cette gauche aigrie -, il n'en est pas de même lorsque cette dernière possède le pouvoir, politique ou culturel, et qu'elle peut régner à coups de diffamations et de dénonciations.

Or donc, si l'on en croit les guérilleros du net qui se sont rendus sur les comptes FaceBook de deux des principaux leaders actuels, ou présumés tels, des Gilets jaunes, Éric Drouet et Maxime Nicolle, les découvertes seraient accablantes. C'est ainsi qu'ils relèvent chez Éric

Drouet un « anti-macronisme virulent » - dont on conviendra, en effet, qu'il a de quoi surprendre chez lui ! - et, derrière, une appartenance cachée à l'extrême droite.

Reste que la note est en fait une synthèse d'écrits qui, lorsqu'on y regarde de près, ne mettent pas directement en cause les personnes accusées. On en prendra un seul exemple. L'Obs écrit ainsi de Drouet : « Il s'est ainsi mis plusieurs fois à la faute. Le 3 décembre, en relayant l'intox du pacte de Marrakech sur les migrations ». Dans la note de la Fondation, cet élément renvoie en fait à un article publié le 3 janvier sur le site de France-Inter, « Éric Drouet dans le texte », dans lequel l'auteur écrivait : « S'il semble assez peu politisé, Éric Drouet a aussi tendance à relayer des rumeurs, des fausses informations, voire des théories complotistes. La plus marquante est celle relative au "pacte de Marrakech", signé par la France le 10 décembre. Selon une partie des "gilets jaunes", ce texte devait représenter "la vente de la France à l'ONU", et ouvrir la porte à l'accueil massif de migrants. Éric Drouet n'a pas lui-même donné cette information, mais a laissé la parole à un autre porte-parole, Maxime Nicolle, sans le contredire. » Drouet n'a donc rien dit sur le Pacte de Marrakech - sur lequel, visiblement, aucune critique ne saurait d'ailleurs être formulée, sauf à verser dans le « complotisme » -, il n'a même pas « relayé » une information, mais a seulement laissé parler un interlocuteur dans un débat informel. Et tout le reste est à l'avenant ce qui, on en conviendra, ne suffit pas vraiment à fonder le procès en sorcellerie en cours.

*2 - En quoi cette question de la représentativité dans le débat public se pose-t-elle à la France de 2019 ? Le "filtre" n'est-il pas en ce sens biaisé ?*

On connaît l'aphorisme prêté – sans doute à tort - à Richelieu : « Qu'on me donne six lignes écrites de la main du plus honnête homme, j'y trouverai de quoi le faire pendre ». Là, il ne s'agit même pas d'écrits, mais de « photos de Jeanne d'Arc », parfois de « like » - d'ailleurs effacés mais, heureusement, nous apprend L'Obs, « des outils existent pour permettre de faire apparaître certains des "likes" et des commentaires » laissés « par le passé sur des pages Facebook ouvertes au public ». Ce seul élément est d'ailleurs décisif pour nos épurateurs : « Si l'on ne peut en tirer de conclusion définitive sur leur appartenance idéologique, on remarquera simplement que ce sont rarement les militants de la gauche républicaine qui sont gênés par leurs prises de position passées ».

En effet, et pour cause... et quel aveu ! Effectivement, dans la France de 2019, les militants de la « gauche républicaine » sont les seuls à ne pas craindre d'être dénoncés comme bien peu politiquement corrects, et comme tels traduits devant le tribunal médiatique, lynchés et condamnés à la mort professionnelle et/ou sociale. Et, effectivement, le camp du Vrai, du Beau, du Bien et du Juste entend toujours être le seul à continuer à avoir le droit de s'exprimer. Le « système médiatique » aurait « renoncé à jouer son rôle de filtre » ? Quel aveu encore sur ce que devrait être, pour la Fondation Jean Jaurès, l'Obs, et toute cette gauche dont ils sont les porte-paroles, ce « système médiatique » dont ils nient à grands cris l'existence quand la droite le dénonce, mais qu'ils appellent ici à retrouver toute sa vigilance... Rarement l'impensé de cette gauche-là comme son sectarisme idéologique se seront exprimés avec cette brutale franchise.

En fait pourtant, si Éric Drouet ou Maxime Nicolle, ce « petit groupe de parfaits inconnus », a pu « s'imposer à l'agenda politique national », c'est justement à cause de ces dizaines

d'années de « filtre » mis en place par le politiquement correct de cette gauche-là. C'est parce que des sujets ont été déclarés tabous, parce que des personnes ont été interdites de parole, parce que l'on a fait sans répit la chasse aux moindres propos, des moins évidents sous-entendus jusqu'aux non-dits. Et c'est parce que la société française n'en peut plus de vivre sous la férule haineuse de ceux qui, entre pénalisation et psychiatisation (« l'envie de pénal » et la « chasse aux phobes » dénoncées par Philippe Muray), ont bloqué la soupape de sécurité qui empêchait l'explosion. La Fondation Jean Jaurès se voit comme cet enfant mythique, sauvant la gauche de l'inondation populiste en colmatant de son doigt la digue du politiquement correct. Elle ne se rend pas compte que c'est justement cette digue qui a permis aux eaux de monter.

Le risque, c'est qu'ensuite tout lâche d'un coup. C'est qu'étouffés trop longtemps sous la doxa bien-pensante les citoyens soient séduits par des discours, certes peu structurés, mais qui apportent une rafraîchissante impression de liberté. Qui ne connaît cette joie profonde qu'il y a à enfin dire « merde » au petit chef, au caporal de chambrée, au contremaître tatillon, au fonctionnaire borné, à l'aigri de service qui vous trouve toujours trop bien pourvu, au conformiste bêlant qui a en sus le culot de vous prendre pour un demeuré parce que vous ne bêlez pas comme lui, au châtré qui se venge sur votre liberté de n'avoir pas osé vivre la sienne. Qui ne l'a pas fait ne sait en tout cas rien du plaisir de la vie. C'est ce plaisir que goûtent aujourd'hui les manifestants des ronds-points, ce plaisir de partager une parole enfin libérée, et ils n'y renonceront pas plus qu'ils ne l'oublieront.

*3 - Dès lors, comment résoudre cette question de la liberté d'expression, tout en tenant compte du caractère complotiste, parfois absurde, des propos tenus par certaines personnalités ici présentées ?*

La liberté d'expression a notamment été défendue au XIX<sup>e</sup> siècle par John Stuart Mill, dans son court et remarquable *De la liberté*. Comme avant lui Benjamin Constant, comme à la même époque Alexis de Tocqueville, Stuart Mill distingue entre les actions, qui peuvent parfois être interdites pour protéger l'ordre public, et les idées, qu'il faut laisser s'exprimer, quelles qu'elles soient. Selon lui en effet, on ne peut lutter contre une idée que par un débat, que par sa confrontation avec d'autres idées, car interdites d'expression elles ne disparaissent pas et se renforcent même parfois : le frisson tentateur de l'interdit attire certains, la volonté de trouver une explication causale rassurante d'autres, et aucune remise en question n'étant possible se forme bientôt comme une secte autour de ces thèses. Ainsi, pour Stuart Mill, il est plus dangereux pour la société - et moins profitable à l'évolution intellectuelle de chaque homme - d'interdire d'expression, y compris par des « filtres journalistiques » dont la légitimité est rien moins qu'évidente, une idée, fût-elle la plus absurde ou la plus choquante, que de lui permettre de s'exprimer.

On objecte parfois que l'esprit humain semble naturellement aller vers ces thèses improbables, par facilité, se détournant de la difficulté de penser. Qu'il y aura toujours, quand bien même organiserait-on cent débats, des « croyants » à l'impossible, et que, pour éviter un tel égarement, la censure la plus absolue devient la seule solution. Le problème est qu'il faut alors aller au bout du raisonnement : si l'homme est faible, si son esprit penche si facilement du côté de l'erreur, si, même confronté à la vérité, il se refuse à l'admettre, alors la démocratie

ne saurait fonctionner, qui suppose par définition un homme raisonnable, capable sinon de comprendre tous les problèmes, et donc d'y répondre directement, comme le pensent Jean-Jacques Rousseau et Éric Chouard, au moins de choisir celui qui décidera en son nom, comme le pensent Montesquieu ou Sieyès. La démocratie, qui fait confiance à l'homme, suppose par définition même une totale liberté d'expression. Une certaine gauche s'y oppose. Est-ce vraiment une surprise ?

**19 janvier 2019,  
Acte X : le temps de la maturité ?**

**Durant cet acte 10 de leur mobilisation, les Gilets jaunes, toujours aussi présents, quand certains pensaient que le lancement du Grand débat national allait changer la donne, montrent une image plus structurée. Elle traduit la volonté d'un enracinement dans le temps de leurs actions à laquelle il sera difficile au gouvernement de répondre. Elle montre aussi que la tentative de récupération a trouvée ses limites.**

*1 - Comment s'est déroulée la journée de mobilisation de l'Acte 10 des Gilets jaunes ? Peut-on parler de succès ou de régression ?*

Alors que, selon le dernier sondage en date, 56% des Français soutiennent les Gilets jaunes, était-ce pour relativiser les précédentes journées d'action et démoraliser les manifestants, ou était-ce, comme certains membres du gouvernement et le Président lui-même aiment à le faire, pour les provoquer un peu, mais le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner déclarait à Europe 1 avant cet Acte 10 que réunir 80.000 personnes, comme lors de l'Acte 9, était bien loin des « vraies » manifestations pour un connaisseur tel que lui. « Moi, j'ai en tête la dernière manifestation contre la réforme de la SNCF – disait-il -, c'était 322.000 personnes, dont 50.000 à Paris. Et ça se passait sans difficultés ». Et il ajoutait : « Pour filer la métaphore théâtrale, la pièce s'éternise, il n'y a plus grand monde ni sur scène, ni dans la salle, pour moi, il est temps de changer la pièce. Ce qui m'intéresse c'est l'acte 1 du Débat national. » On notera que, prudent, il avait quand même mobilisé pour l'occasion 5.000 policiers et gendarmes mobiles, dont 35 détachements d'action rapide, et huit véhicules blindés à roues de la gendarmerie (VBRG).

Combien de Gilets jaunes ont répondu présent lors de cet Acte 10 ? Le ministère de l'Intérieur a fait attendre son estimation de la mi-journée, pour annoncer 27.000 personnes à 14 heures (32.000 lors de l'acte 9), pour finalement, en fin de journée, recenser 84.000 participants... soit autant que la semaine dernière pour l'Acte 9.

Toujours en fin de journée, on évaluait cette participation à 7.000 manifestants à Paris, où était Éric Drouet, un peu moins ici que la semaine précédente, mais les Gilets jaunes étaient aussi, comme lors des actes précédents, présents en force dans toute la France : Bordeaux (4.000), Angers (2.500), Nantes (900), Toulouse (10.000), avec cette fois présent Éric Nicolle, Montpellier (1.500) Rennes (2.000), Caen (2.000), Rouen (2.500), Lille (1.500), Toulon (1.700) Marseille (2.500), Angers (2.500) Nancy (2.000) ou encore à Béziers, Pau, Dax, Lormont, Limoges, Pau, Le Havre, Strasbourg, Laval ou Tarbes, sans compter les manifestants présents sur les autoroutes pour organiser les « péage gratuits », bref un tour de France qui reste impressionnant en termes d'ampleur géographique de la mobilisation.

Par ailleurs, à la mi-journée, la préfecture de police de Paris faisait état tout au plus d'une douzaine d'interpellations dans la capitale, ce qui traduisait bien le côté « bon enfant » de la plupart des défilés, même si des heurts sporadiques ont éclaté ça et là et si, à Toulouse ou Bordeaux par exemple, on a pu voir agir des casseurs très jeunes et bien entraînés.

En conclusion, nous avons avec cet Acte 10 une mobilisation qui se maintient à un étiage qui était celui de la mi-décembre, tant en tenant compte du volume total de manifestants que de la diversité géographique des actions entreprises, tandis que ces mêmes manifestants tentent de casser l'image de violence qui était attachée à certaines de leurs précédentes journées d'action. Une évolution vers des manifestations plus pacifiées qui n'est d'ailleurs pas fortuite

*2 – Quels sont les changements que traduit le déroulement de cet Acte 10, Peut-on penser que les Gilets jaunes évoluent au fil des journées d'action ? Quels sont leurs nouveaux moyens ?*

On vient de le dire, manifestement, les Gilets jaunes ont maintenant clairement pris conscience qu'ils ne doivent pas perdre le soutien de l'opinion en laissant s'exprimer une certaine violence, qu'elle soit d'ailleurs de leur fait ou, plus souvent, du fait de groupes informels qui ont pu s'agréger à leurs manifestations. Et le mouvement a pris lors de cet Acte 10, notamment à Paris, mais pas seulement, des mesures suivies d'effets.

L'Acte 9 avait ainsi connu des frictions avec certains journalistes, accusés par les Gilets jaunes de ne rendre compte que de manière biaisée du déroulement de leurs actions ou de ne pas relayer clairement leurs revendications. Cela avait permis au pouvoir de s'insurger contre ces attaques et de se poser en garant de la liberté de la presse, et durant cet acte 10, des journalistes ont par ailleurs manifesté place de la République à Paris pour « défendre la liberté d'informer ». Mais ce 19 janvier, lorsque, très ponctuellement, un journaliste a effectivement été pris à partie par un Gilet jaune - en Moselle -, le compte-rendu des événements ne pouvait qu'indiquer que le manifestant agressif avait été immédiatement maîtrisé par d'autres Gilets jaunes.

De la même manière, sur le plan cette fois de la violence non plus physique mais verbale, lorsque le journal Le Monde a rappelé que des propos antisémites avaient été tenus à Paris lors de l'Acte 9, il ne pouvait cacher qu'ils avaient été tenus par un groupe n'appartenant pas aux Gilets jaunes, qui était seulement venu profiter de la manifestation pour diffuser ses thèses, et qui avait été largement conspué par les manifestants. Durant l'acte 10, il ne semble pas que l'on ait relevé de tels problèmes.

Cette diminution des violences verbales ou physiques intervient au moment où la dénonciation des « violences policières » se fait de plus en plus présente dans la presse nationale et internationale, quand le Défenseur des droits, Jacques Toubon s'inquiète de l'usage des Lanceurs de balles de défense (LBD) de type Flash-Ball, et quand Alexis Corbière annonce que son groupe va déposer à l'assemblée nationale une proposition de loi visant à interdire leur utilisation et celle de certaines grenades lacrymogènes. Le déséquilibre qui se crée dès lors en termes d'images, entre celles de manifestants plus calmes et celles des conséquences dramatiques des ripostes des semaines précédentes, est important pour que le mouvement conserve sa légitimité, voire la renforce. En effet, si les Français, on l'a dit, lui apportent toujours leur soutien, ils refusent par ailleurs majoritairement l'usage de la violence dans les manifestations et ne l'acceptent de la part de la force publique que tant qu'elle est nécessaire et proportionnée.

L'autre élément important à signaler, au vu du déroulement de cet Acte 10, est que le mouvement des Gilets jaunes évolue dans son organisation même. Loin du rassemblement

spontané des débuts, quand les manifestants venus à Paris étaient livrés à eux-mêmes ou presque, sans consignes précises, et que de petits groupes dispersés peinaient à trouver leurs marques, on a vu à Paris durant cet Acte 10 un service d'ordre les encadrer, veillant par exemple à ce qu'ils n'approchent pas des vitrines, pour éviter de faire le jeu de casseurs. Ils ont aussi amélioré les services d'aides aux personnes victimes des mouvements de foule ou des effets des matériels utilisés par les forces de l'ordre, rejoints pour cela par des volontaires pompiers, médecins ou ambulanciers.

« Les volontaires assurant la sécurité auront un brassard blanc. Ceux orientant les manifestants, un bleu. Les personnes âgées ou ayant des difficultés à se déplacer arboreront un brassard rose », voici quelques-unes des directives que l'on pouvait lire ou entendre de la part des organisateurs. Grâce à ce service d'ordre, mais aussi par discipline interne, les manifestants veillaient à ne pas être infiltrés par d'autres groupes, les casseurs bien sûr, mais aussi ceux qui tenteraient de profiter des caméras présentes pour diffuser des thèses n'ayant rien à voir avec le mouvement - et il y a même eu à Paris quelques tensions entre certains Gilets jaunes et des syndicalistes accusés de vouloir récupérer leur action.

*3 - Au vu de cette mobilisation de l'Acte 10 et de l'évolution du mouvement, quel a été l'impact de cet Acte 1 du Grand débat dont parlait Christophe Castaner ?*

Les deux interventions d'Emmanuel Macron, ont réuni chacune un million de téléspectateurs (1,25 millions pour cette de Grand Bourgtheroulde, 982.000 pour celle de Souillac). Et pourtant, à la fin de la semaine, 70% des personnes interrogées estimaient que le Grand débat ne permettrait pas de répondre à leurs préoccupations. On peut dès lors se demander si l'organisation de ce show présidentiel a bien vocation, dans l'esprit de nombre de Français, à se substituer, comme le souhaitait Christophe Castaner à la pièce « sans acteurs ni public » des manifestations hebdomadaires. Car, on l'a dit, il n'y a pas eu de décrue lors de l'Acte 10, il y a par ailleurs cet important élément du maintien de la diversité géographique de la mobilisation, bref les acteurs sont bien toujours là, et la nouvelle organisation matérielle du mouvement, sa « maturité » en termes de déploiement, démontre sa volonté de faire perdurer ce type d'action dans le temps.

Face à ces manifestants plus calmes, le gouvernement semble avoir utilisé presque toutes les armes qui étaient les siennes. Il a tenté de les présenter comme extrémistes et factieux, personne n'y croit. Il a laissé s'exprimer la violence à la fois pour ternir l'image du mouvement et pour mieux la réprimer, mais le déséquilibre des moyens utilisés a fait que c'est sa violence qui a fini par ne plus paraître comme légitime. En jouant ce jeu ambigu, il s'est sans doute aliéné une partie de ses forces de maintien de l'ordre, mal utilisées au début, doublées ensuite par des unités non formées dont les erreurs rejaillissaient sur tous. Mieux, il va finir par faire porter la suspicion non sur les quelques auteurs de ces violences, mais sur les matériels employés, des matériels qui, a priori, ne fonctionnent pas seuls, dont l'emploi est parfois le dernier rempart avant l'utilisation d'armes létales, et qu'il ne faudrait peut-être pas écarter d'un revers de la main.

Que faire ? Le Grand débat national, qui ne se limite pas à l'itinérance jupitérienne puisque d'autres initiatives sont prévues, va durer deux mois, puis il faudra encore en tirer les leçons, en déduire des orientations, les traduire en projets, engager les procédures de révision

constitutionnelle, légiférer, réglementer... Avec en sus les tensions de la campagne des élections européennes, les conséquences de la signature d'un Traité d'Aix-la-Chapelle sur la finalité duquel on commence à s'interroger ici et là... et tout ce qui n'est pas encore connu et viendra se surajouter aux problèmes actuels. On conviendra que le pouvoir légal aura bien du mal dans un contexte aussi difficile à restaurer sa légitimité. L'étonnant bras de fer qui s'est engagé pour quelques centimes de plus par litre de diesel est loin d'être terminé.



26 janvier 2019

**Acte XI : des « Gilets jaunes » divisés face aux choix politiques.**

**La baisse de la mobilisation constatée est sans doute plus la conséquence de cette difficulté que rencontre tout nouveau mouvement à déboucher sur une forme politique que la victoire conjointe du trio improbable formé autour du « Grand débat national » par Emmanuel Macron, Marlène Schiappa et Cyril Hanouna.**

*1 - Quel est le bilan de cet Acte XI des mobilisations hebdomadaires des Gilets jaunes ?*

Pour cette onzième journée – et presque nuit cette fois – de mobilisation, le ministère de l'Intérieur avait rassemblé 3.000 hommes des forces mobiles à Paris et 5.000 en province, avec, comme d'habitude maintenant, notamment à Paris, des renforts venus d'autres unités moins spécialisées dans le maintien de l'ordre.

Quant aux conditions d'encadrement des manifestations, on sait que les précédentes ont conduit à un certain nombre de blessés graves - pour prendre le seul chiffre du ministère, 4 blessés graves à l'œil, quand le journaliste David Dufresne en compte 17, et 81 enquêtes internes. La CGT et la Ligue des droits de l'homme (LDH), ayant en ligne de mire (si l'on ose écrire) les manifestations à venir, à Paris comme dans le reste de la France, avec l'appel à la grève générale lancé pour le 5 février, ont alors saisi le tribunal administratif de Paris pour lui demander de suspendre l'usage du lanceur de balles de défense (LBD), un armement non légal dont le Défenseur des droits, Jacques Toubon, avait lui aussi demandé la suspension.

Le juge administratif a refusé. Il a d'abord rappelé pour ce faire que la préfecture de police avait donné comme consignes l'accompagnement des personnels dotés de LBD par d'autres pourvus de caméras piétons. Mais cette garantie restait bien limitée si l'on tenait compte du fait que le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, avait annoncé que les dites caméras seraient activées « en situation normale » et non « en cas d'agression », ce qui semble pourtant être le cadre d'usage le plus fréquent. C'est pourquoi, surtout, le tribunal administratif s'est déclaré incompétent, considérant que la requête aurait dû être présentée devant un Conseil d'État que les requérants comptent effectivement saisir.

À Paris, quatre manifestations différentes avaient été déclarées, trois devant se rejoindre place de la Bastille. Ceux qui prirent pour point de départ le ministère des Outre-mer, en signe de solidarité avec les Gilets jaunes des DOM-TOM, dont notamment le médiatique Étienne Chouard ou Priscillia Ludosky, purent débattre avant de commencer leur marche avec la ministre, Annick Girardin, sortie à leur rencontre contrairement à tant d'autres membres du gouvernement plus habitués ces derniers temps aux sorties discrètes. Des heurts ont ensuite eu lieu à la Bastille – où a été blessé à l'œil un militant proche d'Éric Drouet, Jérôme Rodriguez, l'IGPN étant saisie.

Comme les autres semaines, des manifestations avaient lieu aussi dans de nombreuses villes de province, avec plus ou moins de succès et de violences : Strasbourg (300), Montpellier, Romorantin, Évreux (avec des heurts), Bordeaux (5.000 et des heurts), Lyon (1.500), Dijon (2.500), Quimper, Valence, Le Mans, Rouen, ou Marseille (4.000).

En tout, le ministère de l'Intérieur retenait 69.000 manifestants en France (84.000 la semaine précédente, soit une baisse de près de 20%) dont 4.000 à Paris (7.000 la semaine précédente, soit sensiblement une baisse de plus de 40%).

Nouveauté de cet Acte XI, Éric Drouet avait aussi appelé à une « nuit jaune », déclarée de 17 heures à 22 heures place de la République à Paris - mais d'autres nocturnes étaient prévus, comme à Bordeaux, Montpellier ou Oloron-Sainte-Marie, et le premier s'était déroulé à Dunkerque dans la nuit de vendredi à samedi. Mais le rassemblement parisien a très vite été très tendu et a été dispersé, et à 19h30 il n'y avait plus de « nuit jaune »

En conclusion, l'Acte XI montre une mobilisation en baisse en France en général, et notamment en forte baisse à Paris, même si dans certaines villes de province – Bordeaux ou Marseille par exemple – elle reste forte.

*2 - Que traduit cette baisse de la mobilisation ? Est-on en face d'un mouvement fragilisé, divisé ?*

Le déroulement des manifestations parisiennes qui se succèdent depuis maintenant plus de deux mois est sans doute au moins partiellement révélateur d'une évolution. Au début du mouvement on voyait des groupes – de vrais manifestants, sans évoquer ici les casseurs et/ou pillards - livrés à eux-mêmes, sans mots d'ordre. On a eu droit ensuite à des rassemblements plus structurés, jusqu'à l'encadrement constaté en début janvier. Et si lors de cet Acte XI on a à nouveau l'impression de divergences entre groupes, elles sont cette fois clairement voulues : Priscillia Ludosky d'un côté, et son soutien aux DOM-TOM, Éric Drouet et sa « nuit jaune » de l'autre, sans compter le fait que, dans le principal cortège, qui devait mener des Champs Élysées à la Bastille, certains manifestants choisirent de s'écarter du trajet déclaré, ce qui conduisit à deux itinérances de part et d'autre de la Seine, ni oublier ceux des Gilets jaunes qui, avec Ingrid Levavasseur, sont plus dans la préparation des élections européennes que dans le maintien de cette tension hebdomadaire.

Le mouvement des « Gilets jaunes » commence en fait visiblement à payer ce qui a longtemps fait sa force en le rendant aussi insaisissable qu'imprévisible : son inorganisation au sommet et son incapacité – mais, en même temps, chez certains du moins, sa volonté délibérée – à avoir sinon un leader, au moins une équipe dirigeante. On avait d'ailleurs déjà vu des oppositions très nettes se manifester chez les manifestants lorsque certains participants ou coordonnateurs du mouvement avaient été selon eux, soit « trop présents » dans les médias, soit trop manifestement tentés d'apparaître comme porte-paroles, et les déboires de Jacline Mouraud ou de Benjamin Cauchy en sont des exemples.

Mais les choix de ces derniers portaient en fait déjà sur la nécessité de l'émergence d'une structure. Déstabilisés par la grogne du mouvement, Cauchy lançait donc un mouvement parallèle, « Les citrons », et Jacline Mouraud créait un parti politique, « Les Émergents » ayant en vue les municipales de 2020. Reste que leur mise à l'écart ne réglait pas le problème. Quatre « leaders » clairement – ce qui veut dire médiatiquement – identifiés jouent actuellement un rôle important au sein de la nébuleuse Gilets jaunes : Éric Drouet, Priscillia Ludosky, Maxime Nicolle et Ingrid Levavasseur. Leurs troupes se fédèrent grâce à leurs

groupes Facebook respectifs, mais certains ne s'en tiennent pas là : Priscillia Ludosky structure, comme le prouve sa manifestation partiellement indépendante du 26 janvier, cette partie du mouvement baptisé « la France en colère », Éric Drouet promeut lui les « nuits jaunes », avec là encore un rassemblement particulier, quand Ingrid Levavasseur lance, on le sait, une liste « Gilets jaunes » aux européennes, le « Ralliement d'Initiative Citoyenne », qui reprend fort opportunément les initiales RIC de ce Référendum d'initiative Citoyenne qui reste l'une des revendications principales du mouvement. Querelles d'egos ? Sans doute un peu, mais l'on constate que l'on va bien au-delà, et que ce sont en fait bien des choix politiques essentiels pour tout nouveau groupe qui doivent être faits : ceux de la structure et des alliances.

*3 - Quels sont donc les choix importants qui sont à faire pour un tel mouvement né de manière informelle, et onze semaines après la première manifestation nationale des Gilets jaunes sur les ronds-points de France ?*

D'une part, c'est la question de l'efficacité ou non de la structuration en parti : certains pensent aujourd'hui qu'il s'agit d'un passage obligatoire pour pouvoir peser sur la vie politique (Levavasseur, Cauchy ou Mouraud), d'autres que ce serait entrer dans un jeu dangereux qui figerait trop les lignes (Drouet ou Nicolle). Se structurer c'est en effet avoir un chef – ou des chefs – et un programme. L'actuelle évolution du mouvement va donc plutôt vers son éclatement entre des chefs et des programmes. On peut certes imaginer une structuration en courants, alliés sur un plus petit dénominateur commun, mais ce dernier peine à émerger tant certains points semblent rester tabou.

L'une des questions pour les partisans de la création d'une structure était ensuite de savoir s'il fallait commencer par exister pour les élections européennes de 2019, alors que la question européenne, centrale comme arrière-plan – il n'est quasiment pas une revendication des « Gilets jaunes » qui ne suppose, pour être satisfaite, un bras de fer avec l'Union européenne – n'est pas toujours clairement mise en avant, avant de continuer ensuite en 2020 sur les élections locales, ou s'il fallait plutôt attendre ces dernières pour que la solidarité nouvelle des ronds-points trouve sa concrétisation aux municipales. Sur ce plan, la lecture de sondages garantissant ou presque à une liste « Gilets jaunes » aux européennes 13% des suffrages a commencé à faire rêver, et pas seulement chez ces derniers : le chanteur Francis Lalanne, l'écrivain Alexandre Jardin, ou le « controversé », comme disent les médias, Bernard Tapie ont proposé de mettre la main à la pâte pour mettre en place une telle liste – et l'on sait que l'un des reproches fait à la liste Levavasseur est justement sa trop grande proximité avec Tapie.

Cette possible récupération amène l'autre question, essentielle dans le cadre des « Gilets jaunes », ce mouvement sorti de nulle part et dont une partie des revendications sont de nature sociale, celle des éventuelles alliances non pas tant avec les partis politiques qu'avec les syndicats. On rappellera que le mouvement, initialement, refusait aux syndicats de participer en tant que tels – avec leurs drapeaux par exemple – à ses manifestations. Puis, peu à peu, en commençant notamment par ces villes du Sud de la France où l'extrême gauche dispose de réserves – Toulouse, Marseille, mais aussi Bordeaux – on a vu apparaître ces drapeaux dans les cortèges, en même temps que changeaient les tonalités de certains mots d'ordre. Totalement dépassés par une crise qu'ils n'avaient pas vu venir, et après avoir au

début dénoncé, comme le gouvernement, le nouveau mouvement comme un repaire de l'extrême droite, certains syndicats s'y sont ensuite incrustés, dans le même temps que certains « Gilets jaunes » des premiers temps le délaissaient sous l'effet de diverses pressions – la fatigue, la crainte des violences, les forces de l'ordre sur les ronds-points... Structurés, professionnels, les syndicats espèrent bien retirer les marrons du feu et redevenir, comme le souhaiterait d'ailleurs un gouvernement qui a besoin d'interlocuteurs connus, les partenaires de ces tables rondes « de consensus » qui mettront en forme les résultats du Grand débat national. Mais Éric Drouet est pour l'instant le seul des leaders à avoir rallié l'idée de grève générale à partir du 5 février – qui n'est pas un samedi mais un mardi - lancée par la CGT. Ni Nicolle, qui s'est au contraire toujours clairement opposé à toute récupération syndicale, ni Levavasseur n'ont pour l'instant relayé cette idée.

Contre offensive devant les diverses tentatives de récupération ? Toujours est-il que l'on a tenté ce samedi dans la Meuse, à Commercy, de réunir une « assemblée des assemblées » de « Gilets jaunes », qui doit continuer ses débats sur la continuation et la structuration du mouvement dimanche 27 janvier, et 75 délégations y sont venues de toute la France. Mais il est encore trop tôt pour savoir ce qui peut en sortir et comment cela pourrait se combiner ou non avec l'existant.

#### *4 - Qu'est ce qui attend le mouvement demain et va avoir un impact sur son évolution ?*

Plusieurs choses, ce qui explique que nous devons rester très prudents : par exemple, sur le court terme, l'existence ou non de listes concurrentes à celle de Levavasseur et à sa prétention à se poser comme la représentante de l'ensemble du mouvement aux élections européennes ; ou le succès ou non de la grève générale de la CGT, et le ralliement ou non des Gilets jaunes aux mots d'ordre de la centrale syndicale. À moyen terme ensuite nous aurons les résultats du Grand débat national, qui séduiront ou non les « Gilets jaunes » – non pas ceux qui, à cette date continueront de manifester, et qui pourraient être devenus moins nombreux encore qu'aujourd'hui, mais tous ceux du début.

Il n'est pas impossible que pendant quelque temps le mouvement cherche ses marques, que le Grand débat joue ce rôle de sédatif que l'on attend partiellement de lui. Mais un sédatif ne soigne pas, et le gouvernement aurait bien tort de croire que le show de l'acteur doué qui préside aux destinées du pays ou les soirées télévisées avec Marlène Schiappa et Cyril Hanouna ont convaincu les « Gilets jaunes ». Le pouvoir le sait d'ailleurs, comme il sait que le Grand débat est censé déboucher sur des propositions. Il va donc, durant ce temps, chercher à les focaliser sur le social, pour faire rentrer les syndicats dans le jeu, en les panachant seulement à la fin de ces réformes institutionnelles déjà actées dans la pensée de Jupiter et qui visent en fait à augmenter son pouvoir. Les Gilets jaunes se laisseront-ils prendre à ce tour de passe-passe qui, ne touchant en fait à aucune de ces questions – Insécurité, Identité, Immigration, Souveraineté – qui minent la société française, ne saurait rien résoudre ? Bien malin qui prétendrait le savoir.

2 février 2019

## Gilets jaunes Acte XII : le mouvement face à l'incompréhension des dirigeants.

**Après trois mois de manifestations, les revendications des Gilets jaunes pourraient être listées, intégrées dans le Grand débat national, et les relations entre le mouvement et le pouvoir être apaisées. Pourtant, il semble que l'incompréhension n'ait jamais été plus grande, quand le ministre de l'Intérieur rejette la responsabilité des violences des forces de l'ordre sur les actes des manifestants et que le Président dénonce un vaste complot à ces « enfants » que nous sommes et auxquels, n'en ayant pas lui-même, il aime tant faire la leçon.**

### *1 - Quel est le bilan de cette nouvelle journée de manifestations ?*

Si l'on prend le bilan chiffré, il y a eu selon le ministère de l'Intérieur ce samedi 2 février 58.600 Gilets jaunes manifestant dans toute la France, soit moins que la semaine précédente, quand la même source en avait comptabilisé 69.000. Notons que les chiffres du ministère sont maintenant contestés de manière systématique par le collectif le Nombre jaune, qui recensait lui, se basant sur 132 localités, 73.367 manifestants pour ce 2 février (6% de plus). À Paris, les manifestants étaient 10.500 selon la préfecture de police, mais 13.800 (30% de plus) selon les estimations du cabinet Occurrence, souvent remarquablement fiables même si le système de comptage est adapté à des cortèges suivant des itinéraires clairement définis et non à des groupes épars.

À Paris, les manifestants blessés – avec notamment Jérôme Rodrigues, médiatique blessé de l'Acte 11 - ouvraient la marche d'un cortège où l'on pouvait reconnaître Priscillia Ludosky, Maxime Nicolle ou Éric Drouet. La situation s'est tendue en fin d'après-midi, les forces de l'ordre, soumises à des jets de projectiles, faisant usage de gaz lacrymogènes, d'un canon à eau et opérant quelques tirs de LBD.

En province, la ville de Valence, où un rassemblement important était prévu, faisait l'objet d'attentions particulières : le mobilier urbain avait été retiré et les forces de l'ordre procédaient à des contrôles aux entrées de la ville, barrant l'accès à l'hyper-centre par trente points de contrôle. La préfecture y a annoncé l'interpellation de 18 personnes et la saisie d'une centaine « d'armes blanches ou par destination », pour 5.000 manifestants environ.

Parmi les autres villes concernées, on peut citer Toulouse (où la préfecture n'a pas fait de comptage, avec des tensions et des jets de lacrymogènes, une ville où une assemblée citoyenne doit avoir lieu le 3 février), Bordeaux (là encore avec un refus de comptage de la préfecture, mais une estimation par l'AFP à 4.000 manifestants), Strasbourg (refus encore de comptage, « quelques milliers » de manifestants pour l'AFP, qui sont allés devant le siège du Parlement européen), Marseille (2.000 manifestants selon la police), Montpellier (400 manifestants selon la police, plus d'un millier selon l'AFP), Lille, Tours, Rouen (avec une barricade), Morlaix, Nice, Caen ou Rennes.

Au bilan, il y a sans doute eu moins de manifestants que lors des deux semaines précédentes – si les chiffres de l'Intérieur peuvent être revus à la hausse ce 2 février ils le pouvaient tout autant les semaines précédentes -, et une violence maîtrisée quand on pouvait craindre, avec

l'apparition dans la presse des chiffres des manifestants blessés, et l'impact particulier de la blessure causée à Jérôme Rodrigues lors de l'Acte 11, que la tension ne soit plus forte encore. Des deux côtés, des manifestants comme des forces de l'ordre, on a visiblement tenté d'écarter une montée en violence.

## *2 – La violence est-elle devenue un thème central des analyses qui sont faites du mouvement des Gilets jaunes ?*

Cela fait maintenant trois mois que, chaque samedi, les Gilets jaunes manifestent dans les rues de Paris comme dans celles de nombre de villes de province. Trois mois de manifestations où tout se côtoie, marches paisibles et affrontements violents, « primo-manifestants » qui découvrent avec ce mouvement spontané l'activisme politique et bandes organisées, souvent extérieures au mouvement dans sa phase initiale, qui viennent s'y greffer pour affronter les forces de l'ordre. Et, effectivement, depuis maintenant un mois, les principaux médias s'intéressent au bilan de ces trois mois de manifestations, et notamment en termes de blessés chez les manifestants. Il est vrai que ce bilan est lourd, puisque le collectif « Désarmons-les » recense entre autres, ce qui frappe particulièrement l'opinion publique, 20 blessés graves à l'œil – ce qui veut dire, pour la plupart, qu'ils ont perdu un œil. Le ministère compte lui 1.900 blessés parmi les manifestants et plus de 1.200 dans les forces de l'ordre, et 116 enquêtes de l'IGPN sur le déroulement de certains actes sont en cours.

Sachant que la thématique de cet Acte 12 était justement un hommage à ces manifestants blessés, le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a déclaré à ce sujet le 1<sup>er</sup> février que « s'il n'y avait pas de magasins pillés, de barricades érigées, de voitures brûlées, de bâtiments publics saccagés (...), si la loi était respectée, tout simplement, il n'y aurait pas de blessés ». Il n'a bien évidemment pas tort, et tout un chacun conviendra volontiers que si les gens restaient sagement enfermés chez eux les choses seraient différentes. Mais la question est celle de la dose de violence légitime utilisable par les forces de maintien de l'ordre pour rétablir ce dernier en fonction des situations auxquelles elles sont confrontées. Certes, elles ont vocation à rétablir l'ordre républicain, mais on rappellera à Christophe Castaner que lorsqu'en 1831 le comte de Sébastiani, ministre des Affaires étrangères, après que les Russes eurent matés dans le sang la révolte polonaise, se félicita que « l'ordre règne à Varsovie », Grandville en fit une caricature dont la mémoire reste encore.

La question est, on le sait, celle d'un recours jugé par certains excessif à des armes non-létales mais dangereuses, comme les lanceurs de balles de défense type LBD40, et cette question reste posée quoi que dise le locataire de la place Beauvau. Le chiffre qui circule de 9.200 tirs en 11 journées de manifestations, qui n'ont pas toutes donné lieu à des violences extrêmes, est en lui-même impressionnant. Impressionnants aussi, les dégâts causés par cette arme, et une pétition lancée par un neurochirurgien, qui évoque des blessures crâniennes rappelant des blessures de guerre ou celles de graves accidents de la route, et demande un moratoire, a recueilli plus de 100.000 signatures en deux semaines. Mais après un premier refus du tribunal administratif, s'estimant incompétent, les recours déposés devant le Conseil d'État et visant, sinon à l'interdiction, au moins à une suspension de l'utilisation du LBD40, ont été rejetés par la haute juridiction administrative la semaine dernière.

Nous sommes donc sur ce point de la violence « légale » tolérable et donc légitime devant un dialogue de sourds entre ceux qui considèrent l'arme elle-même comme dangereuse, du fait de ses effets, et ceux qui, d'une part estiment que c'est un mauvais usage qui doit être incriminé, et non l'arme elle-même, et d'autre part qu'elle reste un élément intermédiaire nécessaire entre des armes individuelles de corps-à-corps (tonfas ou autres), et les armes létales de dotation individuelles. Il est certain en tout cas que l'on n'évitera pas une réflexion de fond sur l'évolution de l'arme, et notamment de la munition utilisée, une munition que le constructeur lui-même estime peu adaptée.

*3 – Cette incompréhension entre les Gilets jaunes et le pouvoir, rendant sinon impossible au moins difficile le dialogue, se manifeste-t-elle autrement ?*

Oui, elle se manifeste aussi de manière beaucoup plus générale, et elle est évidente lorsqu'on lit les compte-rendu faits par les journalistes du Figaro, du Point et de Paris-Match de l'entretien que leur a accordé Emmanuel Macron le 31 janvier. Celui-ci se livre en effet à une analyse du mouvement des Gilets jaunes pour le moins surprenante, dans une inquiétante vision complotiste.

Certes, comme dans le sketch bien connu, propose de faire une distinction entre le « bon Gilet jaune » et le mauvais. Le bon est si l'on en croit Emmanuel Macron un brave type « qui ne vit pas bien de son travail » et qui fait partie d'un vague « mouvement polymorphe », « sans revendication fixe, sans leader », un mouvement social « hors de l'entreprise » et « qui a subi plusieurs mutations ». Mais face à ces bons Gilets jaunes, le Chef de l'État estime ne pas pouvoir parler à des chefs qui n'existent pas et, Président de tous les Français, ne pas avoir à les privilégier dans les débats du Grand débat national (« quand il y a des Gilets jaunes dans les débats, je ne leur parle pas prioritairement. Je parle aux citoyens, Gilets jaunes ou pas »).

Quant aux mauvais « Gilets jaunes » ce sont « 40.000 à 50.000 ultras violents qui veulent abattre les institutions » et sont manipulés ou conseillés par des gens qui veulent du mal à notre République. Par l'étranger », soutenus qu'ils sont par les trolls poutiniens de « *Russia Today, Spoutnik, etc.* » Par l'extrême gauche : « Le boxeur, la vidéo qu'il fait avant de se rendre, il a été briefé par un avocat d'extrême gauche. Ça se voit ! Le type, il n'a pas les mots d'un Gitan. » affirme sans sourciller le gadjo Picard. Par des réseaux sociaux par nature dangereux : « Drouet, c'est un produit médiatique, un produit des réseaux sociaux » s'insurge un Emmanuel Macron qui note que « dans l'affaire Benalla comme pour les Gilets jaunes, la fachosphère, la gauchosphère, la russosphère représentent 90 % des mouvements sur Internet ». « Par des mécanismes que j'ai expliqués - ajoute le Président -, ils arrivent à se diffuser partout. Pour des gens qui sont faibles, ou fragiles, ou en colère, cela a une espèce de résonance ».

On comprend que dans ces conditions il n'y ait pas de dialogue possible et que, face à l'odieux complot de ces extrêmes qui se rejoignent sous le sceptre d'oncle Vladimir, il faille au plus vite appliquer la loi « fake news » pour interdire l'expression de certaines idées, continuer à demander aux réseaux sociaux le déférencement des tweets et de posts, en attendant que la loi anti-casseurs permette enfin d'interdire les manifestations. « Le complotisme nourrit l'autoritarisme » déclarait le Président aux journalistes. On ne le lui fait pas dire !





5 février 2019

**« Gilets jaunes » : l'impossible récupération de la « grève générale ».**

**Derrière la « convergence des luttes » programmée pour la manifestation du 5 février, la gauche et l'extrême gauche, les politiques et les syndicats, espéraient bien arriver à récupérer une partie non négligeable d'un mouvement des « Gilets jaunes » dont on a fait évoluer les revendications initiales. Le peu de succès de la manœuvre montre ses limites et prouve la méfiance des « Gilets jaunes » face à toute forme de récupération.**

*1 - Dans quelle mesure peut-on voir, dans l'échec du mouvement de grève nationale de 5 février, une logique découlant de l'absence de culture de la grève chez les Gilets jaunes ?*

L'échec de la grève nationale du 5 février n'est pas tant celui de la mobilisation que celui de la fameuse « convergence des luttes ». Le 14 décembre, la journée d'action lancée à l'initiative de la CGT avait rassemblé à Paris 15.000 manifestants (6.000 selon la police), et l'on y évoque, au moment où j'écris, de 18.000 manifestants selon la préfecture de police à 30.000 selon la CGT, qui donne aussi le chiffre de 300.000 manifestants dans toute la France - ce qui permet d'en supposer de 100 à 150.000, ce qui n'est effectivement pas négligeable.

Il est vrai que la centrale syndicale avait été rejointe par un collectif aussi bariolé que disparate : appelaient ainsi à la « convergence » Attac et la fondation Copernic, le collectif La Vérité pour Adama, Génération.s, le groupe parlementaire de La France insoumise, le NPA, le Parti de gauche, Solidaires ou la CGT Paris, et s'y associaient des éléments de Force ouvrière, de la FSU ou des lycéens de la Fidl et de l'UNL.

Mais cette unité n'était en fait pas si forte : la direction confédérale de la CGT et Philippe Martinez restaient prudents ; La France Insoumise se défendait de toute récupération ; Benoît Hamon de Génération.s se tenait encore à l'écart, quand des cadres du PS dont Olivier Faure étaient présents. Et du côté des autres syndicats, Force ouvrière avait décidé de s'abstenir pour éviter « une instrumentalisation » et la CFDT de Laurent Berger souhaitait éviter une récupération par « l'extrême gauche ».

Il est d'ailleurs amusant de constater que, quand la CFDT refusait de suivre le mouvement à cause de ses liens avec l'extrême gauche, et de la présence dans la manifestation d'Éric Drouet, un leader des « Gilets jaunes » appelant à la liaison avec les syndicats, mais que Berger ne juge « pas fréquentable » (« Je ne crois pas que le syndicalisme a besoin de s'abîmer dans les relations avec ce style de personnes » a-t-il déclaré), la CGT, et notamment Philippe Martinez, s'est au contraire longtemps inquiété du rôle de l'extrême droite dans le mouvement des « Gilets jaunes ». Reste que, dans le même temps, c'est sans doute plus, comme le déclarait d'ailleurs le secrétaire général de la CGT Paris, parce que « certains ont peur d'être dépossédés, débordés par ce mouvement qui est né en dehors de la centrale », que la CGT, initiatrice de ces « mardis », n'a pas signé.

Mais soyons clair, effectivement, depuis quelques temps, la gauche et l'extrême gauche tentent de récupérer le mouvement des « Gilets jaunes ». La gauche et ses syndicats pour se refaire une santé : la gauche politique a été dévastée par l'apparition de LaREM et peine à

exister ; et les syndicats n'ont rien vu venir du mouvement et ont prouvé leur incapacité à jouer leur rôle de corps intermédiaire. Mais les deux ne sont pas nécessairement les bien venus sur les ronds-points.

À ce rejet, qui persiste, deux explications : d'une part, le discrédit qui frappe dans une grande partie de l'opinion publique les syndicalistes et les politiques, accusés de fort bien vivre de leurs fonctions et de se préoccuper plus du maintien de leurs avantages que de la défense de leurs concitoyens, voire de celle de leurs adhérents ; et, d'autre part - et sans doute avant tout -, le fait que les revendications des « Gilets jaunes » sont au minimum transversales, c'est-à-dire autant de droite que de gauche, quand elles relèvent pas, horresco referens, du registre du conservatisme et non de celui de ce progressisme que déclinent à la fois, sous des formes certes différentes Emmanuel Macron, la gauche et l'extrême gauche.

Voilà pour l'intérêt de la gauche et des syndicats à tenter de récupérer le mouvement des Gilets jaunes. Quant à l'extrême gauche, la violence de la répression dirigée contre les manifestants – une violence qu'elle a d'ailleurs contribué à créer et à renforcer en investissant les manifestations de ses groupes comme les Black-bloks – lui permet de mener la lutte contre l'appareil répressif d'État (ses lois et ses armes) et, au-delà, contre des institutions qu'elle veut toujours mettre à bas lors du fameux « grand soir ».

Cette récupération du mouvement n'a été possible que dans les villes où, traditionnellement, l'extrême gauche et/ou la gauche disposent de forces importantes depuis des années. On ne s'étonnera donc pas trop de voir citer par Solidaires « Nantes, Poitiers ou Toulouse », ni qu'Olivier Besancenot prétende que « plusieurs secteurs significatifs des gilets jaunes ont dit banco » pour ce mardi.

Hélas, sur le plan global, il semble bien que nos révolutionnaires se soient auto-intoxiqués. On ne comptait en effet à Marseille, sur 5.200 personnes, que « plusieurs centaines de 'gilets jaunes' », à Lyon, parmi les 4.300 manifestants, qu'environ 500 « gilets jaunes », et à Strasbourg, sur 1.500 personnes, que « plusieurs dizaines de « gilets jaunes ». Si l'on tient compte des militants qui ont enfilé un gilet pour servir d'appelants et faire se poser dans leur manifestation les migrants du samedi, cela ne fait pas une bien grande « convergence ». Et comme par ailleurs le pays aura à peine remarqué les effets pratiques de cette journée d'action qui n'a rien paralysé, on peut parler d'un échec.

Pourquoi ? Pour un ensemble de raisons : le discrédit de la gauche et des syndicats, on l'a dit ; ou encore le caractère identitaire des revendications des « Gilets jaunes » qui rend improbable une « convergence des luttes » avec ces banlieues qu'Emmanuel Macron espère rallier ; mais aussi le fait que ce sont en grande partie des travailleurs indépendants qui, le mardi, gagnent de quoi vivre, et qui perdraient un argent indispensable s'ils faisaient grève, quand Philippe Martinez, en bon syndicaliste, trouve que « le samedi, c'est bien, mais la semaine, c'est mieux »...

*2 - En quoi l'absence de représentation - de corps intermédiaires - faisant le lien entre Gilets jaunes et gouvernement, risquerait de provoquer une poursuite du mouvement dans sa forme actuelle ?*

Depuis quelques temps déjà certains commentateurs tendent à tirer les revendications des « Gilets jaunes » vers le « tout social », alors que le social ne représentait qu'un des éléments

de leur panel initial de revendications. Cela facilite l'entrisme de la gauche, et surtout de l'extrême gauche dans les manifestations, et permet une récupération par les syndicats. « Je suis intéressé par le mouvement des "gilets jaunes" quand il porte des revendications que nous portons depuis longtemps, des revendications sociales. Je suis moins fasciné par une minorité qui porte autre chose », résume ainsi un Philippe Martinez qui ne se rend pas compte que c'est justement la part « gauchisante », au sens classique, qui est minoritaire dans le mouvement.

C'est ainsi que l'on trouvait mardi dans les manifestations les revendications classiques des centrales syndicales : hausse des salaires, défense du service public, matinée d'éléments plus « Gilets jaunes », justice fiscale, ou protection du droit de manifester, et de certains legs gauchisants comme l'opposition à la réforme du lycée ou à l'augmentation des frais d'inscription des étudiants étrangers. En clair, quand les Gilets jaunes veulent des solutions politiques en poussant le gouvernement à agir, les syndicats repartent sur un dialogue avec le patronat, saupoudré de revendications mondialistes et progressistes. Leur seul point de convergence est certes la protection du droit de manifester, mais, et même aujourd'hui, après tant de violences, on ne trouve pas dans les commentaires des « Gilets jaunes » la haine rabique des forces de l'ordre qui présente à l'extrême gauche.

Exit donc, pour le moment, la récupération syndicale. Or si quelqu'un la souhaitait, c'était bien le gouvernement. Avec des syndicats, on aurait en effet des interlocuteurs à placer autour d'une table et l'on pourrait entamer des négociations. Et si les Gilets jaunes venaient à un Grenelle, on y amènerait aussitôt les syndicats historiques qui, par leur connaissance de ces négociations, auraient vite fait de prendre le dessus sur les nouveaux arrivés. Mais quelqu'un a compris que cela ne fonctionnerait pas ainsi, et c'est Emmanuel Macron, qui, dans son entretien de la semaine dernière avec des journalistes du *Point*, du *Figaro* et de *Paris Match*, a exclu de pouvoir sortir de la crise avec un Grenelle.

Et c'est d'ailleurs peut-être pourquoi l'on a tenté cette « convergence des lutes », comme un ultime coup de poker pour ramener les syndicats dans le jeu en essayant de leur retrouver une légitimité alors que l'on espérait que l'on avait assez « gauchisé » le mouvement. En attendant, ce dernier va donc nécessairement continuer, sauf à s'effondre de lui-même, et à continuer tiraillé entre plusieurs tendances, entre plusieurs modes d'action, dont Éric Drouet ne représente jamais qu'une petite partie.

*3 - Le défi posé par la crise des Gilets jaunes est-il, en ce sens, une nécessité de reconstruire une démocratie sur la base de corps intermédiaires représentatifs ?*

Qu'il faille rebâtir des corps intermédiaires, c'est certain. Mais des corps intermédiaires, d'abord, élus avec une réelle participation, et non avec des taux d'abstention qui font douter de leur légitimité, des corps intermédiaires qui soient effectivement « représentatifs ». Des corps intermédiaires ensuite eux-mêmes démocratiques, des corps intermédiaires aussi dont la gestion ne donne pas lieu à des scandales trop répétés, et des corps intermédiaires enfin dont les anciens chefs déchus ne soient pas trop visiblement recyclés dans ces « fromages de la République » ou le pouvoir place ceux qui l'ont bien servi.

Mais le renouveau des corps intermédiaires s'accompagnera aussi de la nécessité de revivifier des éléments de démocratie directe, une demande centrale chez des « Gilets jaunes » qui veulent plus négocier eux-mêmes que laisser d'autres négocier à leur place, comme on l'a vu avec les péripéties survenues à certains de leurs porte-paroles.

C'est d'ailleurs peut-être sur ce point que compte Emmanuel Macron pour sortir de la crise. Puisque le Grenelle n'est pas possible, puisque l'on ne va pas pouvoir amener les « Gilets jaunes » autour d'une table, on va prétendre les écouter dans le Grand débat national... en les y noyant. En espérant que leurs revendications se perdront dans le concert des récriminations catégorielles que le Président va aller chercher, celle des classes aisées « Foulards rouges », celle des banlieues, celle des « jeunes », et bien d'autres encore. Mais il faudra bien un jour que le Grand débat s'arrête et que le Président fasse des choix...

**9 février 2019**

**Acte XIII : Des « Gilets jaunes » fidèles à eux-mêmes face aux risques de division.**

**Après une semaine qui a vu se succéder plusieurs évènements qui, tous, pouvaient avoir une influence sur le mouvement des « Gilets jaunes », l'Acte XIII n'a finalement pas été bien différent de ses prédécesseurs. Il faudra bien prendre en compte ce qui fait le caractère profond de ce mouvement et tenter de lui donner une réponse appropriée.**

*1 – Que peut-on dire du déroulement de cet Acte XIII ?*

On peut en dire, d'abord, que l'épreuve de force engagée en novembre 2018 dure encore en février 2019, ce qui, on en conviendra, est exceptionnel. Pour la treizième semaine consécutive en effet le gouvernement a dû engager des forces de sécurité supplémentaires et les faire intervenir sur tout le territoire. Ce samedi 9 février, 3.000 hommes des forces mobiles étaient ainsi déployés à Paris avec sensiblement 1.000 hommes venant des unités d'intervention de la police (BAC et autres), quand 5.000 hommes des forces mobiles l'étaient en province, le tout venant s'ajouter aux unités de permanence... On ne mesure sans doute pas assez l'effet de cette tactique d'usure des « Gilets jaunes », en l'absence de retours rendus publics des services de police et de gendarmerie, mais il est certain qu'il est important.

Or ce déploiement de forces s'est révélé nécessaire. 51.400 manifestants recensés par le ministère de l'Intérieur en France (111.000 selon le « Nombre jaune »), dont 4.000 à Paris, c'est moins que les 59.000 et 8.000 de la semaine passée. Mais les manifestants se sont révélés motivés à Paris, comme ils l'ont été aussi en province : à Bordeaux (4.000 manifestants – les chiffres donnés sont souvent ceux de la presse locale, les préfectures ne communiquant plus de chiffres et les faisant remonter au ministère), Toulouse (5.000), Montpellier (1.500), Dijon (2.000), Lille, Metz (1.900), Nantes, Rennes, Brest, Caen (1.700), Rouen, Tarbes, Saint-Denis de la Réunion, Lorient, Pau (150), Nice, Angoulême (200), La-Roche-sur-Yon (1.000), Marseille (1.500) Mulhouse, Limoges... Avec aussi des manifestations en dehors des villes, comme une « opération escargot » dans la vallée de la Tarentaise.

Il y a eu des affrontements dans plusieurs villes, avec tirs de lacrymogènes ou usage de canons à eau (Toulouse), mais c'est à Paris que les tensions ont été les plus fortes, les grenades lacrymogènes répondant ici parfois à des jets de projectiles. On pouvait y relever deux cibles majeures pour les manifestants : d'une part les lieux de pouvoir - et c'est justement lors des heurts qui ont eu lieu à côté de l'Assemblée nationale, des manifestants tentant de franchir les palissades qui en protègent l'entrée, qu'un manifestant a été gravement blessé ; et, d'autre part, mais pour une petite partie des manifestants seulement, la volonté de s'en prendre aux vitrines des agences bancaires, des sociétés d'assurances, à certains symboles de richesse comme des véhicules, ou aux symboles de l'État (un véhicule de l'opération Sentinelle près de la Tour Eiffel). À 19 heures, il y avait eu 36 interpellations.

*2 – La semaine avait riche en évènements impliquant le mouvement des « Gilets jaunes ». Dans quel contexte se préparait-on à ce samedi 9 février ?*

Il faudrait en effet d'abord rappeler le déroulement de la semaine que nous venons de vivre pour tenter de faire un bilan de la situation actuelle du mouvement des « Gilets jaunes ». Une semaine qui a été marquée, comme vous le dites, par plusieurs temps forts qui, tous, pouvaient avoir une influence plus ou moins directe sur le mouvement

Le 5 février, c'était l'appel à la « grève générale » lancé par la CGT, à laquelle s'étaient joints un collectif rassemblant plusieurs mouvements d'extrême gauche et la France Insoumise. Le mot d'ordre fut relayé par certains membres des « Gilets jaunes » comme Éric Drouet ou Jérôme Rodriguez, mais cette « convergence des luttes » a été un échec : seule une minorité de « Gilets jaunes » ont rejoint les cortèges de mardi. Et ce samedi, comme c'est le cas depuis le début du mouvement, des « Gilets jaunes » se sont au contraire opposés au déploiement de drapeaux ou de banderoles de la centrale syndicale. « Aujourd'hui on les veut pas, ou alors ils enlèvent leur veste et restent neutres, anonymes », déclarait ainsi un manifestant, qui ajoutait : « On peut tous être unis, on peut tous manifester, mais il ne faut pas avoir d'étiquette. On rentre les drapeaux à la maison, on met les couleurs à la maison, on met un Gilet jaune et on est tous le même peuple ».

Deuxième élément fort de la semaine, l'examen de cette loi dite « anti-casseurs » qui inquiète une partie de la classe politique, notamment en ce qu'elle permet d'agir préventivement de manière large contre d'éventuels participants à une manifestation future, s'inspirant de mesures existant pour réprimer ce phénomène du hooliganisme qui touche les supporters des clubs de foot. Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a expliqué qu'il ne s'agissait ni d'une loi « de circonstance » ni d'un texte anti « Gilets jaunes » - et, de fait, il s'agit bien de la reprise d'éléments présentés antérieurement par la droite -, affirmant qu'elle devait permettre de « stopper les brutes » qui ne sont dans les rues que pour satisfaire « leur soif de chaos ». Dont acte, mais il n'empêche que les « Gilets jaunes » l'appellent, eux, la « loi anti-manif », et que les syndicats sont pour le moins réservés, quand ils ne sont pas ouvertement critiques, sur certaines de ses dispositions. Et il y avait là, avec l'annonce d'une possibilité de répression accrue, un élément pouvant susciter l'ire des manifestants.

Troisième élément fort de la semaine, les « Gilets jaunes » se sont invités dans les relations internationales de la France. On sait que le dirigeant de la Lega et ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini, fait d'Emmanuel Macron son « principal ennemi en Europe » dans la perspective des élections européennes à venir. On ne s'étonnera donc pas de le voir « soutenir les citoyens honnêtes qui protestent contre un président gouvernant contre son peuple », c'est-à-dire à l'en croire les « Gilets jaunes ».

Mais, pour des raisons de politique intérieure comme extérieure, Luigi Di Maio, ministre du développement économique et des politiques sociales, et par ailleurs dirigeant de l'autre parti de la coalition au pouvoir dans la péninsule, le Mouvement 5 étoiles, a lui aussi apporté son soutien au mouvement. Estimant que la lutte contre les « recettes ultralibérales » suppose de dépasser les partis de droite et de gauche, il a voulu « rencontrer des représentants des « Gilets jaunes » et de la liste RIC » d'Ingrid Levavasseur, dont Christophe Chalенçon et Marc Doyer. Il leur aurait proposé d'utiliser sa plate-forme internet, « Rousseau » (tout un symbole !), qui permet aux adhérents du M5s, un parti vantant la démocratie directe, de participer à l'élaboration des programmes ou au choix des candidats.

Mais un autre des principaux représentants des « Gilets jaunes », Maxime Nicolle, a aussitôt dénoncé cette rencontre, niant la représentativité des membres de la liste RIC : « Ce que je

sais – a-t-il déclaré - c'est qu'on a pas de leader dans ce mouvement » où chaque citoyen est « aussi important que les autres ». Finalement, les contacts italiens pouvaient contribuer à diviser le mouvement entre tendances opposées, ou entre personnalités concurrentes.

Enfin, on aura garde d'oublier que la semaine vit aussi continuer le « Grand débat national », et Emmanuel Macron en profiter pour cibler personnellement deux publics spécifiques, ceux des banlieues et des jeunes, le premier parce qu'il le sait absent des rangs des « Gilets jaunes » en même temps que peu présent aux élections, et qu'il espère son soutien, le second car sa participation au « Grand débat » est jugée par trop parcellaire et qu'il ne désespère pas de le convaincre des avantages de la « strat-up nation ».

*3 – En fonction de ce contexte, et en tenant compte de son déroulement, que peut-on dire, au lendemain de l'Acte XIII, du mouvement des « Gilets jaunes » ?*

Vous l'avez compris, entre la tentative de récupération syndicale – appuyée par un gouvernement et des médias qui ne veulent retenir que l'aspect social des revendications des « Gilets jaunes » -, ou la tentative de contournement de ces revendications du mouvement dans le « Grand débat », en les noyant avec celles d'autres publics, il s'agit de modifier le socle fondateur de cette révolte. Par ailleurs, la conjugaison d'un discours apaisé (le « Grand débat ») et d'une politique répressive (la loi anti-casseurs), devait faire revenir vers le Président et son parti les électeurs de droite partisans du maintien de l'ordre, et donc affaiblir les soutiens au mouvement. Enfin, sans cette fois qu'Emmanuel Macron n'en soit responsable, les divisions entre les deux courants populistes italiens, et pour reprendre ici une distinction de Pierre-André Taguieff, celui du populiste identitaire de la Legua et celui du populiste révolutionnaire du M5s, pouvaient accentuer un clivage existant au sein des « Gilets jaunes ».

Mais c'est l'échec sur toute la ligne. Il est vrai que ce 9 février des divergences existaient, par exemple entre ceux des « Gilets jaunes » qui, voulant être « exemplaires », avaient déclaré un parcours - d'ailleurs clairement dirigé contre les institutions (Arc de triomphe, Ministère des Affaires étrangères, Assemblée nationale, Sénat et Champs de Mars) -, et ceux qui voulaient revenir au principe des rassemblements non-déclarés (Drouet ou Rodrigues, qui avaient aussi rappelons-le, soutenu le rapprochement avec l'extrême-gauche le 5 février). Mais on notera la victoire des premiers, en termes de parcours comme d'ailleurs dans le fait que les slogans de cet Acte XIII ont été des slogans nettement plus politiques que « sociaux » ou « révolutionnaires » : « Benalla en prison ! », « Libérez Christophe » (Christophe Dettinger, le « boxeur gitan », et non Christophe Castaner), et l'on pouvait aussi lire sur une banderole : « RIC pour une banque nationale et se libérer de la dette », une approche plus « souverainiste » que « sociale ». Quant aux attaques dirigées contre les vitrines de banques ou les véhicules de luxe, comme les tentatives de barricades ou d'incendie de véhicule des forces de l'ordre, elles sont restées, selon les compte rendus, en « fin de cortège », c'est-à-dire relevant en fait d'éléments marginaux.

Quant à « l'effet Grand débat national », les choses étaient claires pour les manifestants : « On ne veut pas débattre on veut décider » disait un slogan, et si Emmanuel Macron espérait avoir retourné l'opinion publique en sa faveur, le sondage Yougov pour Le HuffPost, réalisé entre le 30 et le 31 janvier, a du le décevoir : 77% des Français y trouvent la mobilisation « justifiée »,

(3 points de plus qu'il y a un mois), 64 % y disent soutenir le mouvement, soit là aussi 2 points de plus qu'en janvier, avec deux points de plus aussi... chez les sympathisants LREM !

Au soir du 9 février, on peut dire qu'il y a sans doute trois courants parmi les « Gilets jaunes ». Le premier, le plus dangereux pour le gouvernement, car le seul à même de permettre une convergence d'éléments venant de la droite et de la gauche, est le courant que l'on pourrait qualifier de « populiste identitaire », aux revendications volontiers conservatrices. Il s'agit de ces « oubliés » qui estiment avoir été trahis depuis quarante ans par des gouvernements qui les ont projetés dans un monde, celui de la « mondialisation heureuse », dont ils ne voulaient pas, en ce qu'il leur faisait perdre tous leurs repères et toutes leurs protections. Le second courant est celui qui reste sensible au vieux fond de ces revendications révolutionnaires qui ont pourtant été, lors des dernières décennies, celles des « idiots utiles » qui ont fait le jeu du mondialisme financier. Il fait primer le social sur l'identitaire et pense possible la « convergence des luttes » avec une extrême gauche pourtant attachée à détruire toute identité aussi farouchement que les « progressistes » macroniens. Le troisième courant est celui de la liste « RIC », qui estime lui que seule l'intégration dans le jeu politique – sinon politicien – est à même de permettre au mouvement de peser politiquement et donc de voir certaines de ses revendications satisfaites.

Le second courant peut être amené à la table des négociations par la voie syndicale ; le troisième y viendra par des alliances politiques ; mais les deux semblent minoritaires. Reste le premier. Le gouvernement ne peut le faire disparaître en faisant droit à ses revendications, qui vont à rebours de cette feuille de route qu'il entend bien continuer de mettre en œuvre – et voudrait-il en changer d'ailleurs qu'il ne le pourrait sans doute pas, coincé entre l'Union européenne et les attentes de ses soutiens. Il a donc tenté de le discréditer, de le nier, de le contourner, de l'étouffer, mais, et cet Acte XIII le montre bien, ce courant est toujours là, toujours le plus important, et toujours soutenu. Et il est permis de penser que, dans ces conditions, la fin du « Grand débat national », c'est-à-dire la transcription en mesures précises des seules revendications retenues, promet d'être un peu tendue...



16 février 2019

## Acte XIV : Revenir aux sources pour sauver le mouvement ?

**Trois mois après ses débuts, le mouvement des « Gilets jaunes » a considérablement muté. Les choix stratégiques, les slogans, et jusqu'aux attaques abjectes que l'on a pu entendre, sont issus d'une frange clairement identifiable. Peut-il retrouver le sens de ces « revendications initiales » dont les Français et une partie du mouvement estiment que les manifestations ne les reflètent plus ?**

*1 – Comme chaque semaine, que peut-on dire de la journée d'action nationale du samedi 16 février ?*

Acte XIV donc. Cela fait maintenant trois mois que, chaque samedi, les « Gilets jaunes » manifestent, avec pour cet acte XIV, selon le ministère de l'Intérieur 41.500 manifestants en France, dont 5.000 à Paris (respectivement 51.400 et 4.000 pour l'acte XIII), mais 101.379 pour le Nombre jaune.

Qui manifestent, et maintenant de manière parfois différente et dispersée. C'est ainsi qu'à Paris trois manifestations et quatre rassemblements étaient déclarés, mais si « La France en Paix » proposait de « suivre une manifestation autorisée, rester unis et pacifiques, être solidaire, éviter les groupes violents, se disperser à la fin de la manifestation », une manifestation « non déclarée » voulait elle « bloquer la place de l'Étoile » et « Acte XIV Insurrection » envisageait de marcher sur l'Élysée, quand, plus tard, « Nuit jaune » souhaitait à nouveau occuper la place de la République pour débattre du référendum d'initiative citoyenne (RIC) et sensibiliser contre l'antisémitisme.

En tout cas, un cortège impressionnant a descendu ce samedi, dans une ambiance bon enfant, l'avenue des Champs-Élysées et rejoint le boulevard Saint-Michel puis les Invalides, où, en fin d'après-midi, des tirs de projectiles ont entraîné la riposte des forces de l'ordre. En termes de violences, on retrouve d'ailleurs un certain apaisement. Rappelons que depuis le début des manifestations, les forces de l'ordre comptent 1.300 blessés dans leurs rangs, les manifestants plus de 2.000.

En province, c'est la même diversité, à Pontivy (1.500 à 2.000 manifestants), Rennes, Nantes (1.600 manifestants, avec des jets de peinture et de divers objets sur les forces de l'ordre) Caen, Rouen (où trois manifestants ont été percutés par une voiture), Marseille, Toulouse (2.500 personnes, et une centaine installés devant les locaux d'Amazon), Bordeaux (tags et jets de projectiles sur les forces de l'ordre), Dijon, Le Mans, Lille, Lyon, Le Havre, Saint-Étienne, Strasbourg (où 110 « Gilets jaunes » sont allés rejoindre ensuite les manifestants kurdes du PKK), ou Montpellier.

« La France des ronds-points va se remobiliser » avait déclaré Benjamin Cauchy, porte-parole des « Gilets jaunes libres », et les « Gilets jaunes » de Haute-Garonne souhaitaient eux aussi agir dans la périphérie toulousaine, comme lors du 17 novembre. Et de fait, en sus des actions maintenant classiques sur des péages, entre Belfort et Mulhouse ou dans les Yvelines, on a vu lors de cet Acte XIV les ronds-points redevenir jaune à Beauvais, à Mantes-la-Ville, mais aussi dans le Var, le Pas-de-Calais ou la Moselle.

Quant aux principales figures du mouvement, Thierry-Paul Valette, de la liste « Rassemblement des gilets jaunes citoyens » pour les élections européennes, était à Paris, comme Maxime Nicolle et Éric Drouet, quand Priscillia Ludosky était à Castres, pour une conférence sur les principes du mouvement, avec Étienne Chouard, le défenseur du RIC.

*2 – Voilà pour la diversité des actions entreprises, mais celle journée a-t-elle été un succès ou pas ? Qu'en dire au regard des éléments de la semaine passée qui ont pu peser sur le mouvement ?*

Même si le chiffre global de la participation est, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, en légère baisse, ce samedi n'est en rien la fin de cette comète politico-sociale qu'est le mouvement des « Gilets jaunes ». Et ce d'autant moins que dimanche 17 février une manifestation est prévue au départ de l'Arc de Triomphe, et que certains se mobilisent déjà pour le 23 février (sur les Champs-Élysées) le 16 mars (au Champ-de-Mars) et... pour le 14 juillet ! Or, vous avez raison, la semaine qui vient de se passer pouvait laisser penser pourtant à une baisse de la mobilisation plus importante que celle constatée, même si les conditions climatiques meilleures pouvaient favoriser les manifestants, le mouvement faisant face en effet à de multiples pressions.

Celle d'abord, de la répression, qui se maintient, même si la violence baisse : 8.400 personnes ont été interpellées depuis trois mois, dont 7.500 placées en garde à vue, c'est trois fois plus, comme on le fait remarquer, qu'après les trois semaines d'émeutes urbaines de 2005, qui avaient eu pourtant comme conséquences de tout autres dégâts matériels. Mais Emmanuel Macron déclare encore cette semaine que « les démonstrations de violence » de chaque samedi « doivent cesser » et que devrait maintenant s'imposer une « clarification républicaine » qui serait « à la fois la fermeté absolue à l'égard de ceux qui pratiquent ces actes violents et la réaffirmation de nos principes intangibles qui font notre République ». Le délire de Christophe Chalençon, annonçant que si l'on osait toucher à lui des groupes paramilitaires le vengeraient en déclenchant une guerre civile, a pu ajouter à la confusion.

La pression, ensuite, de l'appel à la réconciliation nationale On a entendu le cri du cœur de Brigitte Macron : « Les Français ont besoin de savoir qu'on les aime. Ils ont un président qui les aime. » Comment dans ce cas ne pas faire confiance à celui qui n'est qu'amour ? Penchant avec tristesse la tête lorsqu'on lui demandait ce qui motivait les « Gilets jaunes », la « première dame », comme on se plaît maintenant à appeler l'épouse d'un Président de la République qui s'était récemment dit « scarifié » par l'épreuve, exhalait un douloureux : « Ils ne savent pas ce qu'ils font ». « Il faut leur expliquer – ajoutait-elle. Le dialogue a été rétabli. », évoquant sans doute le show du Grand débat national. Comment dans ces conditions continuer à faire souffrir l'agneau élyséen ?

La pression, encore, du retour de l'antisémitisme. On avait déjà eu, on s'en souviendra, une première vague d'accusation d'antisémitisme chez les « Gilets jaunes », en décembre 2017, autour d'événements survenus lors de la manifestation du 22 décembre. On avait cette semaine, avec le chiffre de l'inquiétante augmentation des actes antisémite donné par les services de l'État, une seconde vague, certes moins directement dirigée contre les « Gilets jaunes », ces derniers étant simplement accusés de favoriser un délétère climat de violence.

Pour autant, Alain Finkielkraut remettait les pendules à l'heure en rappelant dans le Figaro que « ce n'est pas la faute des « Gilets jaunes » si la France connaît aujourd'hui ce qu'Édouard Philippe a appelé une « alya intérieure » »...

Et puisque l'on évoque le Figaro, la semaine a enfin vu, comme pression à l'encontre du mouvement, le ralliement de cette droite qu'incarne ce journal à la politique macronienne d'apaisement, l'éditorial d'Yves Thérard, « Maintenant ça suffit ! » ayant ici valeur de symbole. Pour Thérard, « la sympathie s'est évanouie » devant un mouvement qui « a vite pris le visage hideux de la violence », quand « la haine le dispute trop souvent à la grossièreté dans l'expression de leurs revendications ». S'ils continuent à « casser des vitrines, brûler des voitures, agresser des policiers et des gendarmes, intimider et insulter des élus, défigurer des symboles de la nation » continuait-il, « il est à craindre que les victimes du désordre se fassent justice elles-mêmes et se soulèvent à leur tour ». Et de conclure, comme tant d'autres avant lui, par la célèbre apostrophe « Il faut savoir terminer une grève », lancée en 1936 par un Maurice Thorez rarement cité de manière aussi louangeuse dans ce quotidien. Le même numéro du Figaro donnait par ailleurs la parole aux commerçants, victimes collatérales des manifestations, pour accuser les « Gilets jaunes » de leur ruine, et Alain Finkielkraut, soutien initial du mouvement, s'y plaignait de gens « devenus les stars du petit écran. Cette promotion leur est montée à la tête – ajoutait-il - et l'arrogance a changé de camp ».

Un sondage Elabe BFMTV concrétisait d'ailleurs en milieu de semaine cette pression. Le soutien au mouvement était le plus faible jamais enregistré, même s'il était encore de 58% - avec, de manière significative, une baisse plus importante chez ceux qui ont pour lui seulement de la sympathie (-4) que chez ceux qui soutiennent (-1). Et puis, surtout, pour la première fois les courbes s'inversaient en ce qui concernait la poursuite du mouvement : 56% des Français (11 points de plus en un mois) estiment que la mobilisation devrait s'arrêter. Enfin, et c'est sans doute le plus intéressant, parce qu'il renvoie au mouvement lui-même, 64% des Français estimaient que les manifestations du samedi ne reflétaient plus les revendications initiales des Gilets jaunes ».

*3 - Justement, peut-on dire qu'il y a une évolution du mouvement qui, quelque part, surprend ou même déçoit les Français et les membres du mouvement eux-mêmes, et qui aurait un impact sur sa capacité à durer ?*

On le voit, s'il y a un impact de l'opinion sur le mouvement – se sentant moins légitime on peut être démobilisé – il y a aussi un impact de l'évolution du mouvement sur l'opinion qu'en ont le reste des Français. Nous avons évoqué les trois courants principaux qui existent actuellement. Le premier courant est celui qui veut maintenir le fond initial du mouvement : défiance envers les corps intermédiaires, accusés d'avoir trahi le peuple (syndicats, partis politiques, élus) ; volonté pour celui-ci de reprendre en main son destin, de pouvoir à nouveau peser sur les choix politiques, sans se voir opposé en permanence le fait qu'il n'y aurait pas d'autres solutions que de continuer la fuite en avant ; volonté enfin de retrouver, de maintenir et de transmettre un cadre anthropologique et culturel national. Le second courant reprend ces thèmes, mais en les édulcorant, pour les rendre acceptables par le progressisme qui irrigue la doxa actuelle – notamment sur la question du rapport à l'Union européenne –, car il veut jouer au plus tôt un rôle politique en se structurant notamment en vue des prochaines

échéances électorales. Enfin, un troisième courant ne reprend lui que la part sociale des revendications, dans un discours « partageux » typique de la gauche classique et plus encore de l'extrême-gauche, des partis et syndicats auxquels il est prêt à s'allier.

Or ce dernier groupe a permis un entrisme politique et syndical qui, effectivement, a fait évoluer les mots d'ordre du mouvement des « Gilets jaunes » en trois mois, notamment dans les manifestations touchant les villes où gauche et extrême gauche ont des éléments structurés et puissants. À Toulouse, un « Gilet jaune » du début du mouvement déclare ainsi au Figaro que « les zadistes, les écolos, les ex-soixante-huitards ont rejoint les retraités », et évoque « un mouvement désormais noyauté par La France insoumise ». À Lyon ou Lorient, on a vu ces semaines dernières des affrontements entre groupes de « Gilets jaunes » opposant la sensibilité de droite et l'extrême gauche, parfois celle des Blacks boks. C'est encore l'appel à une VI<sup>e</sup> République lancé par Éric Drouet, proche de Raquel Garrido et Alexis Corbière, manifestant ce samedi aux côtés des Gilets jaunes à Paris, un Éric Drouet dont le groupe Facebook « La France en colère » est la porte d'entrée de LFI. Jérôme Rodrigues, lui, flirte plutôt avec Olivier Besancenot (NPA), quand les syndicats SUD ou CGT, autrefois exclus de manière systématique, mais maintenant de plus en plus intégrés aux cortèges – même si la tentative de « convergence des luttes » lancée par la CGT a été jusqu'ici un échec – sont soutenus dans leur appel à la grève générale par le leader rouennais François Boulo. On comprend qu'Ingrid Lavavasseur, lorsqu'elle a annoncé qu'elle se retirait de ce « Ralliement d'Initiative Citoyenne » qui devait monter une liste pour les élections européennes, se soit plainte de « personnes venues d'on ne sait où, aux idées louches, sans foi ni loi, mais au savoir-faire politique indéniable » qui voulaient la « transformer en mégaphone ambulant de leurs propres idées ».

Un élément récent permettra peut-être de faire le point : le philosophe Alain Finkielkraut, qui a toujours tenté de trouver les mots justes face aux « Gilets jaunes », de manière très équilibrée et très respectueuse de cette expression nouvelle, reconnu par les manifestants boulevard du Montparnasse, a été insulté de manière ignoble. Certains manifestants lui ont en effet lancé des insultes antisémites qui correspondent bien à cet antisémitisme particulier qu'il évoquait dans l'extrait cité plus haut : on entend en effet « sale juif », ou « nique ta mère », mais aussi, et surtout, « facho », « Palestine », « sale sioniste », et un très surprenant : « elle est à nous la France, espèce de haineux » - tandis que d'autres Gilets jaunes tentent de faire taire les excités. Or les services de sécurité n'auront aucune peine à faire comparaître ces derniers devant la justice, et souhaitons le très vite, puisqu'ils lancent à visage découvert ces insultes inadmissibles qui doivent entraîner leur condamnation rapide.

Mais on comprend bien le sentiment des Français, et celui des « Gilets jaunes » « canal historique », concernant la dérive du mouvement, à la fois dans ses revendications – allant vers le social de type syndical et les revendications institutionnelles de l'extrême gauche – et dans ses méthodes – la violence anti-institutionnelle et les débordements haineux que nous venons d'évoquer. Pour lutter contre cela, il y a donc une tentative de réorganisation des « Gilets jaunes » du début : ils créent des groupes de réflexion, des associations, des radios même, qui veulent faire ressurgir les revendications initiales, comme ils veulent aussi sortir des manifestations urbaines par trop contrôlées par les syndicats et l'extrême-gauche, comme aussi par trop perméables aux casseurs, pour retrouver, avec les beaux jours, les ronds points de la France périphérique.

Cela suffira-t-il ? Il est clair que le pouvoir préfère l'autre groupe : par ses violences il rabat vers le Président les tenants de l'ordre, lui permettent de retrouver une légitimité et une autorité ; par la teneur de ses revendications, il lui permet de faire rentrer dans le jeu des syndicats aux abonnés absents et délégitimés, mais toujours prêts à venir autour d'une table pour négocier. Enfin, quand bien même y a-t-il des divergences, et de taille, entre le financier et le black blok, n'oublions pas qu'ils communient dans le même progressisme et seront toujours plus proches entre eux que d'un conservateur dont les principes même sont cette fois à l'opposé des leurs. Le mouvement des « Gilets jaunes » aura en tout cas été un redoutable révélateur de notre politique.